



Marché du travail *et emploi hautement qualifié au Québec*

Automne 2007

Étude effectuée pour le compte du Conseil de la science et de la technologie

www.cetech.gouv.qc.ca

CETECH
Centre d'étude sur l'emploi
et la technologie

Emploi
Québec 

Marché du travail et emploi hautement qualifié au Québec

Cette publication est réalisée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH)

Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail (DCIMT)

Emploi-Québec

pour le compte du Conseil de la science et de la technologie

Coordination de la publication : Rabah Arrache

Analyse et rédaction : Rabah Arrache, Guylaine Baril, Malika Hamzaoui, Louis-Philippe Longtin, Julie Rabemananjara et Frédéric Savard

Conception graphique et mise en pages : Stéphane Leroux

Secrétariat : Norma Bakhos

CETECH

276, rue Saint-Jacques, 6^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1N3

Téléphone : (514) 873-5070

Télécopieur : (514) 864-7870

Courrier électronique : cetech@mess.gouv.qc.ca

Faits saillants

- Le marché du travail québécois reste sur sa lancée observée depuis la moitié de la dernière décennie. Près de 640 000 emplois ont été créés entre 1996 et 2006, dont plus de la moitié sont revenus aux travailleurs hautement qualifiés. L'emploi hautement qualifié s'est ainsi considérablement apprécié, particulièrement au cours des dernières années. Il représente désormais 40 % de l'emploi total contre 36,7 % en 1996. Les professions des sciences naturelles et appliquées, qui ont été à l'avant-garde de la création d'emplois, ont été à l'origine d'un nouveau poste sur trois (29,3 %) au cours de cette période.
- Les postes vacants de longue durée (quatre mois et plus) ont augmenté sensiblement au cours des dernières années. De 11 800 qu'ils étaient en 2003, ils se chiffraient à près de 15 000 pour l'ensemble de la province en 2006. Ce sont les postes vacants hautement qualifiés qui ont le plus augmenté au cours de cette période, passant de 2 600 à près de 6 500. Les vacances de longue durée ne représentaient cependant qu'un très faible pourcentage de l'emploi au Québec en 2006, soit 0,8 % du volume d'emplois, selon l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec. Les postes vacants de longue durée pour les travailleurs hautement qualifiés ne représentaient pour leur part que 1,4 % de l'emploi en 2006 selon la même enquête.
- La part montréalaise parmi les travailleurs hautement qualifiés, qui est passée de 52 à 55 % entre 1990 et 2006, excède sa part de l'emploi total qui est inférieure à 50 %. La situation s'inverse pour le reste du Québec, dont la part de la main-d'œuvre hautement qualifiée a décliné, passant de 48 % en 1990 à 45 % en 2006, et qui n'atteint pas le niveau de sa part de l'emploi total. Il en découle que la part des travailleurs hautement qualifiés dans l'emploi total est plus élevée à Montréal que dans le reste du Québec.
- Les industries de haute technologie se situent, à 80 %, dans la région du Grand Montréal. Il en résulte que leur part dans l'emploi total est près de trois fois plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec.
- La population très scolarisée et particulièrement celle possédant un diplôme universitaire connaît une forte croissance au Québec. Alors que la population totale de 15 ans et plus n'a augmenté que 14,5 % entre 1990 et 2006, le nombre de diplômés universitaires a plus que doublé. Les femmes constituent la majorité des étudiants universitaires, et les études supérieures (maîtrise et doctorat) sont de plus en plus populaires. On s'attend donc à ce que les nouvelles générations de travailleurs hautement qualifiés soient constituées en majorité de femmes, et à ce que les travailleurs très hautement qualifiés soient encore plus nombreux.



Faits saillants (suite)

- Les conditions d'emploi des diplômés du postsecondaire sont toujours avantageuses, mais l'écart avec les personnes moins scolarisées se rétrécit, y compris pour les diplômés des cycles supérieurs. La forte présence de femmes aux études postsecondaires en général et universitaires en particulier se traduit par une concentration dans des domaines traditionnellement plus féminins et débouche sur des emplois limités dans certaines professions et certains secteurs d'activité.
- Le taux de participation à la formation continue a connu une forte croissance au Québec entre 1997 et 2002, ce qui a permis de réduire l'écart avec le Canada. Malgré ces progrès, la culture de formation continue demeure moins bien implantée au Québec que dans la plupart des provinces canadiennes.
- Les femmes sont à l'origine de l'essentiel de la croissance du taux d'activité au Québec depuis les deux dernières décennies. Elles sont de plus en plus scolarisées et actives sur le marché du travail. Elles ont presque comblé leur écart par rapport aux hommes chez les groupes plus jeunes et tendent à le faire également chez les autres groupes d'âge.
- Depuis la fin des années 90, on assiste à un renversement de tendance quant à la participation des personnes âgées au marché du travail. On continue d'observer une remontée des taux d'activité chez ce groupe de travailleurs. Cette hausse devrait se poursuivre dans les prochaines années d'autant plus que les conditions de travail pour les personnes plus scolarisées leur permettront de demeurer actives sur le marché du travail plus longtemps.
- Le nombre d'immigrants reçus au Québec est en hausse, mais le Québec en accueille systématiquement moins que la moyenne canadienne et l'Ontario. Les immigrants actifs représentent désormais la majorité des immigrants admis, soit trois personnes sur cinq. Plus de la moitié de ces immigrants actifs ont un diplôme universitaire, parmi ces derniers, deux sur cinq détiennent un diplôme de deuxième ou de troisième cycle. Sur le plan des professions, plus du tiers sont des travailleurs hautement qualifiés. Les sciences naturelles et appliquées occupent le premier rang, soit près d'une profession sur cinq parmi l'ensemble des professions projetées par les immigrants actifs.
- Malgré leur qualification, les personnes immigrantes ont de la difficulté à intégrer rapidement le marché du travail. Leur taux de chômage est de loin supérieur à celui des personnes nées au Canada, surtout chez les personnes récemment arrivées. Les immigrants établis au Québec semblent avoir plus de difficultés sur le marché du travail que ceux résidant dans les autres provinces.

Table des matières

Introduction

Partie 1 : L'emploi au Québec : situation actuelle et tendances	18
1 Évolution au cours des deux dernières décennies	18
2 Secteurs d'activité et professions	19
3 Pénuries et emplois hautement qualifiés : ce que les données révèlent	26
4 Place de Montréal dans l'emploi hautement qualifié et dans la haute technologie au Québec	30
5 Tendances prévisibles et enjeux futurs	33
Partie 2 : Scolarité, formation continue et marché du travail	36
2.1 Évolution de la scolarité et situation sur le marché du travail	36
1 Démographie et scolarité	36
2 Fréquentation scolaire par grade, sexe et domaine d'études	39
3 Relation emploi-formation : insertion professionnelle des nouveaux diplômés	44
4 Évolution de la situation générale des diplômés du postsecondaire sur le marché du travail	46
5 Emploi des personnes diplômées du postsecondaire et de l'université par niveau de compétence et par industrie	49
2.2 La formation continue	54
1 Importance de la formation continue	54
2 La formation continue au Québec : comparaison avec les autres provinces canadiennes	56
3 Caractéristiques de la formation continue	59
Partie 3 : Démographie et marché du travail	62
3.1 Évolution de l'immigration et situation sur le marché du travail	62
1 Apport démographique de l'immigration	62
2 Profil socioprofessionnel des personnes immigrantes	64
3 Situation des personnes immigrantes sur le marché du travail	67
3.2 Vieillissement et participation à l'activité sur le marché du travail	71
1 Vieillissement et activité sur le marché du travail	71
2 Évolution des taux d'activité au Québec	72
3 La participation des femmes au marché du travail et son incidence sur la hausse du taux d'activité	73
4 Les départs à la retraite	77
5 Incidence du vieillissement de la main-d'œuvre sur les professions et les industries	80
Conclusion générale	84



Liste des tableaux

Tableau 1.1	Emploi et taux de croissance annuelle moyen (TCAM) de l'emploi au Québec, professions hautement qualifiées, 1996-2006	23
Tableau 1.2	Nombre de postes vacants de longue durée par profession au Québec	28
Tableau 1.3	Nombre de postes vacants de longue durée par secteur, au Québec	29
Tableau 2.1	Pourcentage d'étudiants universitaires selon le domaine d'études	41
Tableau 3.1	Total des personnes immigrantes actives admises au Québec selon la profession projetée de 1997 à 2006	67
Tableau 3.2	Taux d'activité, selon le sexe et le groupe d'âge au Québec en 2003 et en 2006 (en %)	71
Tableau 3.3	Évolution des écarts entre les taux d'activité par sexe en 1976 et en 2006	75
Tableau 3.4	Proportion des diplômés universitaires dans la population totale du Québec, par groupe d'âge en 1990 et en 2006 (en %)	76
Tableau 3.5	Proportion des 45-64 ans selon le niveau de compétence	81
Tableau 3.6	Proportion des 45-64 ans selon le genre de compétence	81

Liste des graphiques

Graphique 1.1	Croissance cumulée de l'emploi des travailleurs hautement qualifiés et des autres catégories de travailleurs, Québec, 1990 et 2006	19
Graphique 1.2	Répartition de la création d'emploi hautement qualifié au Québec selon la catégorie de professions (en%)	20
Graphique 1.3	Emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées et dans les secteurs de haute technologie, 1987-2006	21

Graphique 1.4	Création d'emploi dans les services professionnels et les services de haute technologie, Québec	24
Graphique 1.5	Évolution de l'emploi dans les sciences naturelles et appliquées (excluant l'informatique) et dans la haute technologie (excluant les principaux producteurs de TIC)	25
Graphique 1.6	Évolution du taux de chômage de la main-d'œuvre expérimentée, Québec (en %)	26
Graphique 1.7	Population avec un diplôme universitaire et emploi de niveau professionnel ou de gestion, 1990-2006, (1990=100)	30
Graphique 1.8	Part des travailleurs hautement qualifiés dans l'emploi total, Ensemble du Québec	30
Graphique 1.9	Part de Montréal dans l'emploi total et dans l'emploi hautement qualifié, 1987-2006 Part de Montréal dans l'emploi total et dans l'emploi hautement qualifié, 1987-2006	31
Graphique 1.10	Part des THQ dans l'emploi à Montréal et dans le Reste du Québec, 1987-2006	31
Graphique 1.11	Part de Montréal dans l'emploi des industries de haute technologie, 2003-2006	32
Graphique 1.12	Part des industries de haute technologie dans l'emploi total, Montréal et Reste du Québec, 2003-2006	32
Graphique 1.13	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi par genre de compétence, 2007 à 2016 Variation du nombre d'emplois par genre de compétence 2007-2016 (milliers)	34
Graphique 1.14	Variation du nombre d'emplois par genre de compétence 2007-2016 (milliers) Variation du nombre d'emplois par genre de compétence 2007-2016 (milliers)	35
Graphique 2.1	Structure de la population selon la scolarité	36



Graphique 2.2	
Tendance de la population active universitaire par grade en moyennes mobiles de 3 ans et en indices	37
Graphique 2.3	
Évolution de la population diplômée de collèges, écoles de métiers et certificats par sexe, en moyennes mobiles de 3 ans	38
Graphique 2.4	
Taux d'emploi à temps plein, et taux de fréquentation à temps plein chez les 15-24 ans	
Taux d'emploi à temps plein, et taux de fréquentation à temps plein chez les 15-24 ans	39
Graphique 2.5	
Évolution des inscriptions à l'université par sexe	40
Graphique 2.6	
Évolution des inscriptions universitaires totales au baccalauréat, en maîtrise et au doctorat	41
Graphique 2.7	
Évolution des inscriptions universitaires totales au baccalauréat, en maîtrise et au doctorat	42
Graphique 2.8	
Évolution des inscriptions au collégial technique (DEC)	
Évolution des inscriptions au collégial technique (DEC) par sexe	43
Graphique 2.9	
Structure des inscriptions au collégial technique (DEC) par secteur de formation	43
Graphique 2.10	
Taux d'emploi des nouveaux diplômés universitaires (baccalauréat et maîtrise) par domaine d'études	45
Graphique 2.11	
Taux d'insertion professionnelle des diplômés du collégial par secteur de formation	45
Graphique 2.12	
Taux d'insertion professionnelle des diplômés du collégial par secteur de formation	47
Graphique 2.13	
Taux de chômage des diplômés universitaires par grade chez les 25-64 ans, en moyennes mobiles de 3 ans	48

Graphique 2.14	Évolution du taux d'emploi des 15-64 ans et du taux de chômage des diplômés du postsecondaire (en %)	49
Graphique 2.15	Emploi par niveau de qualification et scolarité (moyenne 2004-2006)	50
Graphique 2.16	Proportion de diplômés universitaires occupant un emploi hautement qualifié au Québec (moyennes mobiles de 3 ans) Proportion de diplômés du postsecondaire occupant un emploi hautement qualifié au Québec (moyennes mobiles de 3 ans)	50
Graphique 2.17	Proportion de diplômés universitaires occupant un emploi hautement qualifié en Ontario (moyennes mobiles de 3 ans) Proportion de diplômés du postsecondaire occupant un emploi hautement qualifié en Ontario (moyennes mobiles de 3 ans)	51
Graphique 2.18	Emploi par secteur d'activité et scolarité au Québec en 2006 (Données agrégées, en %) Emploi par secteur d'activité et scolarité au Québec en 1990 (Données agrégées, en %)	51
Graphique 2.19	Structure de l'emploi des diplômés universitaires dans les services au Québec (en %)	52
Graphique 2.20	Structure de l'emploi des diplômés universitaires dans les services en Ontario (en %)	53
Graphique 2.21	Taux de participation aux activités de formation continue liée à l'emploi, population de 25 à 64 ans selon le pays (2003, en %)	55
Graphique 2.22	Taux de participation des travailleurs de 25-64 ans à des activités de formation officielles, liées à l'emploi (en %)	56
Graphique 2.23	Taux de participation des travailleurs de 25-64 ans à des activités de formation liées à l'emploi et appuyées par l'employeur (en %)	57
Graphique 2.24	Taux de participation des travailleurs de 25-64 ans à des activités de formation liées à l'emploi selon le niveau de scolarité (en %)	58
Graphique 2.25	Écart du taux de participation entre les différents niveaux de scolarité (en points de pourcentage)	59



Graphique 2.26	
Taux de participation des travailleurs à des activités de formation liées à l'emploi selon le groupe d'âge, Canada (en %)	60
Graphique 2.27	
Nombre annuel moyen d'heures de formation officielle liées à l'emploi par participant	60
Graphique 2.28	
Taux de participation des travailleurs de 25-64 ans à des activités de formation formelle et informelle, 2002 (en %)	61
Graphique 3.1	
Immigrants admis au Québec et en Ontario et ratio Québec/Ontario, 1975-2006	62
Graphique 3.2	
Soldes migratoires interprovincial et international, Québec, 1992-2006	63
Graphique 3.3	
Immigrants et immigrants actifs admis et proportion des actifs, 1995-2006	64
Graphique 3.4	
Évolution de la proportion des titulaires d'un diplôme universitaire parmi les nouveaux immigrants	65
Graphique 3.5	
Part des travailleurs hautement qualifiés parmi les immigrants actifs admis au Québec	66
Graphique 3.6	
Taux d'emploi des immigrants selon la période d'établissement et en comparaison avec le reste de la population (%), 2006	68
Graphique 3.7	
Taux de chômage selon la catégorie d'immigrants, population âgée de 25 à 54 ans (en %), 2006	69
Graphique 3.8	
Taux d'activité au Québec, 2001-2031 (en %)	
Taux d'activité selon le sexe, 2001-2031 (scénario 3, en %)	72
Graphique 3.9	
Taux d'activité selon le sexe, 15 ans et plus (en %)	73
Graphique 3.10	
Taux d'activité chez les femmes selon le groupe d'âge (en %)	
Taux d'activité chez les hommes selon le groupe d'âge (en %)	74
Graphique 3.11	
Profils des taux d'activité, selon l'année et la cohorte d'âge au Québec (en %)	75

Graphique 3.12	
Taux d'activité des femmes (en %)	77
Graphique 3.13	
Taux mensuel d'activité des 55 à 64 ans, selon le sexe de janvier 1976 à juin 2007 (en %)	78
Graphique 3.14	
Taux d'activité chez les 15 à 24 ans	
Taux d'activité chez les 25 à 54 ans (en %)	
Taux d'activité chez les 55 à 64 ans (en %)	78
Graphique 3.15	
Taux d'activité chez les hommes de 25 à 54 ans (en %)	
Taux d'activité chez les femmes de 25 à 54 ans (en %)	79
Graphique 3.16	
Taux d'activité chez les hommes de 55 à 64 ans (%)	
Taux d'activité chez les femmes de 55 à 64 ans (%)	79
Graphique 3.17	
Taux d'activité selon la scolarité et le groupe d'âge au Québec en, 2006 (en %)	80
Graphique 3.18	
Part de l'emploi hautement qualifié et moins qualifié selon le groupe d'âge en 2006 (en %)	82
Graphique 3.19	
Part des travailleurs âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activité au Québec en 2006 (en %)	83



Introduction

Avant-propos

L'Avis du Conseil de la science et de la technologie *L'avenir de la main-d'œuvre hautement qualifiée : Une question d'ajustements* paru en 2004 suggérait qu'il n'y aurait pas de pénuries généralisées de ressources humaines en science et technologie, bien que certains ajustements sectoriels ou régionaux pourraient être plus difficiles à faire. Malgré cet avis, des inquiétudes persistent cependant au sein de différents groupes sur la question de la disponibilité d'une main-d'œuvre de qualité.

Des travaux récents menés à l'OCDE¹ font également état d'une préoccupation commune aux pays membres portant sur la disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, particulièrement dans le domaine de la recherche et des disciplines des sciences naturelles et du génie. Le désintéressement des jeunes à l'égard des carrières scientifiques, la migration de l'offre vers des carrières dont les coûts d'opportunité sont moins élevés que dans les carrières scientifiques et une mobilité accrue des chercheurs dans un contexte de mondialisation sont notamment à l'origine de cette préoccupation.

Toutefois, la disponibilité de l'information sur les flux migratoires de chercheurs ou sur la nature générale de la demande en ressources humaines en science et technologie (RHST) reste problématique. On ne connaît pas non plus très bien les effets des délocalisations sur le type de ressources humaines qualifiées recherchées par les entreprises. Par exemple, la migration des entreprises vers des fonctions de conception ou de commercialisation au détriment des activités de production se reflète-t-elle sur la composition de la demande en RHST?

Le Conseil s'interroge sur la capacité du système national d'innovation (SNI), dans un contexte de déclin démographique et de mondialisation, à produire et à allouer des ressources humaines de plus en plus rares de manière à favoriser l'innovation. En particulier, l'objectif de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation de porter les dépenses en recherche et développement à 3 % du produit intérieur brut pourra-t-il être atteint étant donné la disponibilité prévisible de personnel de recherche?

Pour être en mesure de répondre à ces questions, le Conseil souhaite faire une mise à jour des données contenues dans l'avis de manière à évaluer si la situation

¹ Voir OCDE, *Ressources humaines en science et technologie : projet de rapport d'orientation*, DSTI/STP(2006)27, 2006, 31 p.

s'est modifiée au cours des dernières années. À cette fin, il a demandé au Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) de lui fournir des données utiles pour dresser un état de la situation des RHST ainsi que les principaux constats découlant de l'analyse de ces données.

Mandat

Cette étude, financée en partie par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, a été effectuée pour le compte du Conseil de la science et de la technologie dans le cadre de l'entente de service portant sur la mise à jour de certaines parties du portrait dynamique des travailleurs hautement qualifiés² et de l'avis du Conseil³. Elle fait l'analyse de la situation de l'emploi hautement qualifié au Québec au cours des dernières années et devrait permettre au Conseil d'avoir un portrait récent de la situation ainsi que quelques indications sur les perspectives relatives à la demande et à l'offre de main-d'œuvre.

Situation selon le portrait et l'avis du CST publiés en 2004

Le portrait dressé par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie en 2004 et l'avis du Conseil de la science et de la technologie qui s'en est suivi faisaient ressortir la place que prend le savoir dans l'économie d'aujourd'hui. L'analyse faisait également ressortir la progression, particulièrement depuis la fin de la dernière décennie, des technologies de l'information et des communications (TIC) et leur effet sur l'environnement économique et social. Quelques années après le début du nouveau millénaire et l'éclosion de la bulle des TIC, le Québec connaissait toujours un rythme de croissance soutenu, et tous les segments de son économie en profitaient. Sur le plan démographique, le portrait faisait ressortir une scolarisation de plus en plus poussée chez les nouvelles générations et une forte présence de la population féminine aux études postsecondaires. Cette évolution en matière de scolarité fait que le marché du travail se trouve devant une population active majoritairement très scolarisée (ayant au moins un diplôme postsecondaire) et une décroissance de la population moins scolarisée.

Parmi les autres éléments démographiques que le portrait de 2004 et l'avis du Conseil faisaient ressortir :

- Le vieillissement de la population : les projections démographiques montrent que la population en âge de travailler devrait atteindre son sommet en 2011 pour commencer à décliner par la suite.

² *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec : Portrait dynamique du marché du travail*, Québec, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, 2004.

³ *L'avenir de la main-d'œuvre hautement qualifiée : Une question d'ajustements*, Québec, Conseil de la science et de la technologie, 2004.

- L'évolution du taux d'activité : les taux d'activité ont progressé, résultat principalement de la participation accrue des femmes au marché du travail. Le Québec devra, néanmoins, faire encore plus de progrès pour rattraper certaines provinces canadiennes et les pays les plus avancés de l'OCDE.
- Toujours au chapitre de la démographie, le Québec, le Canada et bon nombre d'économies occidentales ont recours à l'immigration pour répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Le Québec a fait beaucoup de progrès dans ce domaine, particulièrement sur le plan de la sélection, mais tire toujours de l'arrière en ce qui concerne le volume d'immigrants.

En ce qui concerne les pénuries de main-d'œuvre, bien que des déséquilibres pouvaient apparaître dans certaines professions ou secteurs d'activité, l'appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre n'indiquait en rien que le Québec se trouvait devant un déficit structurel en personnel. Des ajustements demeurent, cependant, continuellement nécessaires pour une meilleure utilisation des ressources disponibles.

Situation actuelle : le portrait a-t-il changé depuis?

L'analyse des données les plus récentes montre que le marché du travail québécois reste toujours sur sa lancée observée depuis la deuxième moitié de la dernière décennie. Ce sont près de 640 000 emplois qui ont été créés entre 1996 et 2006, soit plus de six fois le volume de nouveaux emplois de la décennie antérieure. Sur le plan qualitatif, l'emploi hautement qualifié a largement contribué à cette embellie. Les taux d'activité et d'emploi sont toujours à la hausse, alors que le taux de chômage continue de reculer. En ce qui concerne la dimension sectorielle, comme dans toutes les économies occidentales, les industries des services prennent plus de place dans l'économie québécoise. De son côté, le secteur manufacturier, qui avait connu une conjoncture favorable jusqu'à ces dernières années, subit, désormais, de plus en plus les conséquences de l'incertitude qui règne sur le marché américain, de la hausse du dollar canadien ainsi que de la concurrence de nouveaux joueurs, tels que la Chine, particulièrement dans certains segments de la fabrication (vêtement, textile, par exemple).

En ce qui concerne la haute technologie, notamment dans son segment lié aux TIC, elle a été la locomotive de la croissance de l'emploi entre 1996 et 2000. Depuis, l'éclatement de la bulle et les événements du 11 septembre semblent avoir porté ombrage à la forte croissance de ces activités. Toutefois, l'emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées, très présentes dans ce domaine, a continué de progresser au Québec depuis le nouveau millénaire.

Du côté de l'offre de main-d'œuvre, les perspectives démographiques indiquent que la population en âge de travailler atteindra un sommet au cours des cinq prochaines années pour commencer à décliner par la suite. Au chapitre de l'activité sur le marché du travail, les femmes ont été la principale source de croissance du taux d'activité depuis les dernières décennies. Les dernières données montrent cependant que cette hausse tend à s'essouffler et que le comportement des femmes ressemble de plus en plus à celui de la population masculine. Les dernières années ont vu également une reprise de la participation au marché du travail des personnes de 55 ans et plus.

Le nombre de personnes très scolarisées est toujours en croissance, et les femmes, qui constituent la majorité des nouvelles cohortes, intègrent en grand nombre le marché du travail. Cette évolution, qui avait été relevée, rappelons-le, dans le portrait de 2004, devrait sans aucun doute se poursuivre dans les prochaines années. Par ailleurs, la forte croissance de la population diplômée, et particulièrement universitaire, se traduit par une certaine pression sur le marché du travail depuis quelques années. En effet, bien que les conditions d'emploi demeurent toujours plus favorables pour les personnes les plus diplômées, les principaux indicateurs de l'emploi (taux de chômage et taux d'emploi) montrent que les écarts avec les personnes moins scolarisées tendent à se réduire. De plus, la présence de femmes parmi les travailleurs très scolarisés n'est pas sans effets sur l'équilibre du marché du travail sur le plan des professions. Les femmes, qui choisissent toujours majoritairement des domaines d'études traditionnellement à forte présence féminine, se retrouvent en général dans un nombre limité de professions et de secteurs d'activité. De ce fait, certaines professions en forte demande peuvent ne pas trouver suffisamment de candidats pour accroître leurs effectifs ou pour remplacer la main-d'œuvre masculine qui quitte le marché du travail.

Pour ce qui est de la formation continue, l'évolution des technologies et l'apparition, ou la disparition, de certains métiers se traduisent par des besoins en compétences nouvelles pour l'exercice de certaines professions. La main-d'œuvre doit donc s'adapter continuellement à ces changements, et la formation continue, ou formation tout au long de la vie, constitue à cet égard le moyen utilisé dans toutes les économies pour mettre à jour les connaissances. Le recours à cette forme de formation procure un avantage aussi bien aux entreprises qu'aux individus qui en bénéficient. L'absence de données récentes ne nous a pas permis de faire une évaluation détaillée de la situation au Québec, mais l'information disponible montre, cependant, que beaucoup de progrès ont été faits par la province dans ce domaine. Ces progrès lui ont permis de réduire son écart par rapport au Canada,



même si la culture de formation continue demeure toujours relativement moins implantée dans la province.

Sur le plan de l'évolution démographique, l'apport de l'immigration constitue environ les deux tiers⁴ de la croissance de la population québécoise. L'immigration constitue également un moyen de répondre dans des délais courts à la demande de main d'œuvre, particulièrement pour les emplois hautement qualifiés. Le Québec a réalisé d'importants progrès depuis quelques années, surtout en ce qui a trait à la sélection des immigrants, mais il accuse toujours un retard par rapport à l'Ontario et à la moyenne canadienne sur le plan du volume des nouveaux arrivants. Les données récentes montrent par ailleurs que les immigrants ont toujours des difficultés d'accès à l'emploi, particulièrement les plus récemment arrivés. Ces derniers, qui sont, dans une grande proportion, très scolarisés, connaissent des taux de chômage trois fois plus élevés que ceux de la population non immigrante.

Les pénuries de main-d'œuvre sont-elles à nos portes?

Au Québec, le marché du travail demeure en croissance depuis une dizaine d'années, et les tendances démographiques indiquent que la population en âge de travailler devrait commencer à décliner dans quelques années. Malgré cela, et comme il a déjà été souligné dans le portrait publié en 2004, rien n'indique que des pénuries généralisées de main-d'œuvre, particulièrement pour les travailleurs hautement qualifiés, sont à prévoir dans un proche avenir. L'évolution des taux d'activité, des compétences de la main-d'œuvre et de la structure du monde industriel ainsi que les gains de productivité sont des facteurs déterminants pour l'équilibre du marché du travail. La situation peut, toutefois, être différente pour des professions ou des secteurs d'activité en particulier; à ce point de vue, certaines tensions conjoncturelles sont possibles. Ces tensions localisées peuvent d'ailleurs survenir y compris dans un contexte d'offre globale de main-d'œuvre abondante.

Plan de l'étude

L'analyse présentée dans ce document fait dans une première partie le point sur l'évolution depuis la dernière décennie des caractéristiques de l'emploi au Québec. Cette partie fait ressortir les principales tendances par profession et secteur d'activité en mettant l'accent sur les professions hautement qualifiées et les secteurs de haute technologie. La dimension régionale est également traitée pour montrer le poids de la région montréalaise en ce qui concerne la concentration des

⁴ Statistique Canada, *Rapport sur l'état de la population du Canada 2003 et 2004*, no 91-209-X1F, Ottawa, Statistique Canada, page 27.

travailleurs du savoir et des industries de haute technologie. Enfin, une évaluation des postes vacants de quatre mois et plus, sur la base des résultats de l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec, et quelques perspectives d'emploi par genre et niveau de compétence permettent de donner une idée générale des besoins actuels et futurs de main-d'œuvre.

Dans la deuxième partie, on traite de l'évolution de la fréquentation scolaire au collégial et à l'université pour montrer le poids grandissant de la population très scolarisée au détriment des personnes moins scolarisées. L'incidence sur l'évolution du marché du travail de cette progression ainsi que de la place des femmes parmi les personnes diplômées du postsecondaire, en comparaison avec la situation des personnes moins scolarisées, est également traitée. Il est aussi question de la situation du Québec en matière de formation continue, instrument permettant d'améliorer et de mettre à jour les compétences de la main-d'œuvre en rapport avec l'évolution des qualifications requises pour répondre aux besoins du marché du travail

La troisième partie est consacrée aux questions démographiques et fait ressortir les principales tendances du taux d'activité par groupe d'âge et par sexe, dans un contexte de vieillissement de la population. Elle donne aussi quelques scénarios de perspectives pour les prochaines années. Enfin, il y est question de l'immigration et de son incidence sur l'apport en population de manière générale et sur la main-d'œuvre hautement qualifiée en particulier. On y présente également l'analyse de la performance du Québec en matière d'attraction et d'intégration en emploi des immigrants.



Partie 1 : L'emploi au Québec : situation actuelle et tendances

1. Évolution au cours des deux dernières décennies

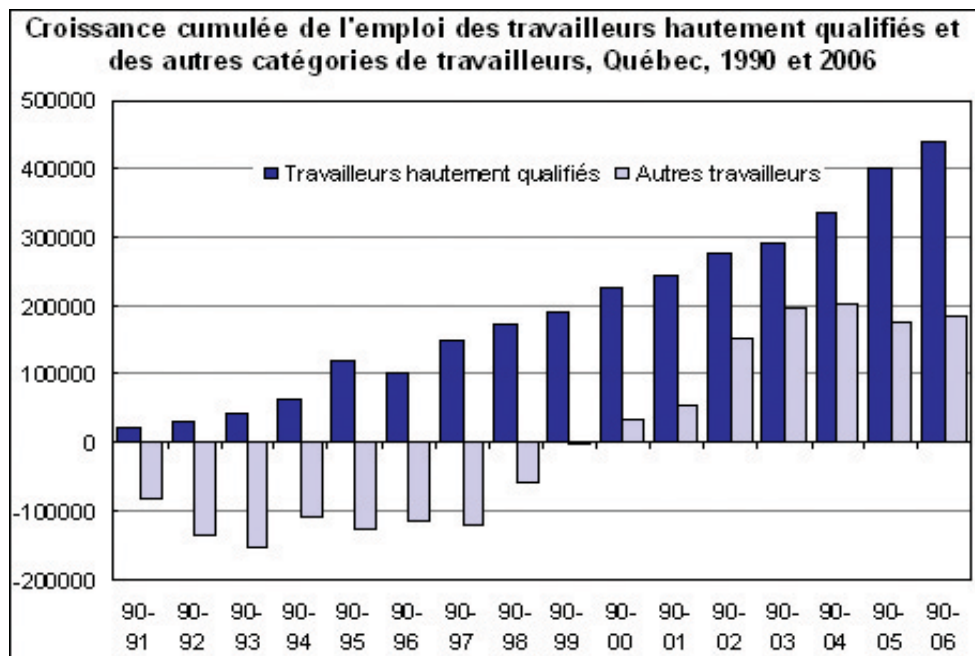
Dix années de croissance pour le marché du travail...

Le marché du travail s'est nettement amélioré depuis la reprise amorcée en 1996. Entre 1996 et 2006, il s'est créé 635 000 emplois au Québec, contre seulement un peu plus de 100 000 au cours des dix années antérieures à 1996. Le fait que le nombre d'emplois ait largement dépassé l'augmentation de la population depuis 1996 a permis de réduire de façon importante le nombre de personnes en chômage. Les taux d'activité et d'emploi ont en conséquence augmenté fortement, tandis que le taux de chômage a enregistré une baisse marquée.

... et les travailleurs hautement qualifiés y ont contribué grandement

Malgré la piètre performance de l'économie pendant la première moitié de la dernière décennie, soit entre 1991 et 1995, période au cours de laquelle pratiquement aucun gain au chapitre de l'emploi global n'a été observé, on remarque que les travailleurs hautement qualifiés ont été grandement favorisés en obtenant la majorité des nouveaux emplois créés. Alors que l'emploi se contractait entre 1991 et 1995 pour les travailleurs relativement moins qualifiés, près de 100 000 emplois qui nécessitent habituellement un diplôme d'études collégiales ou universitaires pour remplir les fonctions étaient créés, soit une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 2,2 %. La reprise amorcée au milieu des années 1990 aura toutefois permis aux travailleurs relativement moins qualifiés de connaître de meilleurs jours avec la création de près de 300 000 emplois entre 1996 et 2006, contre plus de 335 000 nouveaux emplois pour les travailleurs hautement qualifiés. Ces derniers ont donc récolté plus d'un emploi sur deux au cours de cette période, alors qu'ils ne constituent qu'environ 40 % de la main-d'œuvre.

Graphique 1.1



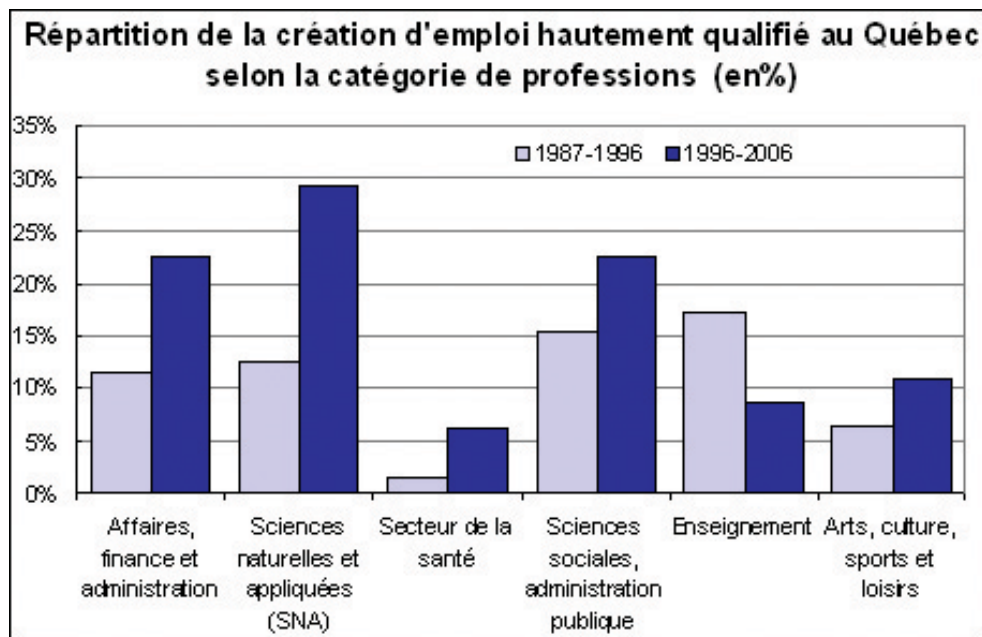
Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

L'évolution du marché du travail au Québec au cours de cette période a été intimement liée à la conjoncture économique, mais le progrès technologique y a également joué un rôle important. En effet, la diffusion des technologies de l'information et des communications (TIC) dans notre environnement depuis les années 1990 a façonné la demande de main-d'œuvre au Québec, notamment en ce qui a trait à celle hautement qualifiée.

2. Secteurs d'activité et professions

Le foisonnement de l'emploi hautement qualifié au cours des dix dernières années a bénéficié à l'ensemble des professions hautement qualifiées. Cependant, certaines d'entre elles se sont démarquées à de nombreux égards. Au cours de ces dix années, ce sont les professions des sciences naturelles et appliquées qui ont été à l'avant-garde de la création d'emplois, alors qu'elles ont récolté la plus grande part des nouveaux postes visant la main-d'œuvre hautement qualifiée. Elles ont été à l'origine de près d'un nouvel emploi hautement qualifié sur trois (29,3 %) au cours de cette période, pour un total de presque 100 000 nouveaux postes. Alors qu'elles regroupaient moins de 15 % des travailleurs hautement qualifiés en 1996, les professions des sciences naturelles et appliquées employaient presque un travailleur hautement qualifié sur cinq (17,8 %) dix ans plus tard. Les sciences sociales, administration publique ainsi que les affaires, finance et administration n'ont pas été en reste au cours de cette période, puisqu'elles ont toutes deux récolté un nouvel emploi sur cinq (22,5 %).

Graphique 1.2



Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

Les travailleurs hautement qualifiés ne sont donc pas uniquement ingénieurs, informaticiens, chimistes ou techniciens apparentés. Cette catégorie inclut tous les emplois qui nécessitent habituellement une formation collégiale technique ou universitaire. Sans être aux premières loges du développement technologique, ces travailleurs jouent souvent un rôle important dans la diffusion et l'application des nouvelles technologies. Un même parallèle peut être fait sur le plan sectoriel. En effet, les industries de haute technologie et celles à forte concentration de ressources humaines hautement scolarisées n'ont pas uniquement contribué à l'essor de l'emploi hautement qualifié. Même si elles ont, en général, une main-d'œuvre plus scolarisée que celle de l'ensemble de l'économie, plusieurs d'entre elles offrent toutefois des emplois qui n'exigent pas une scolarité avancée.

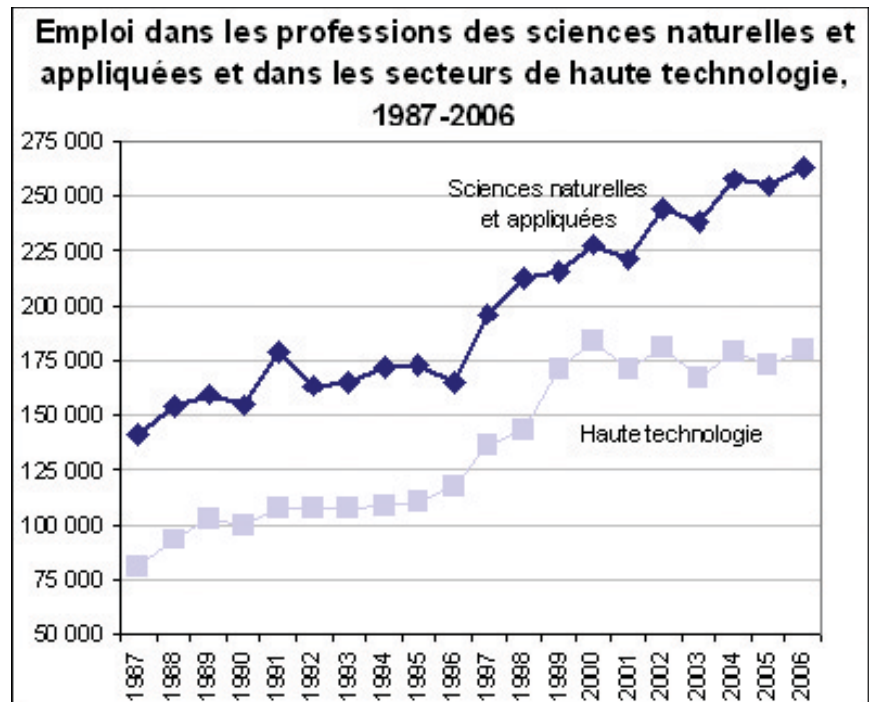
Sciences naturelles et appliquées et haute technologie : les deux font la paire

La forte croissance de l'emploi dans les sciences naturelles et appliquées n'est pas sans lien avec le développement des industries de haute technologie⁵ au Québec. En effet, les niveaux d'emploi dans les professions des sciences naturelles et appliquées et dans les secteurs de haute technologie ont connu une évolution similaire, notamment une ascension accélérée entre 1996 et 2000. La

⁵ Industries de haute technologie : produits informatiques et électroniques, produits pharmaceutiques et médicaments ainsi que produits aérospatiaux et leurs pièces du côté du secteur manufacturier; architecture, génie et services connexes, conception de systèmes informatiques et services de recherche et développement pour les services.

croissance de l'emploi dans ces secteurs ne s'est pas faite sans la contribution des technologies de l'information et des communications (TIC). Ce segment de la haute technologie a été à l'origine de la création de sept emplois sur dix (68,5 %) dans l'ensemble de la haute technologie entre 1996 et 2000. Au cours de cette période, les professionnels en informatique, très présents dans cette industrie, ont obtenu à eux seuls presque deux emplois sur cinq (37,1 %) dans les sciences naturelles et appliquées.

Graphique 1.3



Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

Par la suite, l'éclatement de la bulle des technologies et les événements de septembre 2001 ont porté ombrage à la haute technologie. Depuis cette date, l'emploi dans ce secteur n'a pratiquement pas progressé, les effectifs se situant en moyenne à 175 000 travailleurs par année. En dépit du ralentissement marqué de la haute technologie, les sciences naturelles et appliquées ont néanmoins continué de voir leurs effectifs s'accroître au fil des ans. Ces dernières ont donc été appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans les autres secteurs d'activité en raison, notamment, de la diffusion des technologies de l'information et des communications dans notre environnement.

Malgré les difficultés éprouvées par la haute technologie, il n'en demeure pas moins que l'emploi hautement qualifié a continué sa progression après le passage au nouveau millénaire, bien qu'à un rythme moins soutenu que celui enregistré

dans la deuxième portion de la décennie 1990. De nouvelles sources de croissance se sont donc substituées à celles en déclin. L'économie dite « traditionnelle » a pris le relais de la haute technologie. Les bas taux d'intérêt en vigueur dans les premières années suivant l'an 2000 ont stimulé la construction résidentielle et la consommation, ce qui s'est traduit par une augmentation notable de l'emploi pour les travailleurs relativement moins qualifiés comparativement à ceux plus qualifiés. En conséquence de ce contraste marqué entre les sources de croissance économique jusqu'en 2000 et celles des années qui ont suivi, le profil de la création d'emplois s'est modifié au tournant du nouveau millénaire. C'est ainsi qu'entre 2000 et 2003, l'emploi moins qualifié a crû à un rythme annuel moyen de 2,5 %, contre 1,6 % pour l'emploi hautement qualifié. Les secteurs de la construction et du commerce ont été les fers de lance de l'emploi au Québec au cours de cette période. Le réinvestissement massif dans le réseau de la santé à partir de l'an 2000 a profité également aux travailleurs de la santé, qui ont vu l'emploi augmenter de 2,5 % entre 2000 et 2003. Le recul de l'emploi dans ce domaine entre 1996 et 2000 (-1,5 % par année) a donc laissé place à une croissance supérieure à celle de l'ensemble du marché du travail au cours des années suivantes. Fait à noter, les professions des sciences sociales, administration publique ainsi que celles des arts, culture et loisirs ont continué sur leur lancée de la fin des années 1990 avec des croissances annuelles moyennes respectives de 8 % et 5,6 % entre 2000 et 2003. En somme, la débâcle de la haute technologie a surtout affecté les sciences naturelles et appliquées, qui ont vu l'emploi progresser à un rythme cinq fois moins rapide entre 2000 et 2003 (1,5 %) qu'entre 1996 et 2000 (8,4 %).

L'année 2004 aura toutefois marqué le retour à l'avant-scène de l'emploi hautement qualifié. Entre 2003 et 2006, ce dernier a progressé à un rythme trois fois plus élevé que celui de l'ensemble du marché du travail (3,5 % contre 1,2 % pour l'ensemble du marché du travail). Les professions des affaires, finance et administration tout comme celles de la santé et des sciences sociales, mais également celles des sciences naturelles et appliquées ont contribué à son essor au cours de cette période. L'emploi moins qualifié n'a cependant pas suivi la même trajectoire que son pendant hautement qualifié. La hausse du huard par rapport à sa contrepartie américaine à partir de 2003 a eut tôt fait de porter ombrage au secteur manufacturier, ce qui s'est traduit par des pertes d'emplois qui ont surtout touché les postes moins qualifiés.

Tableau 1.1*Emploi et taux de croissance annuelle moyen (TCAM) de l'emploi au Québec, professions hautement qualifiées, 1996-2006*

	1996	2000	2003	2006	TCAM		
	n. (000)	n. (000)	n. (000)	n. (000)	96-00	00-03	03-06
Ensemble des professions	3 129,8	3 402,8	3 628,8	3 765,4	2,1%	2,2%	1,2%
Travailleurs hautement qualifiés (THQ)	1 149,6	1 274,7	1 338,2	1 485,8	2,6%	1,6%	3,5%
Gestion	319,5	331,6	288,0	319,3	0,9%	-4,6%	3,5%
Affaires, finance et administration*	173,7	193,6	211,0	249,2	2,8%	2,9%	5,7%
Sciences naturelles et appliquées (SNA)	165,2	227,8	238,3	263,9	8,4%	1,5%	3,5%
Secteur de la santé**	148,3	139,8	150,6	169,3	-1,5%	2,5%	4,0%
Sciences sociales, administration publique	120,0	140,0	176,3	195,5	3,9%	8,0%	3,5%
Enseignement	133,7	139,2	153,1	163,0	1,0%	3,2%	2,1%
Arts, culture, sports et loisirs	89,2	102,7	120,9	125,6	3,6%	5,6%	1,3%
Ensemble des autres travailleurs	1 980,2	2 128,1	2 290,6	2 279,6	1,8%	2,5%	-0,2%

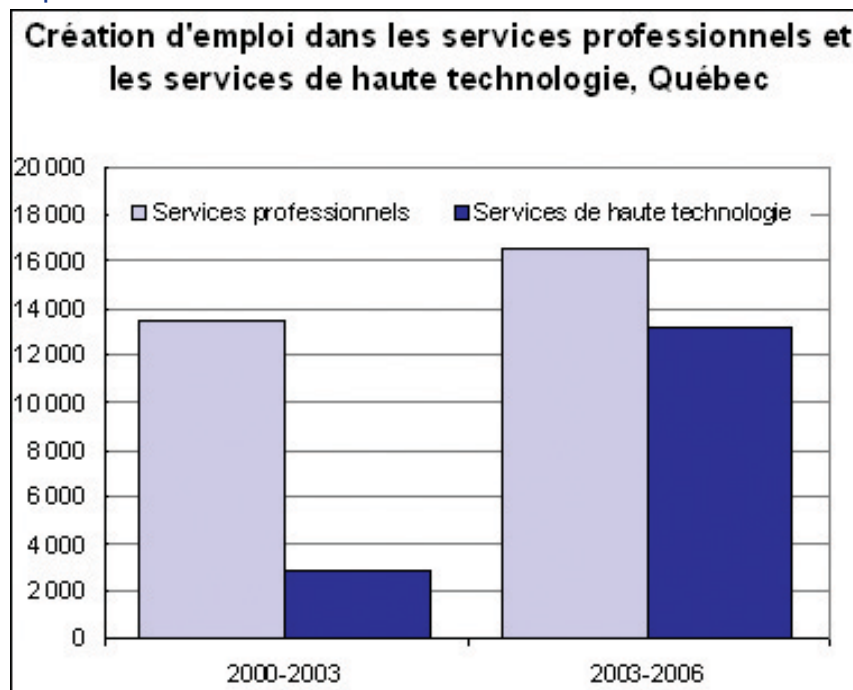
* Exclut le personnel de secrétariat et le personnel de bureau

** Exclut le personnel de soutien des services de santé

Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

La reprise de l'activité dans les services de haute technologie en 2004, notamment ceux liés à la conception de systèmes informatiques, a fait en sorte que ce secteur a recommencé activement à contribuer à la progression de l'emploi hautement qualifié. En effet, la hausse de l'emploi dans ce segment des TIC a propulsé l'emploi dans les services de haute technologie vers de nouveaux sommets. En fait, 10 000 nouveaux emplois ont vu le jour dans ce secteur depuis 2004. Avec cette poussée, l'emploi dans cette industrie dépasse désormais le sommet atteint en 2000. Cependant, la progression des dernières années est moins importante que celle qui avait donné naissance aux 17 000 nouveaux emplois entre 1997 et 1999. En effet, les dernières années de la décennie 90 correspondent à la période durant laquelle ce secteur était à son firmament, dynamisé, entre autres, par le bogue de l'an 2000 et l'arrivée massive des « .com » dans notre environnement. Pour leur part, les services professionnels (comptabilité, droit, juridique, design, services conseils, publicité, etc.), qui ont une concentration élevée de travailleurs très scolarisés, ont continué de contribuer activement à la croissance de l'emploi hautement qualifié.

Graphique 1.4



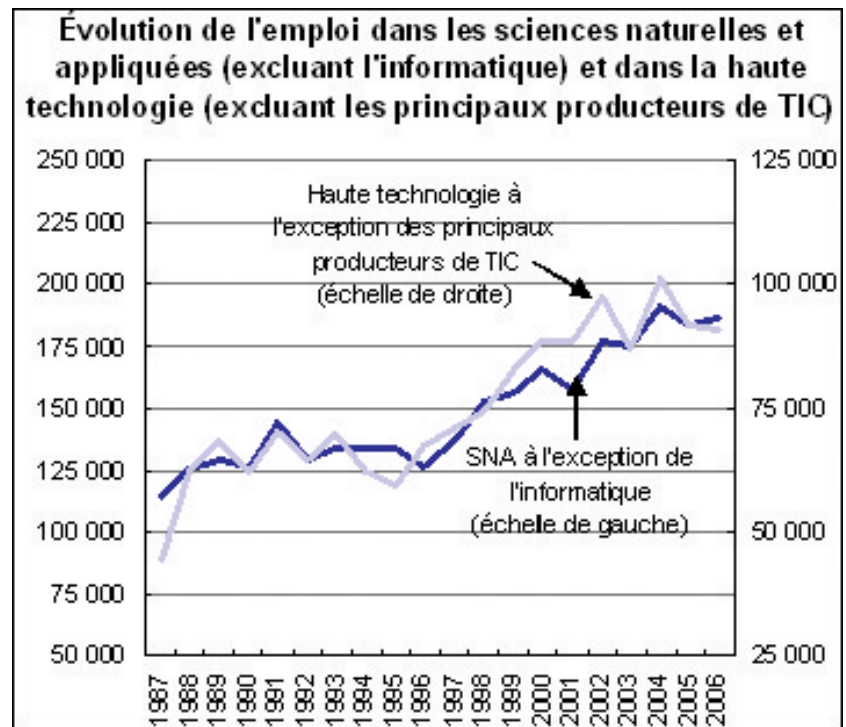
Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

L'embellie dans les services de conception de systèmes informatiques s'est traduite par une demande accrue de personnel de ce domaine. Ainsi, les professionnels en informatique se sont enrichis de plus de 13 000 nouveaux emplois depuis 2003, pour une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 6,8 %. Avec une telle progression, les professionnels en informatique ont récolté un nouvel emploi sur dix au cours de cette période, alors qu'ils ne représentaient qu'environ 2 % de la main-d'œuvre du Québec. Après avoir fait une pause au tournant du millénaire, les informaticiens sont donc revenus aux avant-postes de la création d'emplois et ils ont été partie prenante au retour des sciences naturelles et appliquées comme acteur de premier plan en matière de contribution au marché du travail.

Bien qu'une partie de la croissance des services de conception de systèmes informatiques puisse provenir de l'impartition des activités informatiques par les entreprises, ce qui ne fait que déplacer des emplois déjà créés, une bonne part tient au dynamisme propre de cette industrie. Le fait que le nombre de nouveaux emplois pour les professionnels en informatique ait été supérieur aux gains enregistrés dans les services de conception de systèmes informatiques, où cette main-d'œuvre occupe presque un emploi sur deux (47,4 %), témoigne simplement de la pénétration des technologies de l'information et des communications dans notre environnement. Désormais, les informaticiens sont présents dans une panoplie de secteurs d'activités.

Du côté des autres professions des sciences naturelles et appliquées (chimistes, architectes, ingénieurs, mathématiciens, etc.), l'évolution de l'emploi a suivi, règle générale, la même tendance que celle des industries de haute technologie qui ne sont pas liées aux TIC. En effet, l'emploi pour cette partie des sciences naturelles et appliquées a progressé à un rythme continu de 5,8 % par année entre 1996 et 2002, période pendant laquelle l'emploi dans les autres industries de haute technologie progressait également à un rythme nettement au-dessus de la moyenne du marché du travail (6,4 %). Par la suite, la conjoncture et, plus particulièrement, les événements de septembre 2001, ont affecté la cadence de la création d'emplois dans cette partie de la haute technologie (-1,7 %), notamment dans l'aérospatiale, ce qui n'a pas été sans effets sur ce segment des sciences naturelles et appliquées. Entre 2002 et 2006, l'emploi dans ces professions n'a augmenté que de 1,5 % par année, tandis que l'ensemble du marché du travail voyait ses effectifs progresser de 2 % par année. L'évolution de l'emploi dans la haute technologie et les sciences naturelles et appliquées depuis 2004 s'est donc faite en deux temps. D'un côté, le secteur des TIC et les professions liées à ce domaine ont repris le chemin de la croissance, tandis que les autres industries de haute technologie et les professions qui y sont rattachées peinent toujours à retrouver leurs marques.

Graphique 1.5

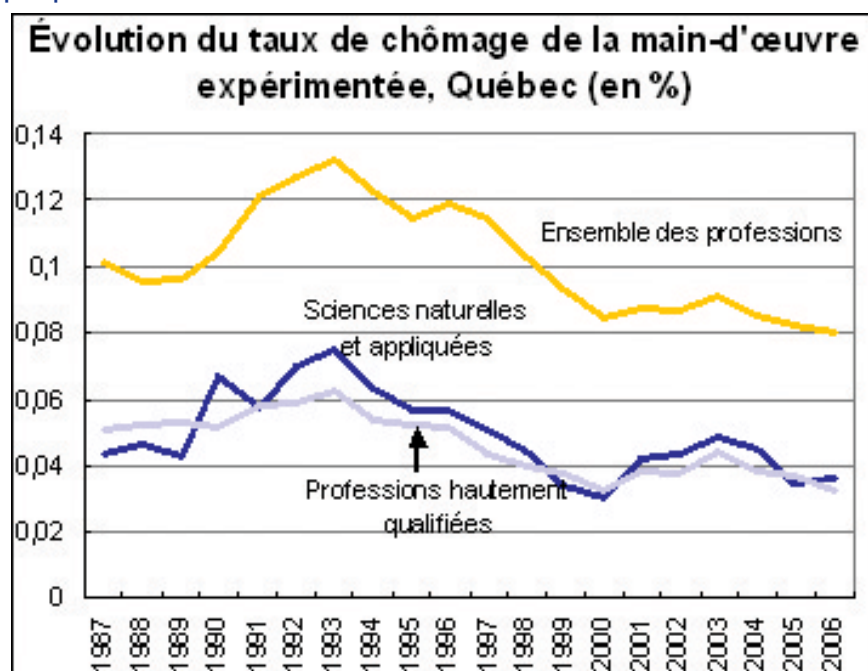


Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

3. Pénuries et emplois hautement qualifiés : ce que les données révèlent

L'augmentation de la cadence de la création d'emplois hautement qualifiés depuis 2003 (3,5 % par année contre 1,5 % pour l'ensemble du marché du travail) s'est faite dans un contexte de resserrement du marché du travail : le taux de chômage ayant atteint en 2006 son niveau le plus bas depuis 1976 à 8 %. Pour leur part, après avoir connu une hausse du chômage entre 2000 et 2003, les travailleurs hautement qualifiés ont également vu leur taux de chômage reculer à partir de l'année 2004. En 2006, il était sous les 4 %, soit un taux similaire à celui enregistré en 2000. Compte tenu des progrès réalisés par l'emploi hautement qualifié et moins qualifié au Québec, il s'ensuit que la compétition entre les employeurs pour attirer la main-d'œuvre s'est accrue au cours des dernières années.

Graphique 1.6



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Depuis 2002, le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) mène une enquête annuelle récurrente afin de mesurer certains indicateurs liés au marché du travail, dont l'inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. L'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec⁶ (EREQ) récolte, entre autres, de l'information auprès des établissements de la province sur les postes qui sont demeurés vacants pendant au moins quatre mois, et ce, en dépit des efforts de recrutement déployés par l'employeur.

⁶ L'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec couvre les établissements du secteur privé de cinq employés et plus à l'exception des secteurs primaire et public.

De concert avec l'évolution générale du marché du travail au Québec au cours des dernières années, les données de l'EREQ montrent que les postes vacants de quatre mois et plus ont augmenté sensiblement. De 11 800 qu'ils étaient en 2003, les postes vacants de quatre mois et plus se chiffraient à près de 15 000 pour l'ensemble de la province en 2006. Ce constat est d'autant plus marqué en ce qui concerne les travailleurs hautement qualifiés. Ces derniers ont plus que doublé pour cette catégorie de travailleurs, passant de 2 600 à près de 6 500 postes au cours de la même période, une pointe à 7 600 postes ayant été enregistrée en 2005. De ce lot, notons que les emplois de niveau professionnel représentaient près de sept postes vacants de longue durée sur dix chez les travailleurs hautement qualifiés en 2006. Il s'ensuit que, dans le sillage de la progression de l'emploi hautement qualifié, la part des vacances de longue durée (poste demeuré vacant depuis quatre mois ou plus) pour les travailleurs hautement qualifiés dans les vacances totales a augmenté, passant de 22,1 % en 2003 à 43,5 % en 2006.

Malgré la hausse du volume des postes vacants de longue durée, ces derniers ne représentent qu'un très faible pourcentage de l'emploi au Québec. Ramenés en proportion de l'emploi, les postes vacants de longue durée ne représentaient que 0,8 % de l'ensemble de l'univers de l'EREQ en 2006. En ce qui concerne les travailleurs hautement qualifiés, cette proportion se situait à 1,4 % pour 2006, en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2003. Fait à noter, le non comblement des postes vacants de longue durée pour des emplois hautement qualifiés en 2006, mais également pour les années précédentes, est surtout lié au manque d'expérience de la part des candidats, qu'ils soient nouvellement diplômés ou non. En effet, près d'un répondant sur deux (46,3 %) a mentionné ce critère en 2006, alors que la raison liée au manque de candidats ayant postulé pour l'emploi ne récolte que 18 % des voix. Dans un cas de pénurie avérée et généralisée, on peut penser que cette dernière raison afficherait un résultat nettement plus élevé.



Tableau 1.2

Nombre de postes vacants de longue durée par profession au Québec

	2003	2006	En % de l'emploi	
			2003	2006
TRAVAILLEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS	2 624	6 417	0,6%	1,4%
CADRES	362	663	0,2%	0,4%
PROFESSIONNELS	1 318	4 481	0,9%	2,7%
TECHNICIENS DE NIVEAU COLLÉGIAL	944	1 273	0,8%	0,9%
TECHNICIENS QUI NE SONT PAS DE NIVEAU COLLÉGIAL	2 365	2 736	0,8%	0,9%
SECRÉTAIRES	120	219	0,2%	0,5%
MÉTIERS	2 096	1 996	1,2%	1,0%
SUPERVISEURS ET SURVEILLANTS	149	521	0,2%	0,8%
TRAVAILLEURS INTERMÉDIAIRES ET ÉLÉMENTAIRES	6 877	5 615	0,6%	0,5%
PERSONNEL GÉNÉRAL DE BUREAU	397	626	0,2%	0,4%
PERSONNEL GÉNÉRAL DE LA VENTE ET DES SERVICES	3 398	2 751	0,7%	0,5%
TRAVAILLEURS DE LA PRODUCTION	3 082	2 238	0,6%	0,5%
TOTAL	11 866	14 769	0,6%	0,8%

Source : *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec.*

Comme dans le cas des professions, le resserrement du marché du travail s'est également traduit par une hausse des postes vacants de longue durée dans les secteurs intensifs en ressources humaines très scolarisées. Ainsi, on note une augmentation du nombre de postes vacants de quatre mois et plus en pourcentage de l'emploi (taux de vacances) dans la haute technologie et les services professionnels. Comme l'indique le tableau ci-après, les taux de vacances de longue durée dans ces secteurs étaient, en moyenne, deux fois plus élevés (environ 1,6 %) que ceux observés pour l'ensemble des secteurs (0,8 %). Une demande accrue pour les travailleurs hautement qualifiés conjuguée à une reprise de l'activité dans ces secteurs s'est donc reflétée par une hausse de la compétition entre les employeurs afin de s'approprier les meilleurs éléments disponibles, ce qui a entraîné une hausse des postes vacants de longue durée entre 2003 et 2006 dans ces secteurs.

Tableau 1.3

Nombre de postes vacants de longue durée par secteur, Québec

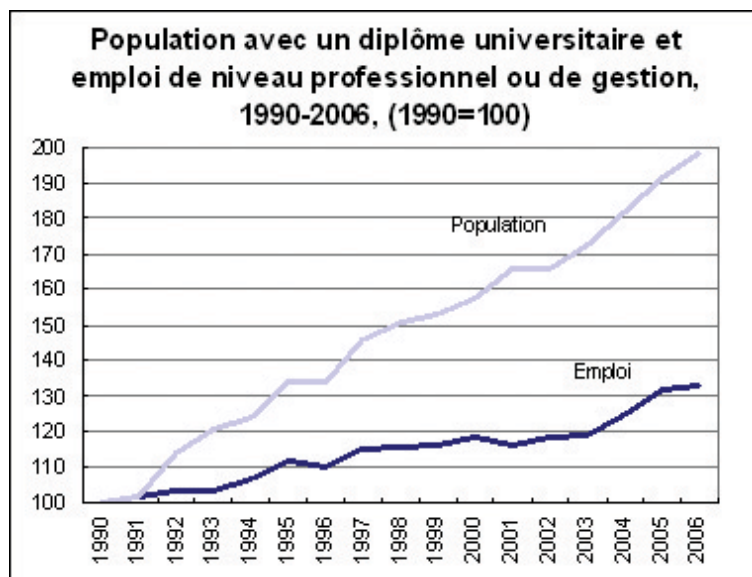
	2003	2006	En pourcentage de l'emploi	
			2003	2006
FABRICATION DE HAUTE TECHNOLOGIE	157	908	0,3%	1,7%
PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES	56	136	0,3%	0,7%
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	91	68	1,2%	0,8%
PRODUITS AÉROSPATIAUX	10	704	0,0%	2,7%
SERVICES DE HAUTE TECHNOLOGIE	434	1 251	0,7%	1,6%
ARCHITECTURE, GÉNIE ET SERVICES CONNEXES	177	479	0,9%	2,0%
CONCEPTION DE SYSTÈMES INFORMATIQUES	143	656	0,5%	1,7%
SERVICES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUES	114	115	0,8%	0,7%
SERVICES PROFESSIONNELS	304	733	0,7%	1,6%
AUTRES FABRICATIONS	1 381	1 795	0,3%	0,4%
AUTRES SERVICES	8 614	9 512	0,7%	0,8%
TOTAL	11 866	14 769	0,6%	0,8%

Source : *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec.*

La reprise de l'emploi hautement qualifié ces trois dernières années constitue un retournement par rapport à la situation qui prévalait au début du nouveau millénaire. Certes, une telle croissance de l'emploi concentrée dans un si court intervalle de temps a pu engendrer des pressions sur le marché du travail, voire des pénuries de main-d'œuvre localisées. Cependant, à la lumière des résultats de l'*Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*, il nous est difficile de conclure que, de façon générale, le marché du travail au Québec est ou sera victime de pénuries durables et généralisées de main-d'œuvre hautement qualifiée. Tout au plus, des difficultés de recrutement pourraient survenir pour des professions très spécifiques dans des domaines qui le sont tout autant. À cela, il faut ajouter que la population qui possède un diplôme d'études universitaires augmente beaucoup plus rapidement que l'emploi hautement qualifié. En fait, l'écart entre les emplois de niveau professionnel ou de gestion et la population qui détient les qualifications pour occuper ces postes ne cesse d'augmenter depuis les années 1990. Une réduction de cet écart est donc souhaitable, dans la mesure où elle permettrait une allocation des ressources humaines qui serait plus optimale. En effet, plusieurs diplômés universitaires sur le marché du travail seraient surqualifiés, et occuperaient des emplois n'exigeant pas nécessairement de diplôme universitaire.



Graphique 1.7



Source : Statistique Canada; compilation CETECH.

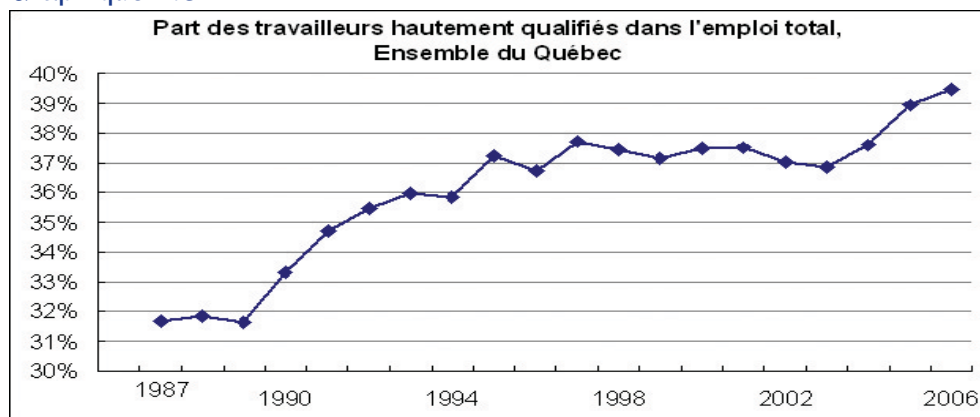
4. Place de Montréal dans l'emploi hautement qualifié et dans la haute technologie au Québec

La prépondérance de Montréal dans l'économie québécoise du savoir peut être évaluée à l'aune des travailleurs hautement qualifiés (THQ) et à celle des industries de haute technologie (IHT). Procédons à l'examen de ces deux mesures.

Travailleurs hautement qualifiés

Pour le Québec en général, la progression, pendant les vingt dernières années, des travailleurs hautement qualifiés au sein de la main-d'œuvre en emploi se révèle impressionnante, un gain de huit points entre les 31,7 % de 1987 et les 39,5 % de 2006, comme l'illustre ce graphique.

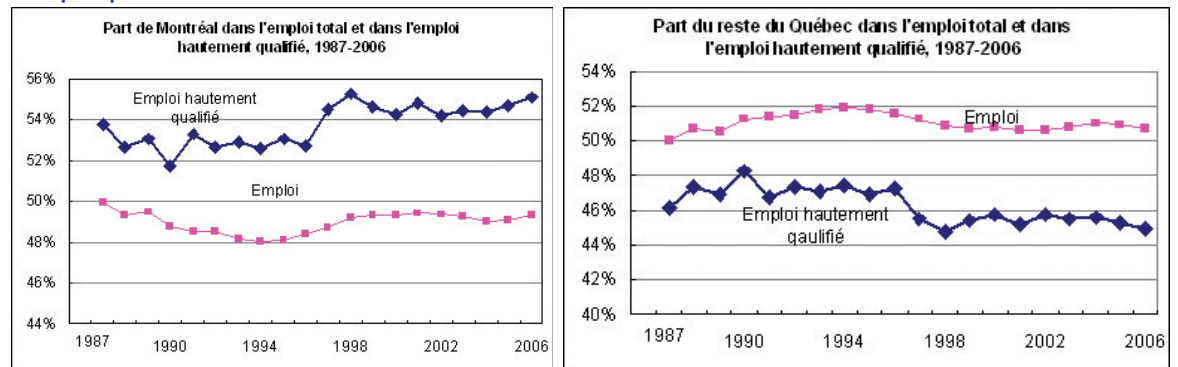
Graphique 1.8



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active.

Considérons une partition dichotomique du territoire québécois, la région métropolitaine de recensement de Montréal, appelée ici « Montréal », et le Reste du Québec (RQ). La part de Montréal dans la population des travailleurs hautement qualifiés, qui est passée de 52 à 55 % entre 1990 et 2006, excède sa part de l'emploi total qui est d'un peu moins de 50 %. La situation s'inverse, évidemment, pour le Reste du Québec dont la part des THQ a décliné de 48 % en 1990 à 45 % en 2006 et qui n'atteint pas le niveau de sa part de l'emploi total. Comme on le voit, cette répartition a peu varié dans le temps.

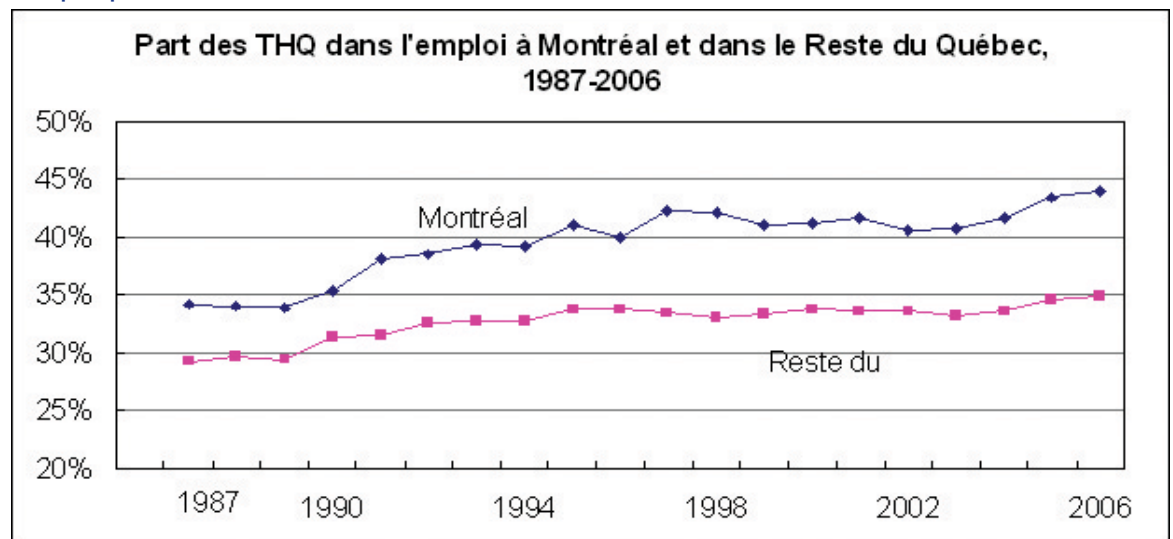
Graphique 1.9



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active.

Il découle des deux graphiques précédents que la proportion des travailleurs hautement qualifiés dans l'emploi est plus élevée à Montréal que dans le Reste du Québec. On remarque, à cet égard, une accentuation de la différence entre Montréal et le Reste du Québec, celle-ci passant de cinq points de pourcentage en 1987 à neuf points en 2006.

Graphique 1.10

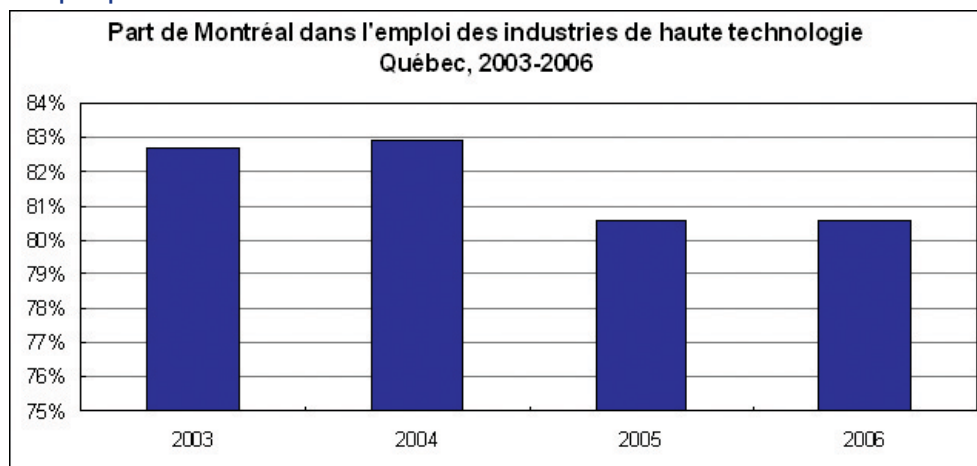


Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active.

Industries de haute technologie

Les industries de haute technologie se localisent, à 80 %, dans la région du grand Montréal (Île de Montréal, Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière) appelée ici « Montréal », tel qu'il ressort du graphique qui suit dont les données proviennent de l'*Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*, conçue et réalisée par le CETECH auprès des entreprises de cinq employés ou plus à l'exclusion des secteurs primaire et public.

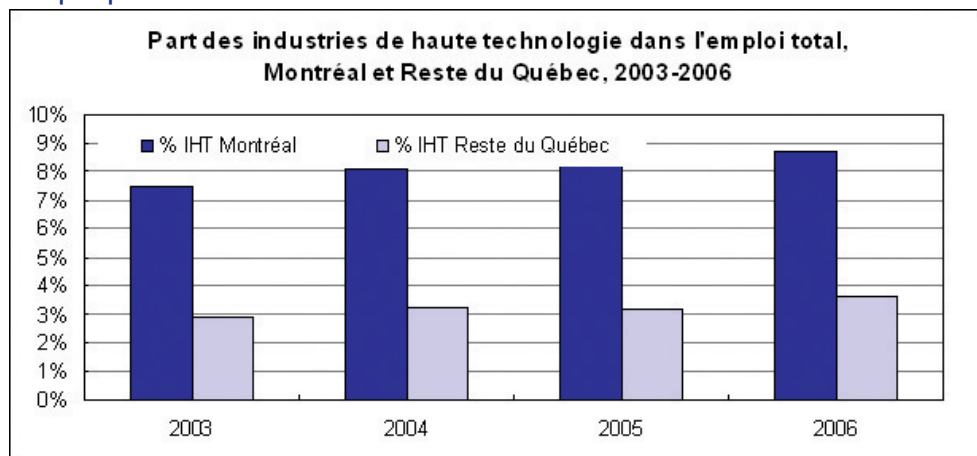
Graphique 1.11



Source : CETECH, *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*.

Il en résulte que la part des industries de haute technologie dans l'emploi total s'avère près de trois fois plus élevée à Montréal qu'ailleurs au Québec, comme on peut le voir ci-après.

Graphique 1.12



Source : CETECH, *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*.

Montréal et l'économie du savoir

C'est à Montréal, et ses environs, que l'économie du Québec s'est diversifiée et complexifiée. Le phénomène des grandes villes créatives est indissociable du développement économique partout dans le monde et à toutes les époques. Le commerce et l'industrie y ont trouvé leur écosystème, pour ainsi dire, de même que la science et la technologie sans lesquelles l'homme serait demeuré à l'âge de pierre. Il n'est, par conséquent, nullement étonnant que les statistiques confirment que Montréal constitue le point privilégié d'insertion du Québec dans l'économie du savoir.

5. Tendances prévisibles et enjeux futurs

Le cycle de croissance économique qui a cours au Québec depuis 1996 est le plus long enregistré au cours des trente dernières années. Au cours des dix dernières années, le taux de chômage est descendu à un de ses niveaux les plus bas et la proportion de la population âgée de 15 à 64 ans en emploi vogue de sommet en sommet.

Le foisonnement de l'emploi au cours de cette période aura profité à l'ensemble du spectre des compétences. Cependant, les travailleurs hautement qualifiés ont été des acteurs de premier plan en matière de contribution au marché du travail. Ces derniers ont récolté plus de la moitié des emplois créés au cours de cette période malgré un poids relatif inférieur à cette proportion. Par conséquent, une telle croissance de l'emploi dans un contexte de resserrement du marché du travail a exacerbé la compétition entre les employeurs pour attirer cette main-d'œuvre.

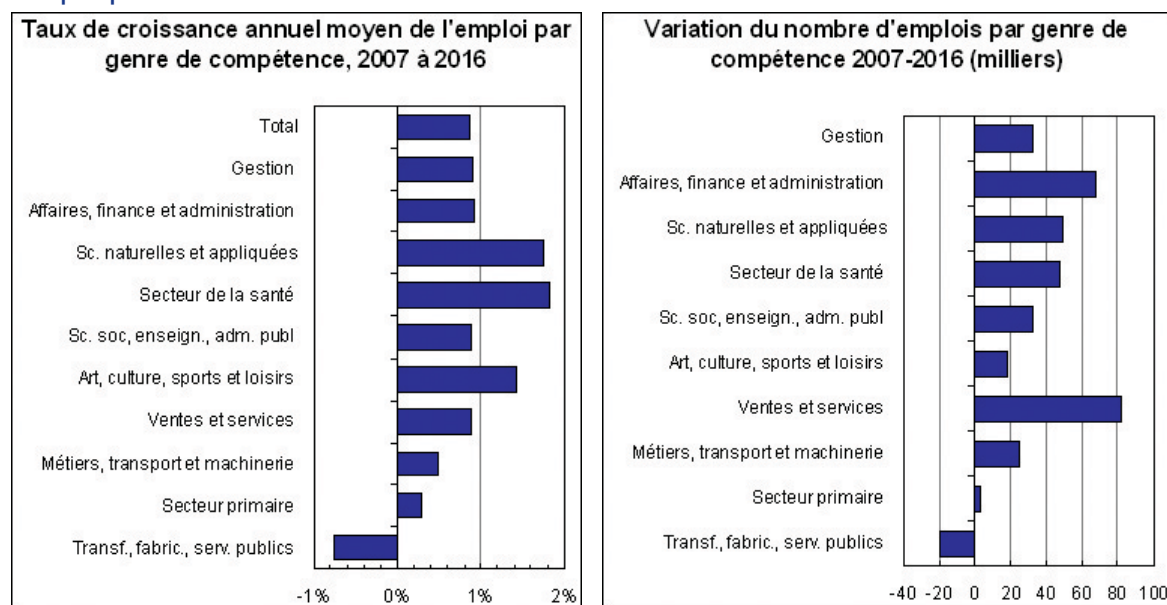
Les résultats de *l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec* appuient ce constat. Le nombre de postes vacants de quatre mois et plus répertoriés dans l'ensemble de la province a augmenté entre 2003 et 2006. Cela est d'autant plus vrai chez les employeurs qui ont des postes hautement qualifiés à pourvoir. Cependant, il faut admettre que ces postes ne sont pas monnaie courante. Ramenés en proportion de l'emploi, ils ne représentaient que 0,8 % de l'emploi total en 2006 et 1,4 % des emplois hautement qualifiés. Tout au plus, les résultats de *l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec* militent en faveur de difficultés de recrutement localisées et non généralisées.

Au cours des années à venir, l'emploi hautement qualifié devrait conserver son rythme de croisière. Selon les scénarios de moyen et de long terme réalisés par Emploi-Québec, les professions hautement qualifiées devraient continuer de jouir de bonnes perspectives d'emploi. Comme on peut le constater au graphique 1.13, les professions de la santé tout comme celles des sciences naturelles et appliquées connaîtront une croissance annuelle moyenne qui sera, de loin, supérieure à celle



de l'ensemble du marché du travail entre 2006 et 2016. À l'opposé, les métiers et les professions du secteur primaire verront l'emploi progresser à un rythme inférieur à celui du marché du travail. Quant à elles, les professions reliées à la transformation, la fabrication et les services publics subiront une diminution du nombre de travailleurs au cours de la période. En matière de nombre d'emplois créés, la palme reviendra toutefois aux professions de la vente et des services. En raison de leur poids dans l'emploi total (23,6 % en 2006), ces dernières seront à l'origine d'un nouvel emploi sur quatre (24,2 %).

Graphique 1.13

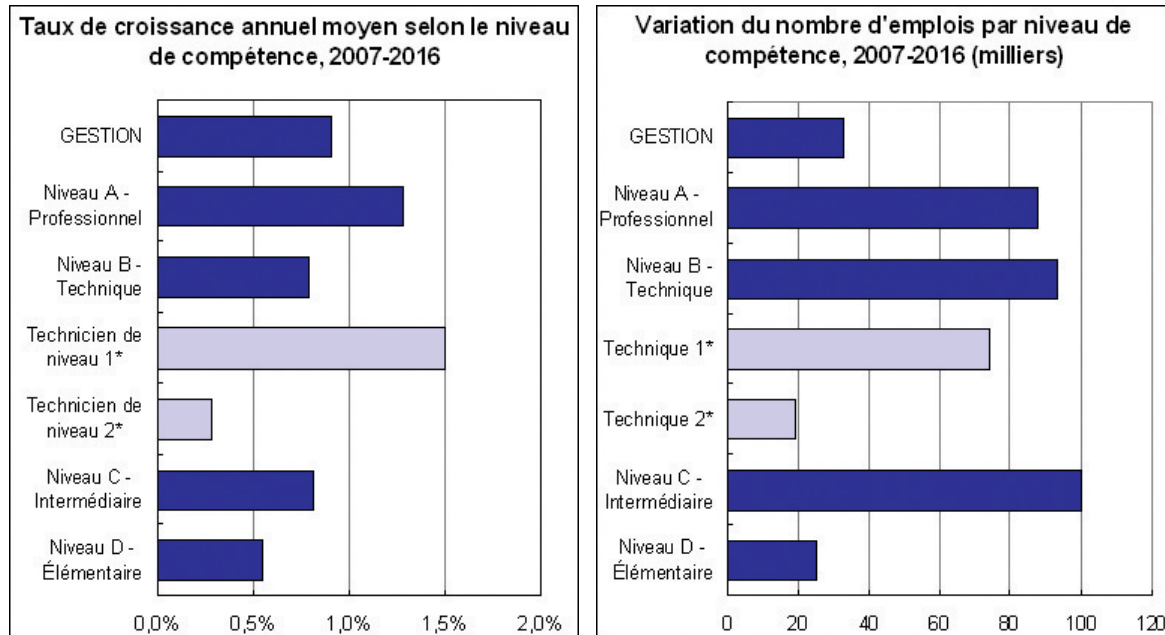


* Les emplois de niveau technique 1 nécessitent habituellement une formation collégiale technique (DEC) et ceux de niveau technique 2 nécessitent habituellement une formation de niveau professionnel (DEP).

Source : Emploi-Québec, *Le marché du travail, l'emploi sectoriel et l'emploi professionnel au Québec - Perspectives de long terme 2007-2016*.

Pour ce qui est des compétences de la main-d'œuvre recherchées au cours des années à venir, les emplois hautement qualifiés seront à l'avant-scène de la création d'emplois. Avec un taux de croissance annuel moyen supérieur à celui de l'ensemble du marché du travail entre 2006 et 2016, les emplois qui exigent habituellement un diplôme d'études universitaires ou collégiales (niveau professionnel et technique au collégial) sont ceux qui verront le nombre de travailleurs augmenter le plus rapidement. Malgré le dynamisme de l'emploi pour les postes hautement qualifiés, il faut noter que ceux qui ne nécessitent habituellement qu'un diplôme d'études secondaires ne seront pas en reste au cours de la période de prévision. En effet, ces derniers (emplois de niveau intermédiaire au graphique 1.9) récolteront près du tiers des nouveaux emplois créés entre 2006 et 2016.

Graphique 1.14



* Les emplois de niveau technique 1 nécessitent habituellement une formation collégiale technique (DEC) et ceux de niveau technique 2 nécessitent habituellement une formation de niveau professionnel (DEP).

Source : Emploi-Québec, *Le marché du travail, l'emploi sectoriel et l'emploi professionnel au Québec - Perspectives de long terme 2007-2016*.

Dans un contexte de raréfaction du bassin de main-d'œuvre des suites du vieillissement de la population, certaines tensions sur le marché du travail pourraient voir le jour, que ce soit pour des travailleurs relativement moins ou hautement qualifiés. L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre pourraient devenir le leitmotivs des employeurs.

Malgré tout, les statistiques sur le marché du travail ne militent pas en faveur de pénuries généralisées de main-d'œuvre hautement qualifiée. En effet, l'offre globale de main-d'œuvre hautement qualifiée au Québec est largement excédentaire. À cet égard, la population québécoise qui détenait un diplôme d'études universitaires en 2006 était de loin supérieure aux emplois disponibles pour ce niveau de compétence lors de cette même année. Or, cette situation ne semble pas être en voie de se résorber : depuis les années 1990, l'écart ne cesse de se creuser. Il s'ensuit qu'un meilleur appariement entre l'offre et la demande de travailleurs hautement qualifiés demeure un enjeu important dans la mesure où il permettrait de réduire cet écart et par le fait même, de favoriser une meilleure allocation des ressources. Au cours des années à venir, le Québec ne pourra pas se permettre le luxe de voir cet écart s'accroître s'il veut faire face aux défis que représente le vieillissement démographique. Dès lors, l'information sur le marché du travail revêt toute son importance, dans la mesure où elle permettrait aux jeunes et aux personnes en transition de carrière de faire des choix plus éclairés et ainsi, d'utiliser pleinement leurs compétences.

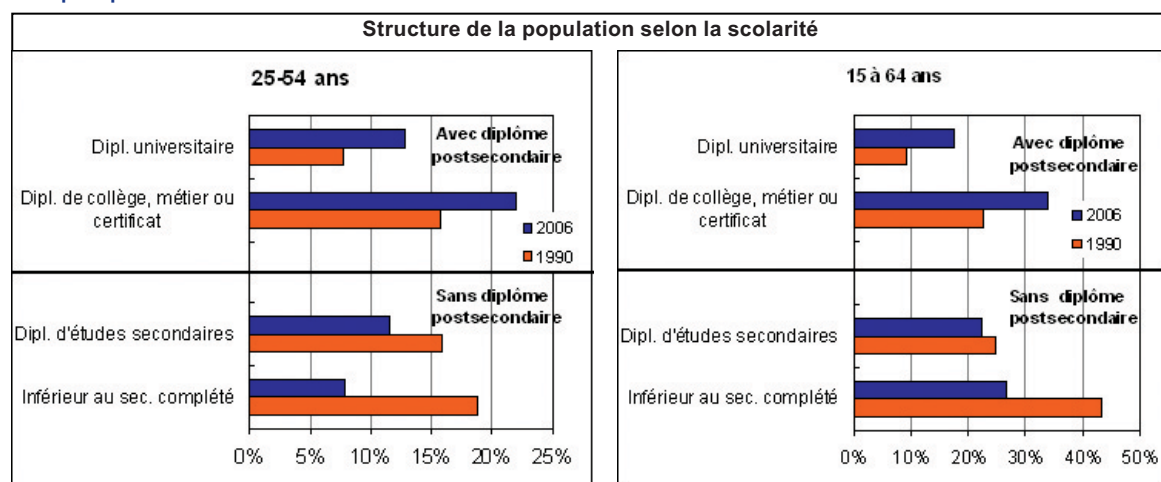
Partie 2 : Scolarité, formation continue et marché du travail

2.1 Évolution de la scolarité et situation sur le marché du travail

1. Démographie et scolarité

La population très scolarisée, et particulièrement celle détenant un diplôme universitaire, a connu une forte croissance au Québec. Alors que la population totale de 15 ans et plus n'a augmenté que de 14,5 % entre 1990 et 2006, le nombre de diplômés de l'université a plus que doublé, leur proportion étant passée de 9,2 à 17,4 %. Elle est encore plus élevée quand on considère uniquement la population âgée de 25 à 54 ans, parmi laquelle une personne sur quatre (23,6 %) possédait un diplôme universitaire en 2006. De son côté, la population diplômée d'une école de métier, d'un collège ou titulaire d'un certificat universitaire constitue plus du tiers (34 %) de la population de 15 ans et plus, contre 22,6 % en 1990. Cette proportion, qui est globalement la même pour les deux sexes, passe à 41 % quand on considère les personnes de 25 à 54 ans. Environ la moitié de cette population possède un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent, le reste des diplômés du postsecondaire possède un diplôme ou un certificat professionnel décerné à l'issue d'une période de formation ou de stage (4/10) ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat (1/10). De ce fait, la population québécoise de 15 ans et plus est représentée, désormais, par plus de la moitié (52 %) des personnes ayant un diplôme postsecondaire ou universitaire. Cette proportion passe à près des deux tiers (65 %) chez les 25-54 ans. En ce qui concerne les diplômés universitaires, près de 30 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat, c'est-à-dire une maîtrise ou un doctorat.

Graphique 2.1

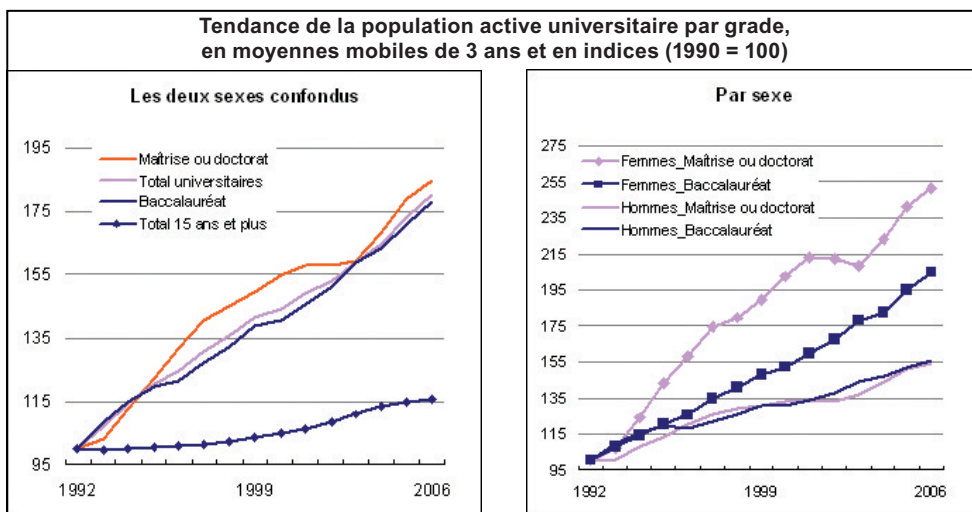


Source : CETECH à partir des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Il faut également noter que, comme au baccalauréat, depuis déjà quelques années, les femmes sont à l'origine de la plus forte croissance du nombre de diplômés universitaires aux cycles supérieurs. En effet, elles constituent déjà la majorité des effectifs étudiants au baccalauréat, et la tendance actuelle indique qu'elles deviendront également majoritaires prochainement dans les cycles supérieurs. On s'attend donc à l'arrivée sur le marché du travail de nouvelles cohortes de diplômés de maîtrise et de doctorat où les femmes seront de plus en plus présentes. Les données de l'Enquête sur la population active montrent que la population féminine possédant une maîtrise ou un doctorat a augmenté de 131 % entre 1990 et 2006, alors que, du côté des hommes, le taux de croissance a été de 56 %. Les femmes, qui n'ont contribué que dans une proportion de 48 % à la croissance totale de la population des 15-64 ans entre 1990 et 2006 au Québec, sont à l'origine de plus de la moitié de la hausse du nombre de diplômés du postsecondaire dans ce groupe d'âge. Parmi la population possédant un diplôme universitaire, six personnes additionnelles sur dix étaient de sexe féminin au cours des 16 dernières années. De ce fait, la proportion des femmes parmi la population en âge de travailler (15-64 ans) possédant au moins un baccalauréat est passée de 43 à 51 % entre 1990 et 2006.

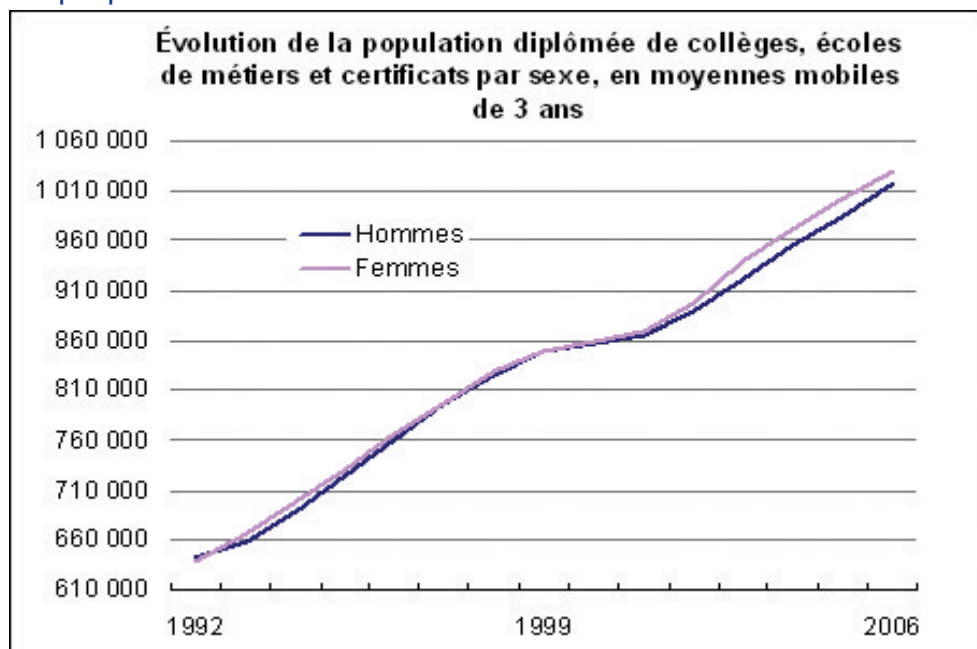
La proportion grandissante de femmes très scolarisées et leur entrée de plus en plus massive sur le marché du travail (hausse de leur taux d'activité) permettent au Québec, qui fait face au vieillissement de sa population, de disposer d'un appréciable bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée. Toutefois, des questions relatives à l'intégration de ces femmes très scolarisées sur le marché du travail se posent. Il s'agira de voir si les femmes diplômées, compte tenu de leur domaine d'études, sont susceptibles d'occuper tous les emplois qui seront disponibles. Peuvent s'ajouter également toutes les questions liées aux conditions de travail (emplois à temps partiel, flexibilité des horaires, conciliation travail-famille, etc.).

Graphique 2.2



Source : CETECH à partir des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Graphique 2.3



Source : CETECH à partir des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

L'analyse comparative par province montre qu'en 2006, la proportion de personnes diplômées de l'université parmi la population des 15-64 ans⁷ était de 19 % au Québec contre 23 % en Ontario. En ce qui concerne les diplômés d'un collège, d'une école de métier ou titulaires d'un certificat universitaire, le Québec avait un avantage sur l'Ontario avec une proportion de 34 % contre 29 %. Ainsi, si on considère l'ensemble des diplômés du postsecondaire (les diplômés universitaires plus diplômés d'une école de métier, d'un collège ou titulaires d'un certificat universitaire), ils constituent 55,4 % au Québec contre 52,6 % en Ontario, soit un avantage de 2,8 points de pourcentage pour le Québec.

Au chapitre de la relation entre l'offre et la demande sur le marché du travail, les perspectives d'emploi au Québec indiquent que les postes à pourvoir seront aussi bien hautement qualifiés que moins qualifiés. Le Québec aura donc besoin d'une réserve en main-d'œuvre très scolarisée, mais aussi de travailleurs aptes à occuper des emplois ne nécessitant pas une scolarité élevée. Du côté des emplois hautement qualifiés, il sera intéressant de faire un appariement entre les sortants du système éducatif par domaine d'études et les opportunités d'emploi par profession. À ce titre, les données du recensement de 2006 (disponibles à partir de mars 2008) devraient permettre de faire une analyse de la situation sur le marché du travail et de voir le lien entre les professions occupées et le domaine d'étude. Toutefois, à défaut de disposer de ces données avant la fin de 2007, l'analyse des enquêtes Relance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut en partie répondre à ces questions pour les nouveaux diplômés.

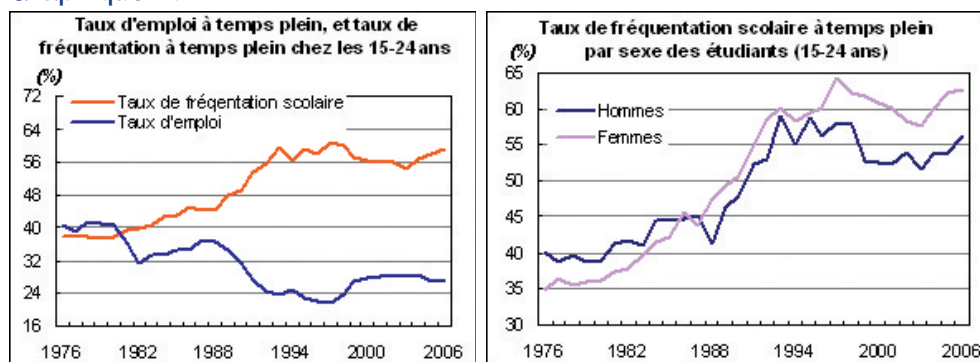
⁷ Pour des raisons liées aux différences de structures démographiques entre le Québec et l'Ontario, nous considérons les populations de 15-64 ans pour la comparaison.

2 Fréquentation scolaire par grade, sexe et domaine d'études

Le taux de fréquentation scolaire est à la hausse

Bien que la population âgée de 15 à 24 ans soit en baisse au Québec au cours des trente dernières années, le nombre de jeunes aux études est en croissance. La tendance générale de la fréquentation scolaire chez la population jeune est en hausse, et les femmes en constituent la majeure partie depuis plusieurs années. Cette hausse peut cependant connaître quelques fluctuations cycliques liées aux conditions du marché du travail. Les bonnes opportunités d'emploi pour les jeunes se traduisent en général par un recul du taux de fréquentation scolaire. À l'opposé, un marché moins favorable augmente le taux de présence aux études ainsi que le séjour aux études postsecondaires. Ainsi, et comme nous l'avons observé pendant le dernier boom économique, les bonnes opportunités d'emploi dans divers secteurs d'activité se sont traduites par une hausse du taux d'emploi chez les jeunes au cours des trois dernières années, puisque le taux de fréquentation scolaire des 15-24 ans s'est remis à augmenter pour atteindre des niveaux comparables à ceux observés pendant la récession du début des années 90.

Graphique 2.4



Source : CETECH à partir des données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Remarque : L'analyse de la fréquentation scolaire par domaine ou programme d'études se basera sur les données relatives aux inscriptions à l'université et aux études postsecondaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

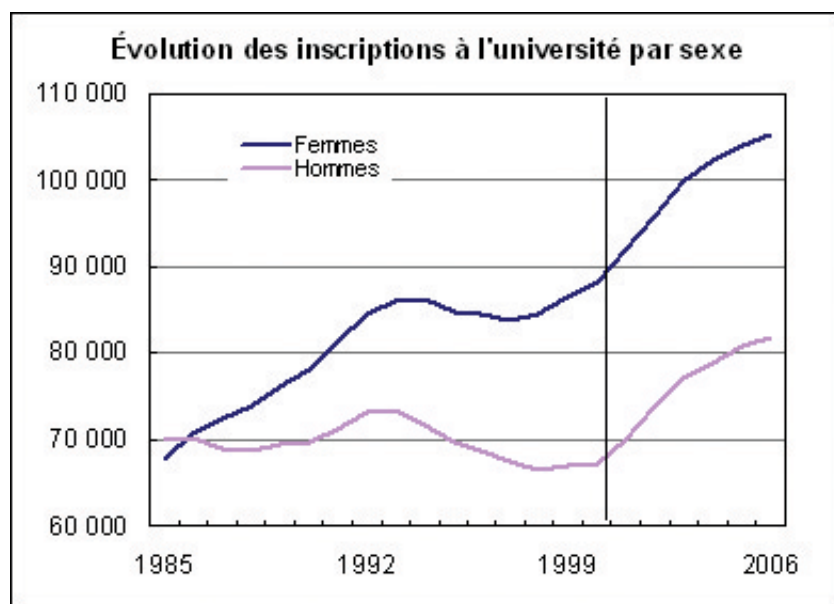
Situation à l'université⁸ : le nombre d'étudiants continue d'augmenter

Le nombre total d'inscriptions à l'université (baccalauréat, maîtrise et doctorat) a augmenté de 26 % entre 1990 et 2006 pour atteindre 187 000. La proportion de personnes inscrites à la maîtrise ou au doctorat parmi l'ensemble des étudiants, dont les effectifs ont crû de 43 %, est passée de 20 à 23 % durant la même

⁸ Sauf mention contraire, l'analyse des données sur les diplômés universitaires ne porte que sur les grades de baccalauréat, maîtrise et doctorat.

période. Comme nous l'avons noté en ce qui concerne le taux de fréquentation scolaire générale des 15-24 ans, la majorité des gains des vingt dernières années sont attribuables aux femmes, tant au baccalauréat qu'à la maîtrise et au doctorat. Leur proportion parmi l'ensemble des étudiants est passée de 49 % à plus de 56 % depuis 1985. De leur côté, les étudiants de sexe masculin, dont le nombre était en recul durant près d'une dizaine d'années, semblent reprendre de plus en plus le chemin des études universitaires. De ce fait, compte tenu d'un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % entre 2001 et 2006, leur nombre a augmenté relativement plus vite que celui des femmes (+ 2,8 %).

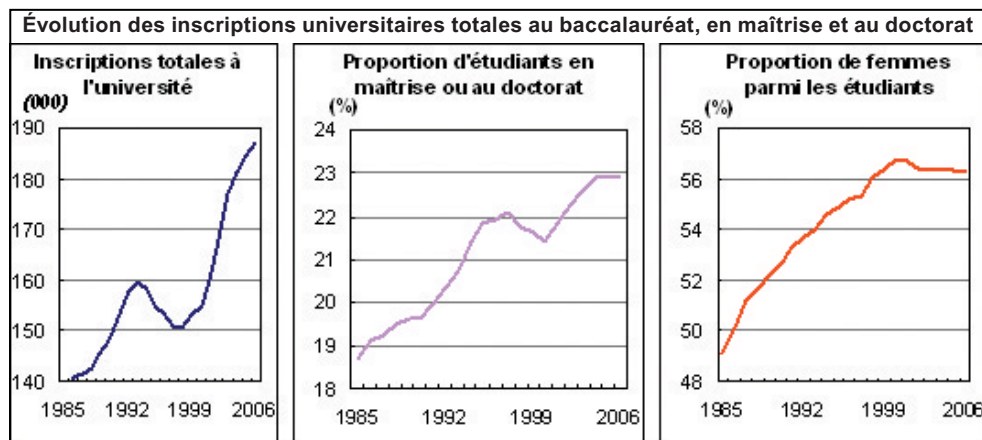
Graphique 2.5



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En ce qui concerne les inscriptions par grade, le nombre d'inscriptions a augmenté de 29 % au baccalauréat, de 48 % à la maîtrise et de 139 % au doctorat entre 1985 et 2006. Ces deux grades supérieurs regroupent désormais près du quart des inscrits à l'université. Les femmes inscrites aux études supérieures (maîtrise ou doctorat) ont, de leur côté, vu leur contribution passer de 42 à 51 %. En 2006, elles représentaient 51 % des effectifs à la maîtrise et 47 % au doctorat. Ces proportions étaient respectivement de 44 et de 34 % en 1985.

Graphique 2.6



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les études universitaires par domaine d'études : le portrait n'a pas vraiment changé au cours des dernières années

L'analyse du nombre d'inscriptions montre que la structure par domaine d'études n'a pas connu d'évolution majeure au cours des dernières années. Les variations observées depuis 2000 semblent ainsi marginales pour le moment, et il faudra attendre probablement encore quelques années pour voir si une nouvelle tendance se dessine. Il n'en demeure pas moins que certains domaines, à l'image des sciences appliquées, en raison particulièrement du recul des inscriptions en sciences informatiques, affichent un léger repli (en proportion) depuis le nouveau millénaire. Le poids de ce domaine par rapport à l'ensemble des inscriptions est revenu à des niveaux semblables à ceux du début des années 90. De leur côté, les domaines reliés aux sciences de la santé montrent un regain d'intérêt de la part des nouveaux étudiants. Les inscriptions y sont désormais presque aussi nombreuses que dans les sciences de l'éducation.

Tableau 2.1

Pourcentage d'étudiants universitaires selon le domaine d'études

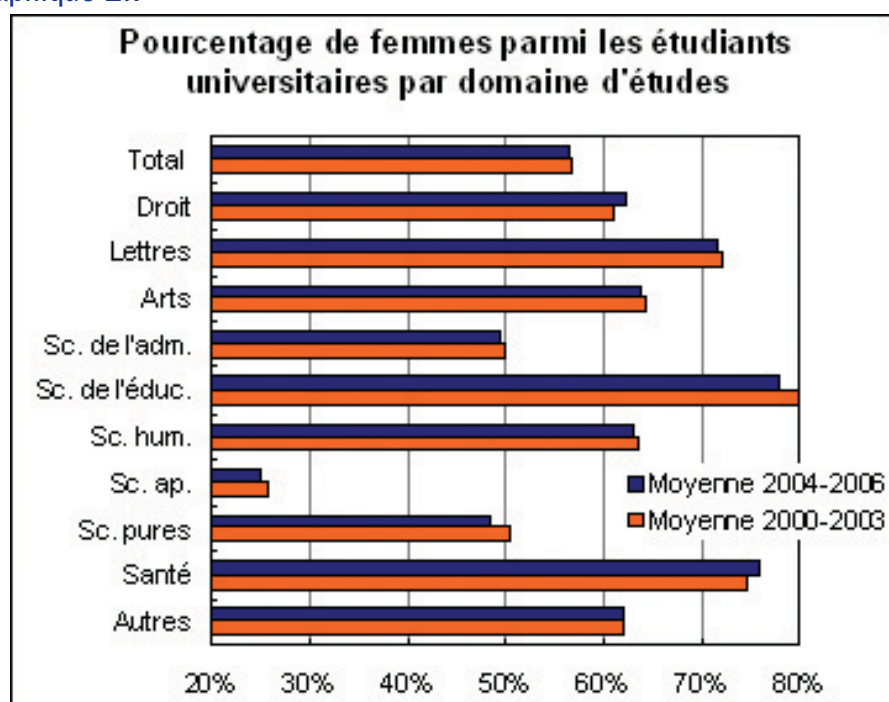
Année	1990	2000	2006
Domaine d'études			
Sciences de la santé	8 %	8 %	10 %
Sciences pures et appliquées	24 %	26 %	23 %
Sciences humaines	23 %	22 %	23 %
Lettres	6 %	5 %	4 %
Droit	3 %	3 %	3 %
Sciences de l'éducation	11 %	12 %	11 %
Sciences de l'administration	19 %	16 %	17 %
Arts	5 %	5 %	4 %
Autres	3 %	4 %	4 %

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Domaines d'études et sexe : les femmes dominent dans la majorité des domaines

Le portrait des inscriptions par domaine d'études et par sexe n'a pas particulièrement évolué depuis le nouveau millénaire. Les femmes dominent toujours dans la majorité des domaines. Seules les inscriptions en sciences appliquées montrent encore un écart important en faveur des hommes. En sciences pures, les hommes semblent avoir regagné un peu de terrain, mais restent comme en sciences administratives presque à égalité avec leurs homologues féminins. En ce qui concerne les sciences de la santé, les hommes et les femmes ont vu leurs effectifs augmenter, mais ce sont ces dernières qui en ont le plus profité.

Graphique 2.7

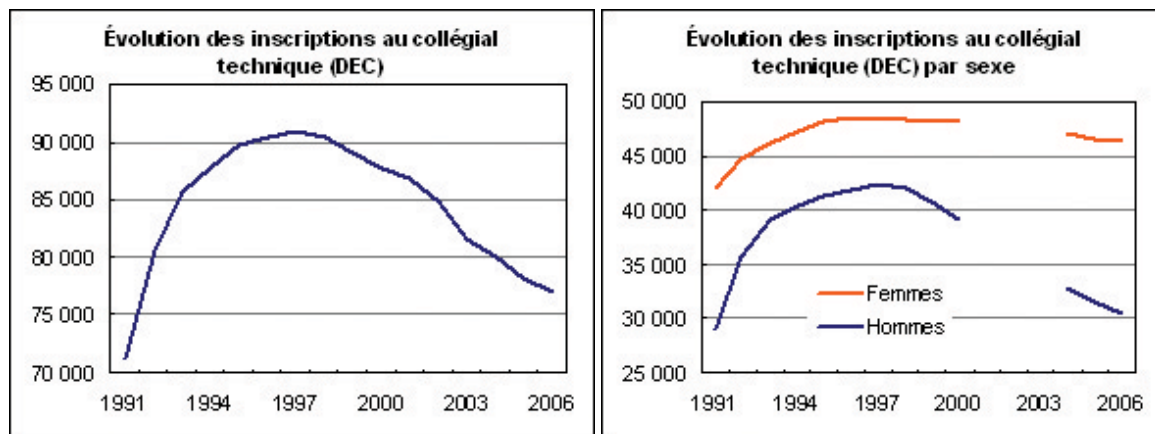


Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Études techniques au collégial : la baisse des effectifs se poursuit

Au Québec, le nombre d'inscrits à un programme d'études collégiales techniques (DEC) connaît une tendance à la baisse depuis le milieu des années 90. C'est une diminution de 15 % qui est observée en 2006 par rapport au sommet atteint en 1997. Bien que le recul des inscriptions ait touché les deux sexes, les hommes sont en grande partie responsables de cette baisse. Leur nombre a baissé de 28 % depuis 1997, alors que celui des femmes ne s'est replié que de 4 %. L'évolution différenciée du nombre total des étudiants par sexe se traduit par une présence plus forte de femmes aux études collégiales, mais également par une transformation de la structure des inscriptions par secteur de formation. Dans une proportion non négligeable, les choix des femmes sont différents de ceux des hommes en ce qui concerne la spécialité.

Graphique 2.8

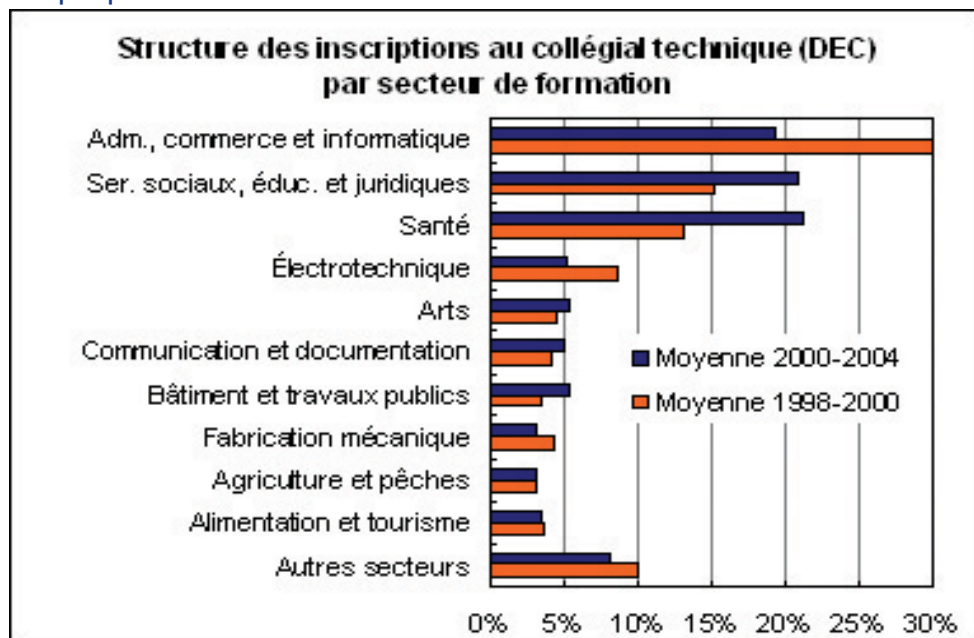


Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les inscriptions au collégial par secteur de formation

Au collégial, les formations sont regroupées en vingt secteurs. Au cours de la période 2004 à 2006, trois secteurs de formation parmi les dix principaux (administration, commerce et informatique; santé et services sociaux, éducatifs et juridiques) accueilleraient plus de la moitié des étudiants. Cette proportion avait été la même pendant la période 1998 à 2000. Toutefois, les inscriptions en administration, commerce et informatique ont connu un recul entre les deux périodes au bénéfice des deux autres secteurs.

Graphique 2.9



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3 Relation emploi-formation : insertion professionnelle des nouveaux diplômés

L'accès à l'emploi des nouveaux diplômés est dans le présent document calculé sur la base des données des enquêtes *Relance* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. On présente un portrait distinct des diplômés d'études collégiales et universitaires. Pour ces derniers, l'analyse porte, dans un premier temps, seulement sur les titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Les données sur le doctorat n'ont pas été collectées lors de *Relance* de 2003, et celles des enquêtes de 2005 et de 2001 ne sont pas comparables. Pour rappel, la *Relance* auprès des diplômés universitaires est effectuée environ deux années après la fin des études (en moyenne dix-huit mois), alors que celle auprès des diplômés des collèges est faite environ une année après la sortie.

Chez les diplômés universitaires : recul des taux d'emploi

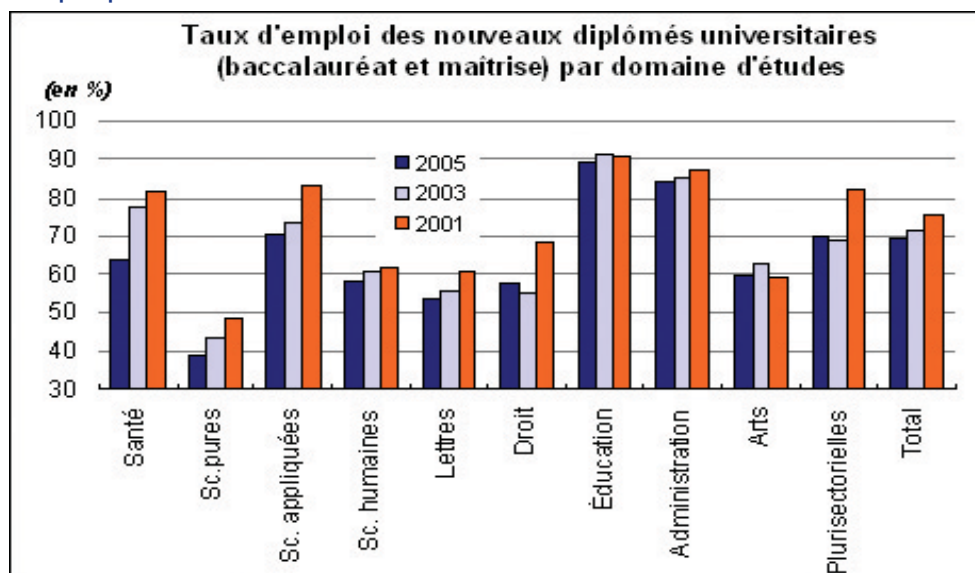
En 2005, le taux d'emploi des nouveaux diplômés universitaires (bacheliers et maîtres sortis en 2003) était estimé à 69,2 %. Ce taux était de 68,4 % chez les bacheliers et de 73,5 % chez les maîtres. En ce qui concerne la population des diplômés qui ne sont pas en emploi, une part importante a choisi de poursuivre des études : Ils étaient respectivement 25 % et 18 % parmi les bacheliers et les maîtres à avoir fait ce choix en 2005. De ce fait, la proportion des diplômés qui cherchaient un emploi n'était que de 3,8 et de 4,5 % respectivement. Toutefois, l'analyse comparative des données des enquêtes de 2005 et de 2001 montre un mouvement à la baisse des taux d'emploi. Ce recul de la proportion des nouveaux diplômés en emploi confirme les résultats d'autres sources (Enquête sur la population active de Statistique Canada), qui montrent une dégradation du taux d'emploi de la population québécoise totale ayant un diplôme universitaire entre 2000 et 2005.

La baisse des taux d'emploi entre 2001 et 2005 chez les nouveaux diplômés qui apparaît dans les résultats de l'enquête *Relance*, a été observée dans la quasi-totalité des domaines d'études. Les diplômés des sciences de l'éducation et ceux des sciences administratives, qui connaissent les taux d'emploi les plus élevés, ont été les moins affectés par cette baisse. Les données de cette enquête montrent également que ce recul est observé tant chez les titulaires d'une maîtrise que d'un baccalauréat. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés qui avaient affecté l'emploi hautement qualifié depuis le début du nouveau millénaire. On doit cependant s'attendre à une remontée des taux d'emploi chez les jeunes diplômés très prochainement, comme c'est déjà le cas, depuis 2005, chez l'ensemble des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire.

L'insertion professionnelle des diplômés du collégial

Chez les diplômés d'études collégiales techniques, le taux d'emploi dans l'année suivant la fin de leur formation accusait, comme chez les diplômés universitaires,

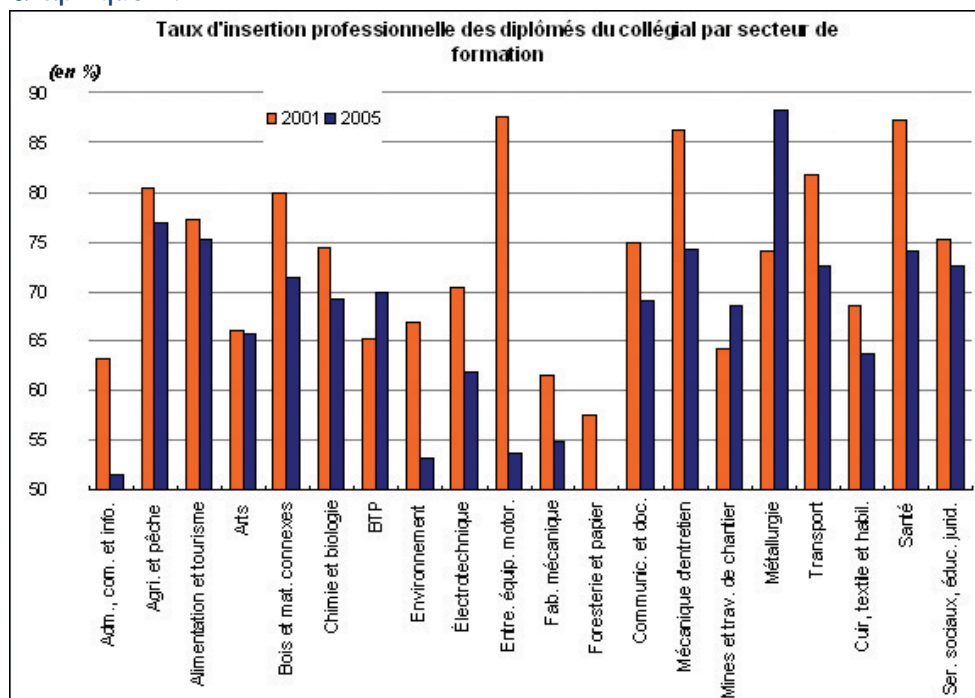
Graphique 2.10



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

un repli en 2005 par rapport à 2001. Ce taux⁹ était passé de 71,3 à 65,8 %. En 2001 comme en 2005, les taux d'emploi des diplômés de collège étaient très variables selon le secteur de formation : l'écart entre les secteurs pouvait atteindre 30 points de pourcentage. La quasi-totalité des secteurs de formation ont connu un recul entre 2001 et 2005.

Graphique 2.11



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

⁹ Le taux d'emploi des diplômés du collégial n'est pas comparable à celui des diplômés de l'université.

Remarque : Les enquêtes *Relance* étant de type transversal, elles ne permettent pas d'évaluer l'évolution dans le temps des conditions d'accès à l'emploi des diplômés. Les variables dynamiques liées aux effets de cohorte (évolution par sexe, comportements différents à l'égard du marché du travail et de la poursuite des études) et à l'évolution de la structure de la formation (poids et composition des secteurs de formation) ne peuvent pas être mesurées. Des enquêtes longitudinales de suivi auprès des mêmes populations seront plus indiquées pour renseigner sur le processus complet d'insertion professionnelle des diplômés.

4 Évolution de la situation générale des diplômés du postsecondaire sur le marché du travail

Après ce portrait des nouveaux diplômés d'études universitaires ou collégiales techniques sur le marché du travail selon les enquêtes *Relance*, nous traiterons de la situation de l'ensemble de la population possédant un diplôme universitaire. Nous nous appuyons pour cela sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA), qui constitue la seule source permettant de tracer l'évolution du marché du travail selon le niveau de scolarité de l'ensemble de la population.

La situation sur le marché du travail de la population par niveau de scolarité tient compte tant des facteurs liés à l'offre que des facteurs liés à la demande de main-d'œuvre. D'un côté, nous assistons à une forte croissance de la population très scolarisée et à une baisse de la population moins scolarisée. De l'autre, des possibilités d'emploi existent pour l'ensemble des niveaux de compétence, y compris pour les postes nécessitant une faible scolarité. Ainsi, les taux d'emploi et de chômage de ces deux groupes de population tendent à se rapprocher, même s'il est toujours plus payant d'avoir un diplôme d'études postsecondaires sur le marché du travail. En effet, malgré ce rapprochement, les taux de chômage des diplômés de l'université ou d'un collège demeurent toujours plus faibles que la moyenne et leurs taux d'emploi, plus élevés. De plus, la qualité des emplois occupés, les cheminements professionnels ainsi que les conditions salariales avantagent toujours les travailleurs les plus scolarisés.

Situation de la population de diplômés universitaires, selon le grade

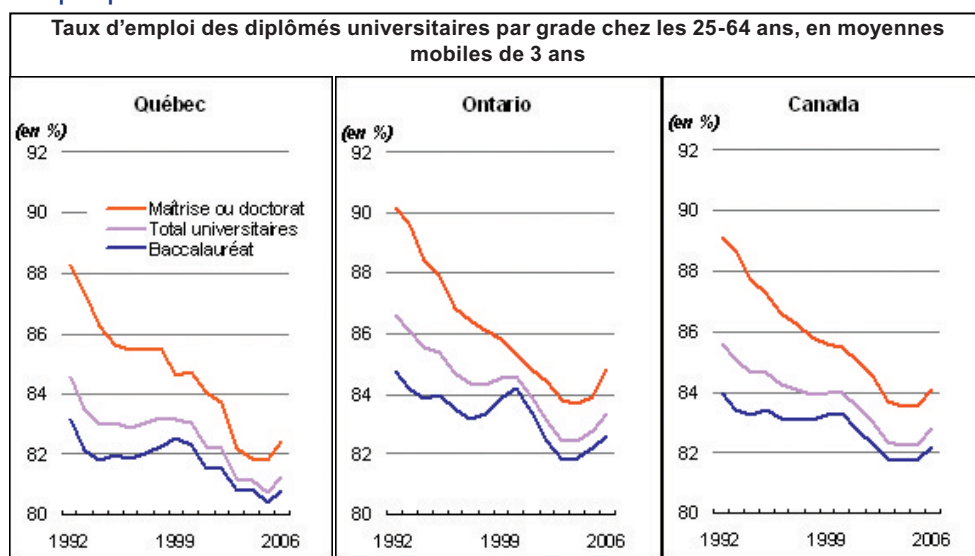
En raison de la faible taille de l'échantillon de l'Enquête sur la population active, les données relatives aux titulaires d'un diplôme universitaire ne sont ventilées qu'en deux groupes, les bacheliers, d'une part, et les diplômés de maîtrise et de doctorat, d'autre part. Les diplômés de maîtrise et de doctorat seront donc regroupés dans notre analyse en une seule catégorie. Par ailleurs, en raison d'un découpage différent des études universitaires pour la série de 1976 à 1989, les données de l'EPA utilisées ne porteront que sur la période de 1990 à 2006. De

plus, compte tenu de la volatilité de certaines données annuelles, notre analyse sera faite sur des moyennes mobiles de trois ans. Cette technique permet de stabiliser les séries de données.

Comme nous l'avons noté dans nos différents travaux sur l'analyse du marché du travail selon la scolarité, la situation générale des diplômés universitaires, au regard des taux d'emploi et de chômage, semble montrer depuis quelques années des signes d'essoufflement. Le taux d'emploi des bacheliers, tout comme celui des titulaires d'un diplôme des cycles supérieurs, avait atteint en 2005 son niveau le plus bas des quinze dernières années et probablement de toute son histoire¹⁰. À cet égard, les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat avaient connu une dégradation plus forte entre 2000 et 2005, puisque leur taux d'emploi avait connu un recul plus important que celui des bacheliers. Depuis, la situation semble s'améliorer, et le taux d'emploi s'est mis à remonter, mais il faudra attendre quelques années pour voir si une tendance claire à l'amélioration se dessine.

Notons que ce recul n'a pas été relevé seulement au Québec. À l'exception de l'Alberta, il a été observé dans toutes les autres provinces canadiennes. Par ailleurs, contrairement aux bacheliers, pour lesquels la décennie 90 a été, en partie du moins, marquée par une croissance du taux d'emploi, les diplômés des cycles supérieurs ont subi une tendance baissière, y compris entre 1996 et 2000, période de forte création d'emplois. De ce fait, les taux d'emploi des bacheliers et des titulaires de maîtrise et de doctorat n'ont jamais été aussi proches. L'écart est passé de 5,1 points de pourcentage en moyenne entre 1990 et 1992 à 1,6 point pour la période de 2004 à 2006.

Graphique 2.12



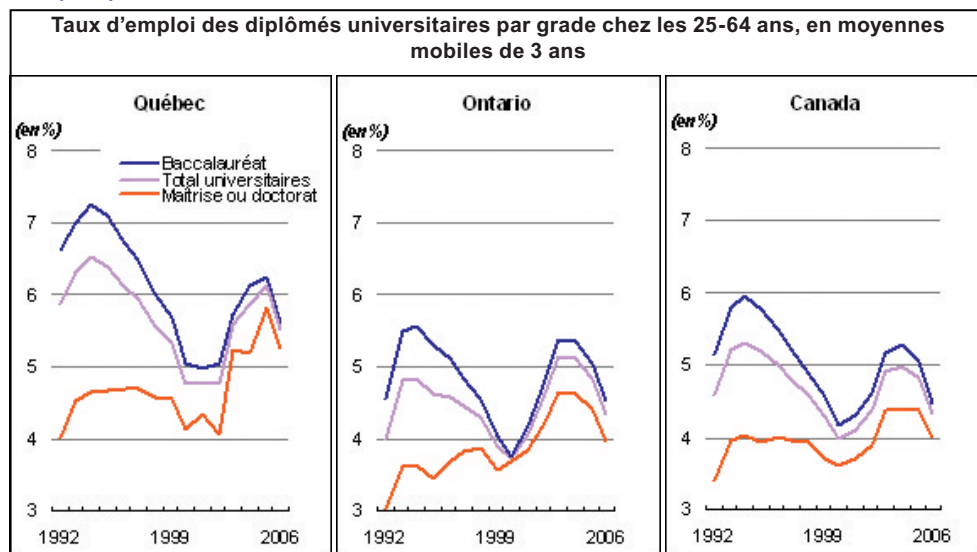
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

¹⁰ Les données selon le grade universitaire n'ont été colligées qu'à partir de 1990.

Le taux de chômage des titulaires d'un diplôme universitaire est en hausse également chez les diplômés des cycles supérieurs

Comme pour le taux d'emploi, les données du chômage montrent que les titulaires d'un baccalauréat n'ont rien à envier à ceux des cycles supérieurs. Bien au contraire, c'est chez ces derniers que la situation s'est le plus dégradée entre 2000 et 2005. En effet, bien que le taux de chômage des bacheliers ait connu une hausse au cours de ces dernières années, cette situation faisait tout de même suite à une longue séquence de baisse, et ce taux reste en deçà des niveaux atteints lors de la récession du début des années 90. Il en va cependant autrement pour les diplômés des cycles supérieurs : leur taux de chômage a, au mieux, stagné, y compris durant la période la plus favorable de la dernière décennie. Ainsi, l'évolution des taux de chômage chez ces deux groupes se caractérise par une régression de l'avantage des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat sur les bacheliers. L'écart entre les taux de chômage des deux groupes est passé de 2,6 points de pourcentage à 0,4 point entre 1992 et 2006 (moyenne de trois ans).

Graphique 2.13



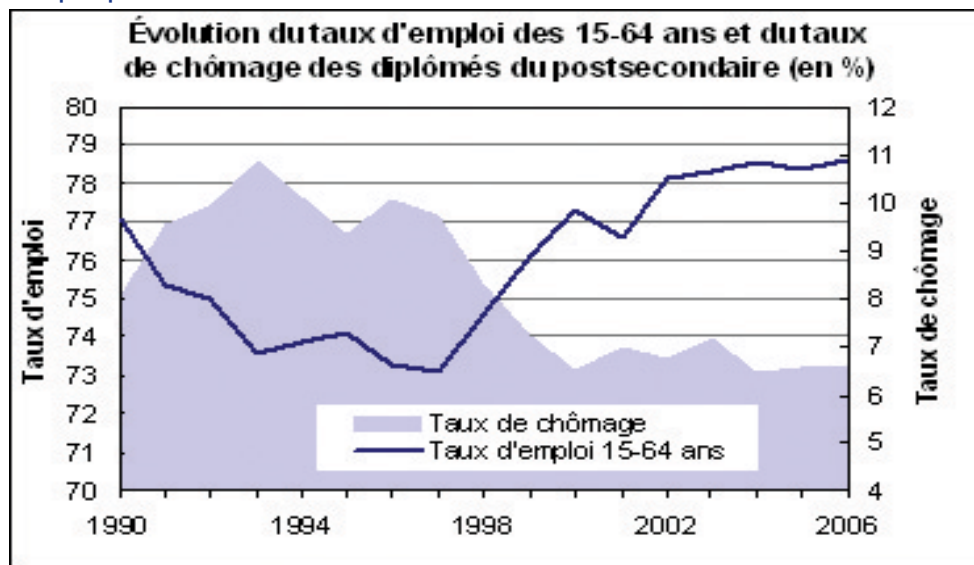
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Évolution de la situation des diplômés du collégial sur le marché du travail

Bien qu'à un rythme moins soutenu que lors de la deuxième moitié de la dernière décennie, le taux d'emploi des diplômés du postsecondaire (collèges, écoles de métiers et certificats universitaires inférieurs au baccalauréat) connaît une hausse depuis le début du nouveau millénaire. Pour une deuxième fois depuis 2004, il a atteint en 2006 le sommet de 78,6 %. Le taux de chômage, de son côté, a arrêté sa forte glissade qui l'avait vu passer de 10,9 % en 1993 à 6,6 % en 2000. Il s'est fixé en moyenne à 6,6 % au cours des trois dernières années, contre une

moyenne de 7,2 % pendant les années 2001 à 2003. Il faut cependant souligner que si, selon ces indicateurs, les diplômés d'un collège, d'une école de métier ou titulaires d'un certificat semblent avoir connu moins de difficultés sur le marché du travail que les diplômés universitaires, rien n'indique, *a priori*, que les emplois qu'ils occupent correspondent à leurs compétences.

Graphique 2.14



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

5 Emploi des personnes diplômées du postsecondaire et de l'université par niveau de compétence et par industrie

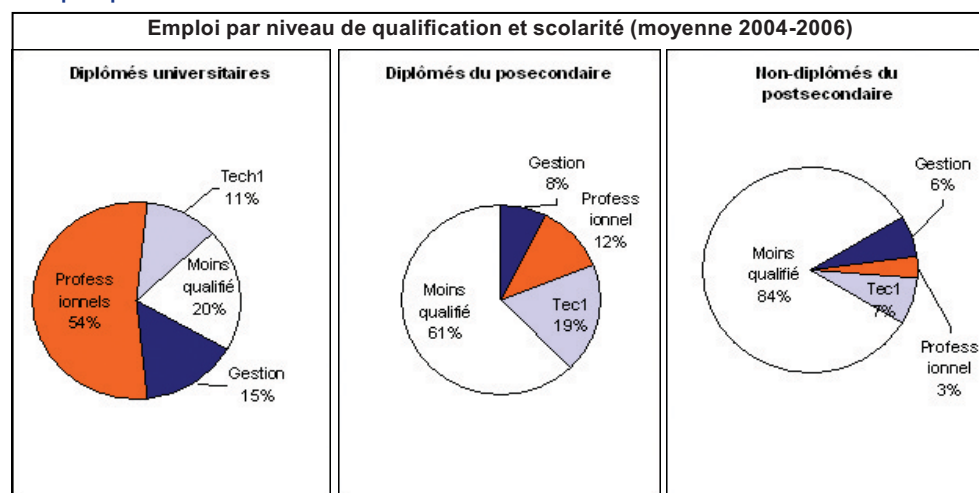
Structure de l'emploi par scolarité et profession : les diplômés universitaires n'occupent pas tous des emplois hautement qualifiés

Comme nous l'avons déjà souligné relativement aux données sur les taux d'emploi et de chômage, il est évident que, plus une personne est scolarisée, plus elle a de chances de s'en sortir sur le marché du travail. Sur le plan qualitatif, il est également certain que les personnes les plus scolarisées occupent en général des emplois plus qualifiés et donc relativement mieux rémunérés. Sept titulaires d'un diplôme universitaire sur dix occupent un emploi de professionnel ou de gestionnaire. Quant aux diplômés du collégial ou d'une école de métier, ils sont deux sur dix à occuper un emploi de ce niveau, soit la même proportion que pour les emplois de niveau technique collégial. Ils sont six sur dix à occuper un emploi moins qualifié, particulièrement de niveau technique ou intermédiaire. Il faut cependant noter que cette catégorie de diplômés regroupe trois types de formations¹¹ et qu'elle est composée à 40 % de personnes ayant un diplôme ou un

¹¹ Sauf indication contraire, le groupe de diplômés de collèges et d'écoles de métiers est composé des personnes ayant obtenu un diplôme ou certificat professionnel décerné à l'issue d'une période de formation ou de stage, un certificat universitaire inférieur au baccalauréat ou un diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, d'un cégep, d'une école de sciences infirmières, etc.

certificat professionnel décerné à l'issue d'une période de formation ou de stage. Ces dernières peuvent obtenir ce type de sanction sans pour autant avoir fini leurs études secondaires. Ainsi, en l'absence de données désagrégées sur la situation des diplômés du postsecondaire, on suppose que les personnes ayant un diplôme ou un certificat professionnel décerné à l'issue d'une période de formation ou de stage occupent majoritairement des emplois de niveau technique secondaire ou intermédiaire. Pour le reste, soit les personnes ne faisant pas partie de ces deux premiers groupes (personnes sans diplôme postsecondaire), neuf sur dix occupent un emploi moins qualifié.

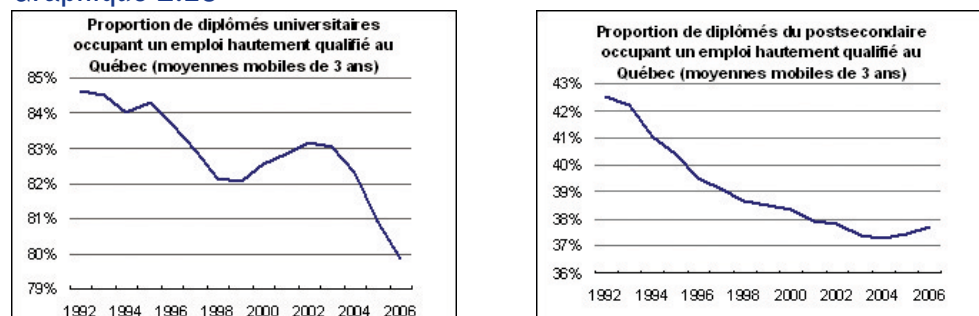
Graphique 2.15



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Il faut, cependant, signaler qu'un diplômé universitaire sur cinq (19 %) en moyenne occupe un emploi moins qualifié et que 12 % travaillent comme techniciens. Bien que différentes raisons peuvent en être l'explication (choix personnel, difficulté à trouver un emploi dans la spécialité, situation temporaire, etc.), il n'en demeure pas moins que cela est considéré comme de la surqualification, soit une utilisation non optimale d'une ressource hautement qualifiée. Il faut également noter que, chez les titulaires tant d'un diplôme universitaire que d'un diplôme du postsecondaire (sous l'effet de la démographie, entre autres), la proportion de personnes occupant un emploi moins qualifié (surqualification) a tendance à augmenter.

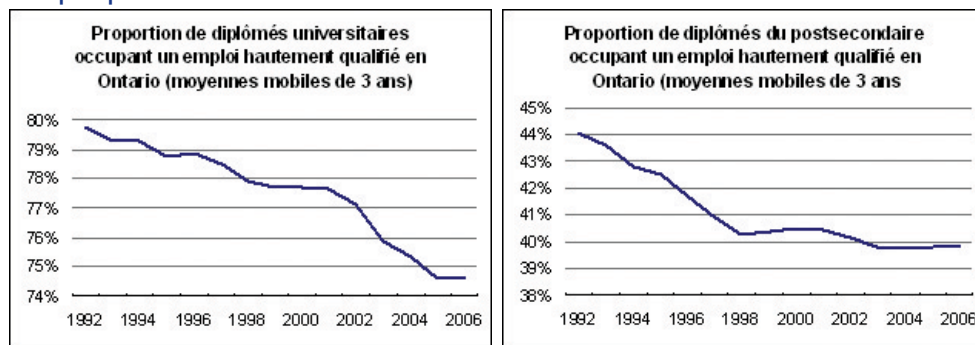
Graphique 2.16



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Le phénomène de la surqualification chez les diplômés du postsecondaire, et particulièrement ceux de l'université, est observé également dans le reste du Canada. La situation en Ontario ressemble à celle du Québec. De plus, les diplômés universitaires ontariens ne semblent pas avoir profité autant que leurs homologues québécois de l'embellie qu'a connue le marché du travail en général durant la deuxième moitié de la dernière décennie. De ce fait, ils sont désormais plus affectés par la surqualification que les Québécois (25 % contre 20 %).

Graphique 2.17

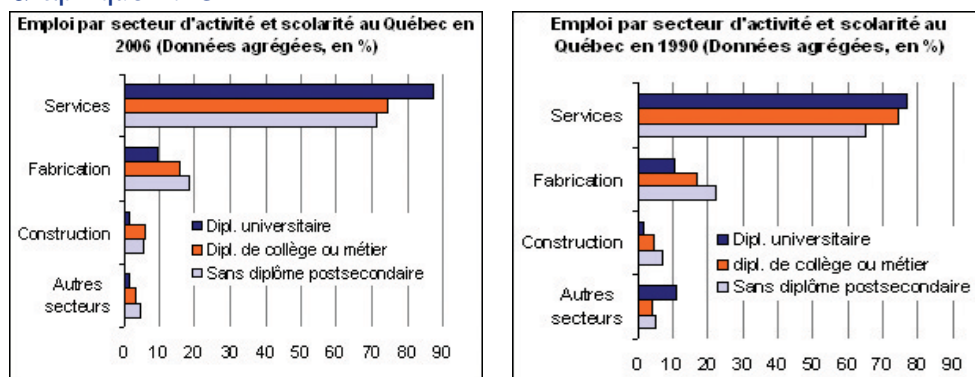


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Structure de l'emploi par scolarité et secteur d'activité : les diplômés universitaires sont plus représentés dans les services

Les diplômés universitaires se retrouvent dans tous les secteurs d'activité, mais c'est dans les industries des services qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux comparativement aux autres travailleurs. Près de 90 % des diplômés universitaires en emploi travaillent dans un secteur des services, contre environ 75 % pour les diplômés des collèges et écoles de métiers et seulement 70 % pour les personnes non diplômées du postsecondaire. À l'opposé, dans la fabrication, ce sont les travailleurs moins scolarisés qui sont relativement plus représentés. Les diplômés universitaires sont également très peu représentés dans la construction et le secteur primaire.

Graphique 2.18



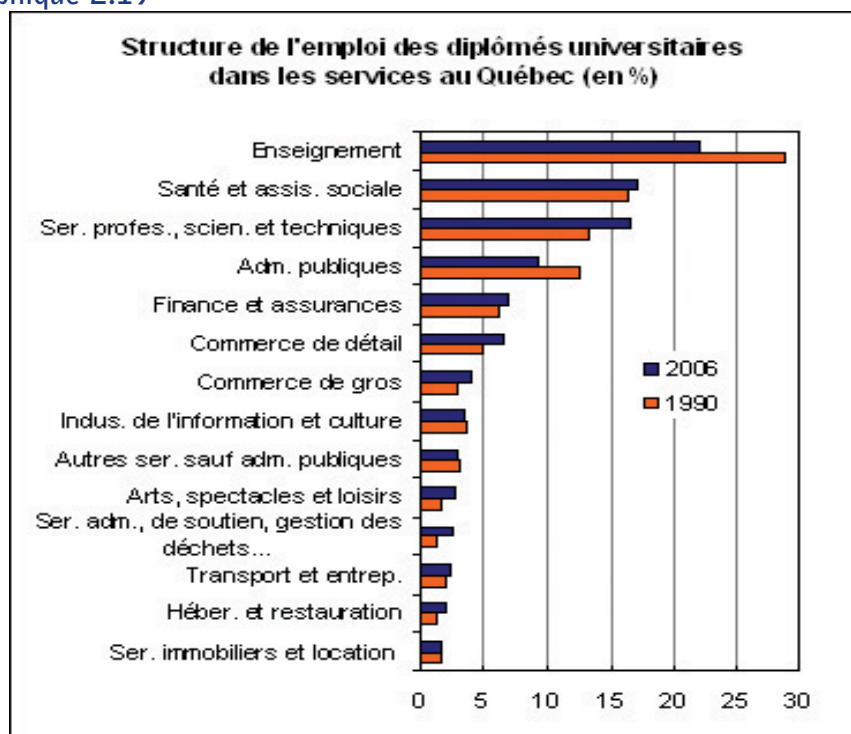
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Un diplômé universitaire sur cinq travaille dans le secteur de l'enseignement

Plus de la moitié des titulaires d'un diplôme universitaire en emploi exercent une activité dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'assistance sociale, ou des services professionnels, scientifiques et techniques. Les services d'enseignement occupaient à eux seuls plus de 20 % en 2006. Les services de santé et d'assistance sociale suivent en deuxième position avec 17,2 %. La forte présence d'universitaires dans ces deux industries, qui constituent une des priorités gouvernementales et qui font majoritairement partie du secteur public, peut s'expliquer par la nature des activités qui requièrent une grande concentration de main-d'œuvre très scolarisée. À ce titre, la croissance qu'a connue le réseau des centres de la petite enfance au cours des dernières années peut être un des facteurs expliquant la croissance des effectifs dans la santé et assistance sociale.

En ce qui concerne l'analyse comparative par province, on constate que les titulaires d'un diplôme universitaire sont plus représentés dans le secteur public au Québec (37 %)¹² qu'en Ontario (30 %). Cette situation est d'ailleurs reflétée à travers les données des secteurs de l'administration publique et de l'enseignement et de la santé et de l'assistance sociale, qui montrent un avantage pour le Québec. Pour le reste des services, les deux provinces présentent globalement les mêmes structures d'emploi par industrie.

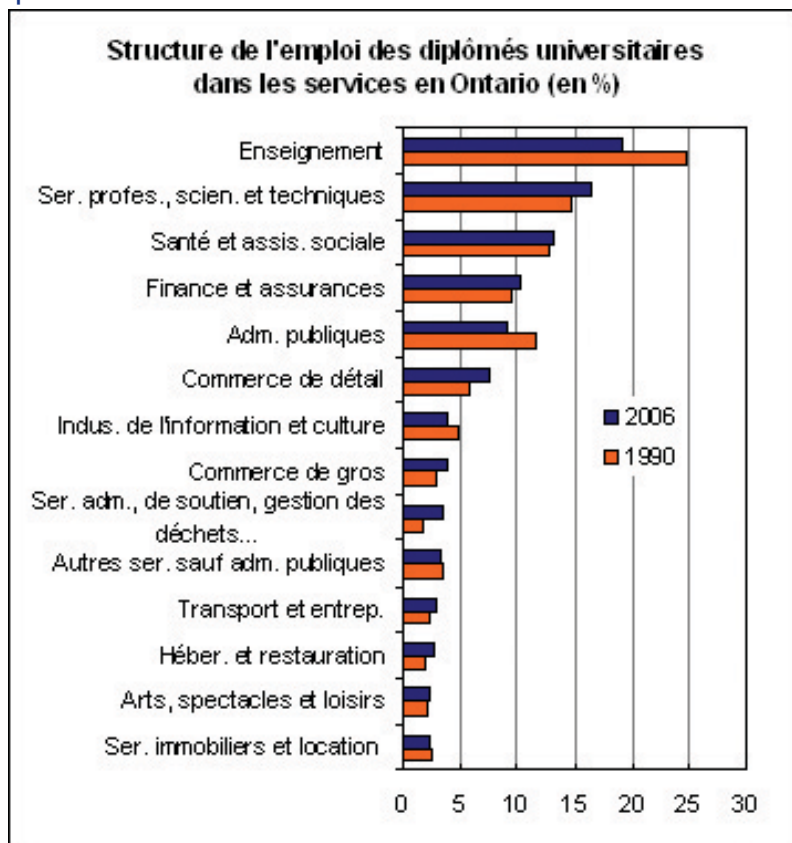
Graphique 2.19



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

¹² Les données portent sur l'année 2006.

Graphique 2.20



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Conclusion

La population québécoise, à l'instar de l'ensemble des populations occidentales et en dépit des fluctuations conjoncturelles, est de plus en plus scolarisée. Le nombre de jeunes fréquentant un établissement scolaire à temps plein a augmenté d'une fois et demie depuis trente ans et les femmes ont contribué plus que les hommes à cette croissance. Par ailleurs, le nombre d'étudiants n'a pas seulement augmenté, mais ceux-ci poursuivent une scolarité plus longue et accèdent en grand nombre aux études universitaires. Les femmes sont désormais majoritaires parmi les étudiants universitaires au baccalauréat et à la maîtrise et elles comblent progressivement leur retard par rapport aux hommes au doctorat. À l'opposé, la population peu scolarisée diminue continuellement. Ces deux tendances opposées font que les diplômés du postsecondaire, en général, et les titulaires d'un diplôme universitaire en particulier, se retrouvent de plus en plus nombreux sur le marché du travail, alors que la population des personnes sans diplôme postsecondaire occupant des emplois peu qualifiés est en net recul.

Sur le plan des besoins de main-d'œuvre, bien que le savoir continue à prendre plus de place dans l'économie, les besoins du marché du travail vont être importants

pour les personnes très scolarisées afin de combler les emplois hautement qualifiés, mais également pour les personnes moins scolarisées pour pourvoir les postes moins qualifiés. En effet, les perspectives du marché du travail pour les prochaines années montrent que les besoins concerneraient l'ensemble des niveaux et genres de compétences.

2.2 La formation continue

La formation continue constitue un des quatre piliers de l'offre de main-d'œuvre hautement qualifiée. L'apprentissage tout au long de la vie est important en raison du progrès technologique, du vieillissement de la population ainsi que de la demande croissante de compétences sur le marché du travail. En améliorant la qualification et les compétences de la main-d'œuvre, la formation continue favorise non seulement le maintien en emploi, l'adaptation à l'emploi et l'insertion professionnelle, mais également la mobilité des travailleurs. Selon l'avis publié en 2004, le Québec accusait un certain retard en matière de participation à des activités de formation continue en 1997. Que s'est-il passé depuis¹³?

1 Importance de la formation continue

Le maintien et l'amélioration des compétences de la population active sont plus que jamais essentiels dans le contexte actuel, où plusieurs tendances générales se dessinent. En effet, la population vieillit, alors que la prochaine génération de jeunes sera moins nombreuse. La population active sera de taille plus restreinte dans les années à venir, et une bonne partie de cette dernière est déjà sur le marché du travail. Ces changements démographiques indiquent qu'il faut investir davantage dans la formation continue. En outre, le développement de nouveaux produits et services, l'évolution rapide des technologies, les exigences de la concurrence mondiale, l'émergence de nouvelles méthodes de travail, etc., font en sorte que les exigences professionnelles tendent à augmenter et à évoluer constamment. Les compétences deviennent, alors, rapidement désuètes, si bien qu'il est indispensable de perfectionner la main-d'œuvre.

Les travailleurs comme les entreprises retirent des avantages de la formation continue. En effet, des études ont révélé qu'une qualification et des compétences plus élevées stimulent l'innovation des produits, des services et des procédés, et améliorent la productivité et la rentabilité de l'entreprise ainsi que l'emploi et les gains des travailleurs. Elles permettent également le maintien en emploi, l'adaptation à l'emploi, l'insertion professionnelle et la mobilité de la main-d'œuvre.

¹³ Sauf indication contraire, les données présentées dans cette partie proviennent du document de Valérie Peters, *Travail et formation : Premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, Ottawa, Statistique Canada, avril 2004. Les résultats de l'enquête n'étaient pas encore disponibles lors de la publication de l'avis en 2004.

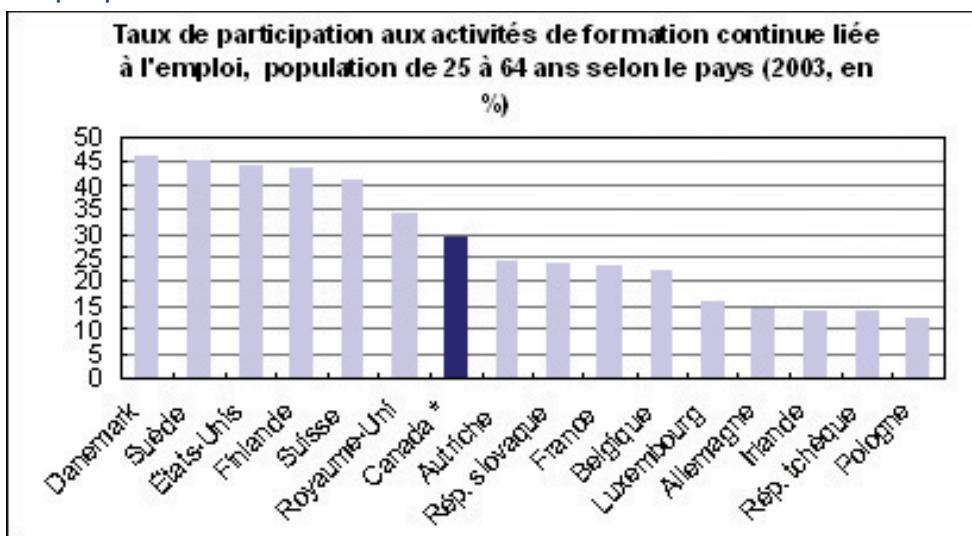
À l'instar des organismes internationaux comme l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail ou l'OCDE, le Québec reconnaît l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie. La qualification de la main-d'œuvre constitue, d'ailleurs, un point important du Plan gouvernemental pour l'emploi. Ce plan publié en 2005 vise à amoindrir les effets du vieillissement de la population et ses répercussions sur l'économie du Québec avec trois grandes orientations :

- favoriser l'amélioration du niveau de qualification de la main-d'œuvre et le développement continu des compétences;
- attirer et retenir davantage de personnes sur le marché du travail et contribuer ainsi à assurer un volume de main-d'œuvre suffisant dans chacune des régions du Québec;
- contribuer au développement économique et régional et favoriser ainsi le développement de l'emploi.

La performance du Canada dans le domaine de la formation continue est inférieure à celle de ses concurrents

Selon les comparaisons internationales de l'OCDE, à la fin des années 90, le Canada affichait un retard en matière de participation des adultes à la formation professionnelle par rapport à plusieurs pays. Les résultats d'une nouvelle enquête pancanadienne effectuée quelques années plus tard révélaient que le taux de participation à des activités non formelles de formation liées à l'emploi s'était accru, passant de 22 à 29 % entre 1997 et 2002. Malgré cette hausse, la performance du Canada demeure inférieure à celle de plusieurs pays industrialisés, tels que les États-Unis (44 %), le Royaume-Uni (34 %) et la Suède (45 %).

Graphique 2.21



* Année de référence : 2002.

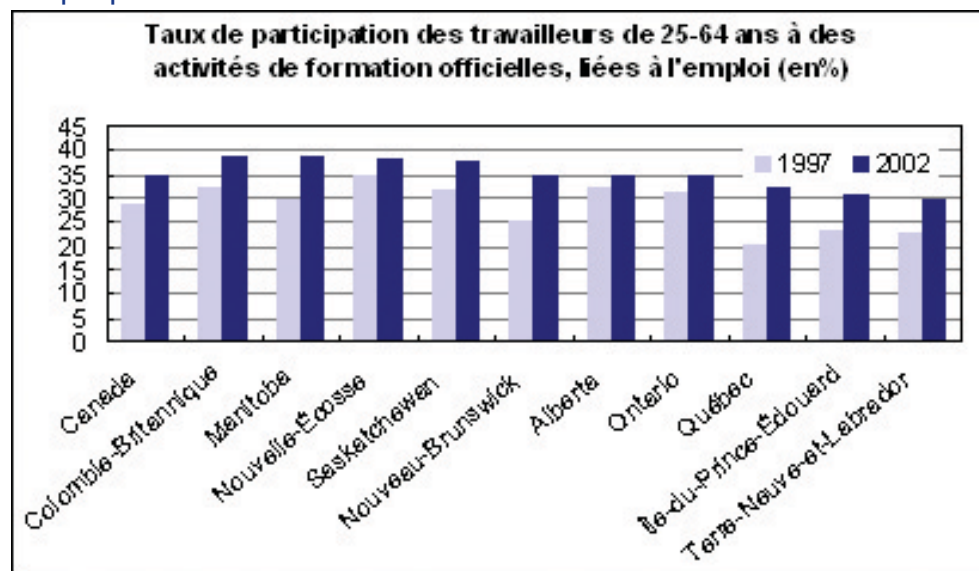
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2005*, tableau C6.2.

2 La formation continue au Québec : comparaison avec les autres provinces canadiennes

La participation est en hausse de près de 60 % au Québec, mais l'écart avec plusieurs provinces persiste

L'avis publié en 2004 montre que le Québec tire de l'arrière par rapport au reste du Canada en matière de formation continue. En effet, avec un taux de participation globale à des activités formelles de formation continue de 20,2 %, le Québec se situait au neuvième rang des provinces canadiennes en 1997. Cinq années plus tard, ce taux s'élevait à 31,7 % : c'est un bond de 11,5 points de pourcentage, soit la plus forte croissance enregistrée parmi toutes les provinces, où la hausse moyenne était de 6,2 points de pourcentage. Ainsi, l'écart par rapport à l'ensemble du Canada, qui était de 8,3 points de pourcentage en 1997, avait diminué de moitié en 2002 (3 points de pourcentage). Malgré cette amélioration toutefois, le Québec se trouve toujours parmi les provinces les moins performantes (juste devant l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) en cette matière.

Graphique 2.22



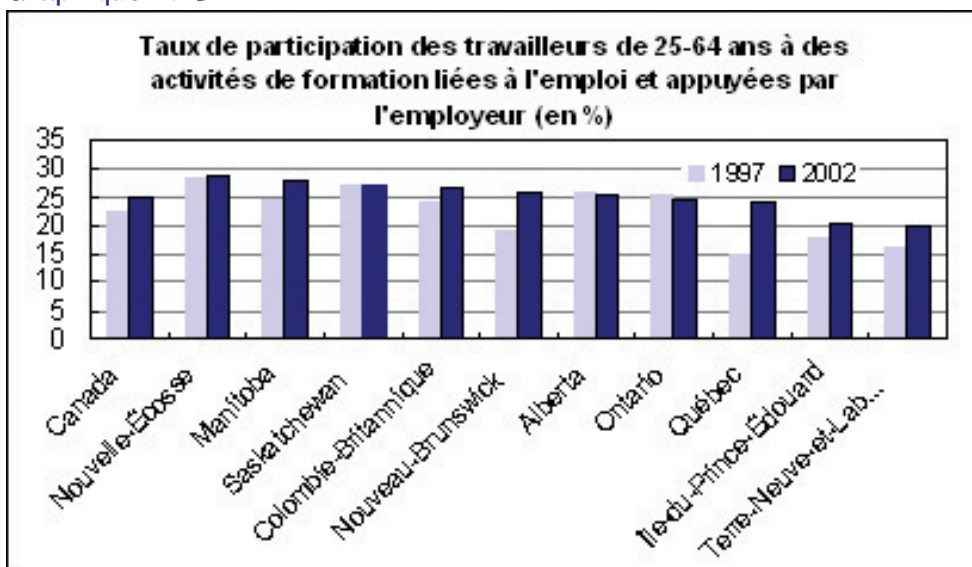
Source : Statistique Canada.

Malgré la forte croissance du taux de participation aux activités de formation appuyées par l'employeur, le Québec continue de se retrouver en queue de peloton

Au Québec, la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, communément appelée « Loi du 1 % », oblige les employeurs à investir, au cours d'une même année civile, l'équivalent d'au moins 1 % de leur masse salariale

en activités de formation qui visent le développement des compétences de leur personnel. La loi a été adoptée en 1995 et mise en place progressivement : en 1996 pour les entreprises dont la masse salariale était égale ou supérieure à un million de dollars, en 1997 pour celles dont la masse salariale se situait entre 500 000 \$ et 999 999 \$ et en 1998 pour celles dont la masse salariale se situait entre 250 000 \$ et 499 000 \$. Depuis 2004, seuls les employeurs qui ont un million de dollars et plus de masse salariale sont assujettis à la loi. Cette dernière semble avoir contribué à la hausse du taux de participation. En effet, le Québec a surpassé les autres provinces en ce qui concerne la croissance du taux de participation à des activités formelles de formation appuyées par l'employeur : il est passé de 14,9 à 24 % entre 1997 et 2002, soit une hausse de 9,1 points de pourcentage alors que, pour l'ensemble du Canada, la hausse était seulement de 2,6 points de pourcentage. L'écart observé en 1997 entre le Québec et l'ensemble du Canada (7,5 points de pourcentage) n'était plus significatif en 2002 (1 point de pourcentage). Malgré cette hausse substantielle, le Québec n'a réussi qu'à passer du dernier au huitième rang des provinces canadiennes, ce qui laisse croire que l'appui de l'employeur est certainement un facteur important, mais qu'il ne permet pas d'expliquer le retard observé.

Graphique 2.23



Source : Statistique Canada.

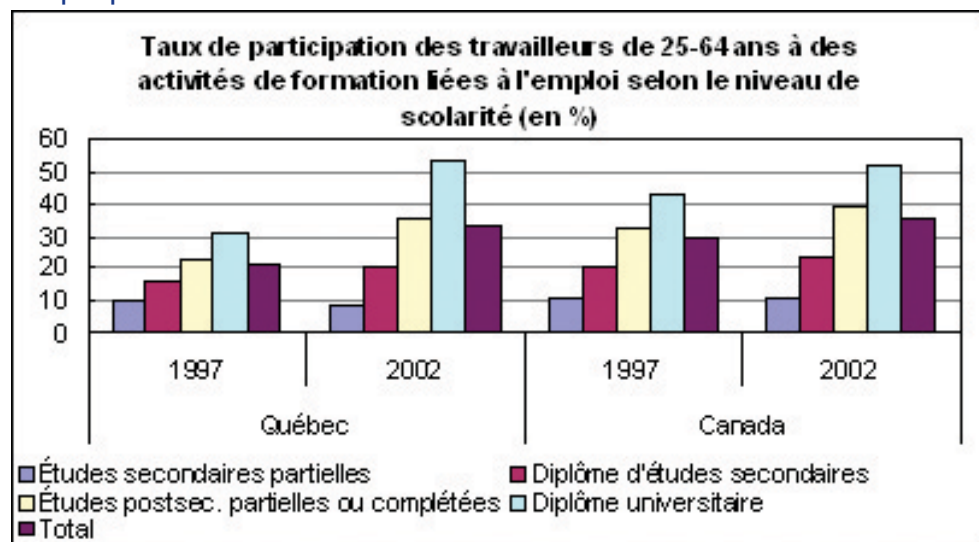
Les taux de participation des personnes les plus scolarisées à la formation continue au Québec sont similaires à ceux de l'ensemble du Canada, mais les écarts entre les différents niveaux de scolarité ont augmenté en 2002

En 1997, le Québec affichait un taux de participation inférieur à celui de l'ensemble du Canada, surtout chez les personnes les plus scolarisées. Le taux de participation

aux activités formelles de formation était de 22,2 % au Québec et de 32,6 % au Canada pour les personnes ayant fait des études postsecondaires partielles ou complètes et de 31,1 et 43 % pour celles ayant un diplôme universitaire.

En 2002, bien que, dans l'ensemble, le taux de participation fût plus faible au Québec, la situation avait évolué à certains points de vue. En effet, à un niveau de scolarité comparable, les taux de participation québécois se rapprochaient de ceux de l'ensemble du Canada chez la main-d'œuvre hautement qualifiée.

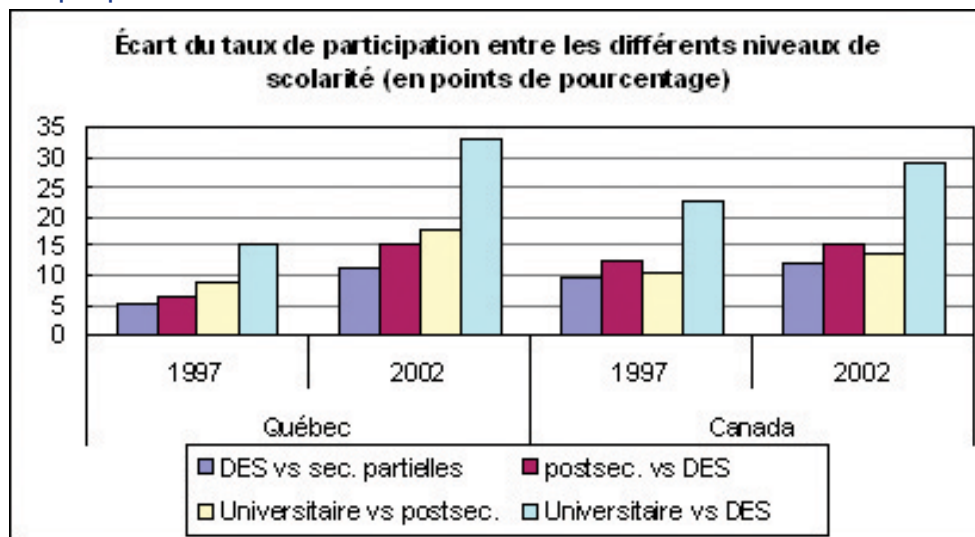
Graphique 2.24



Derrière ces améliorations se cachent cependant d'autres faiblesses. En effet, les écarts entre les taux de participation selon le niveau de scolarité des participants se sont accentués entre 1997 et 2002. Cela s'explique par le fait qu'en plus d'être de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, les personnes plus scolarisées ont bénéficié de plus de formation¹⁴. Leur participation avait augmenté plus rapidement que celle des personnes moins scolarisées. Le déficit de formation pour ces dernières s'est ainsi élargi, passant du simple au double en cinq ans au Québec. Au Canada, le même phénomène a été observé, mais les écarts étaient moins importants qu'au Québec. Ainsi, les catégories de personnes ayant déjà un faible taux de participation en 1997 avaient encore un accès limité aux activités de formation cinq ans plus tard.

¹⁴ La population active a augmenté plus rapidement parmi les personnes plus scolarisées entre 1997 et 2002.

Graphique 2.25



3 Caractéristiques de la formation continue

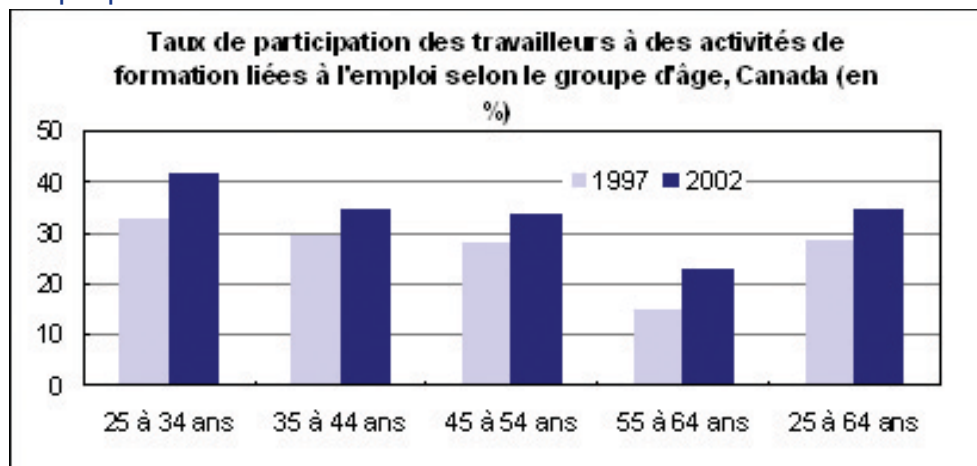
Les activités de formation sont plus répandues dans les secteurs à forte densité de main-d'œuvre hautement qualifiée

Selon l'Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec (EREQ), plus de la moitié des établissements (56,3 %) offraient des activités de formation en 2006. Elles étaient plus fréquentes dans les secteurs à forte concentration de main-d'œuvre hautement qualifiée comme les services de haute technologie (80,2 %). Par contre, elles étaient moins courantes dans d'autres secteurs, comme l'hébergement et la restauration (31,7 %), où seulement une personne sur dix est hautement qualifiée. Ce constat n'est pas étonnant, puisque la participation à la formation augmente avec la scolarité, comme on l'a vu précédemment.

La participation des personnes les plus âgées a augmenté plus rapidement, mais demeure la plus faible de tous les groupes d'âge

Au Canada, le taux de participation aux activités formelles de formation a augmenté dans tous les groupes d'âge entre 1997 et 2002, mais la croissance était plus rapide chez les travailleurs âgés de 55 à 64 ans, dont le taux d'activité a également connu une forte hausse durant cette période. Malgré cela, leur taux de participation est demeuré inférieur à ceux de la main-d'œuvre moins âgée. Les jeunes travailleurs qui ont quitté les bancs d'école plus récemment sont ceux qui ont le plus bénéficié de formation continue, à l'opposé des plus âgés, dont la scolarité initiale est plus ancienne. (On ne dispose pas de données pour le Québec.)

Graphique 2.26

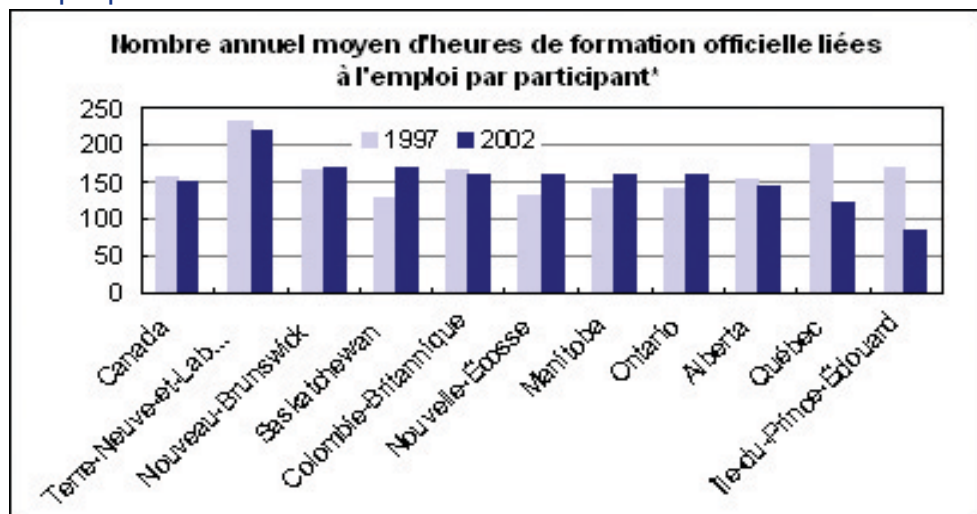


Source : Statistique Canada.

Les participants québécois ont consacré en moyenne moins de temps à la formation en 2002 qu'en 1997

Le nombre d'heures que les participants ont consacré à la formation continue constitue un indicateur complémentaire au taux de participation et permet d'évaluer l'intensité de la formation. Les travailleurs du Québec, tout comme ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta, ont reçu en moyenne moins d'heures de formation en 2002 qu'en 1997. Au cours de la même période, le nombre moyen d'heures de formation a peu changé pour l'ensemble du Canada, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Par contre, les participants de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Saskatchewan ont suivi un plus grand nombre d'heures de formation en 2002 qu'en 1997.

Graphique 2.27



* Un participant est un adulte qui avait un emploi et qui a suivi de la formation officielle liée à l'emploi pendant l'année de référence.

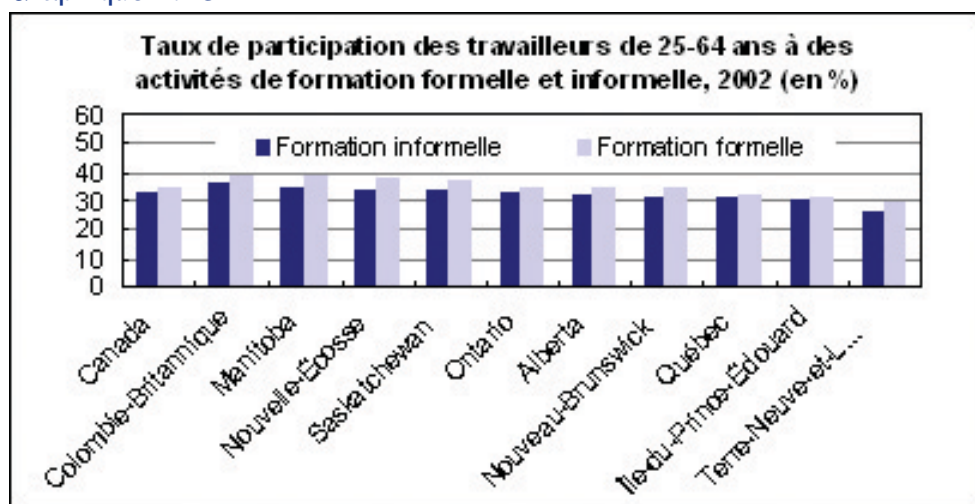
Source : Statistique Canada.

Un travailleur québécois sur trois a fait de l'autoformation

La formation liée à l'emploi est constituée non seulement de formation formelle, mais également de formation informelle (non officielle). La formation formelle, présentée dans les sections précédentes, comprend les activités organisées dans un cadre institutionnel (écoles, collèges, universités, etc.) et qui débouchent sur une reconnaissance officielle comme un certificat ou un diplôme. Quant à la formation informelle, elle regroupe les activités qui ne sont ni organisées ni régulières. Par exemple, les travailleurs peuvent apprendre par eux-mêmes (autoformation) afin de perfectionner leurs compétences professionnelles.

En 2002, la participation à des activités de formation informelle (autoformation) était plus faible que la participation à des activités de formation formelle au Québec aussi bien que dans l'ensemble du Canada. Comme pour la formation formelle, le Québec se trouve derrière les provinces meneuses quant à la formation informelle. Toutefois, l'écart avec l'ensemble du Canada est plus faible en matière de formation informelle (2,5 %) que de formation formelle (3 %).

Graphique 2.28



Source : Statistique Canada.

Conclusion

Entre 1997 et 2002, le Québec a réussi à réduire l'écart qui le séparait du Canada en matière de participation à la formation continue. Pour certains types de formations, les taux de participation sont similaires. Toutefois, malgré certaines améliorations, la culture de formation y demeure moins bien implantée que dans la plupart des provinces : le Québec reste en queue de peloton, juste devant deux autres provinces (Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador), en matière de formation continue. Par contre, comme ces résultats datent de cinq ans, il serait intéressant de savoir si les améliorations observées au Québec au début de la décennie se sont poursuivies au cours des dernières années.

Partie 3 : Démographie et marché du travail

3.1- Évolution de l'immigration et situation sur le marché du travail

Outre son apport démographique, l'immigration se présente comme une option pour combler les déficits potentiels en ressources humaines dans un contexte de resserrement du marché du travail. Elle constitue une réponse relativement rapide aux besoins en main-d'œuvre, en particulier en travailleurs hautement qualifiés. Le Québec a toujours eu recours à ce moyen, ouvrant ses portes à plus de 360 000 personnes immigrantes durant les dix dernières années.

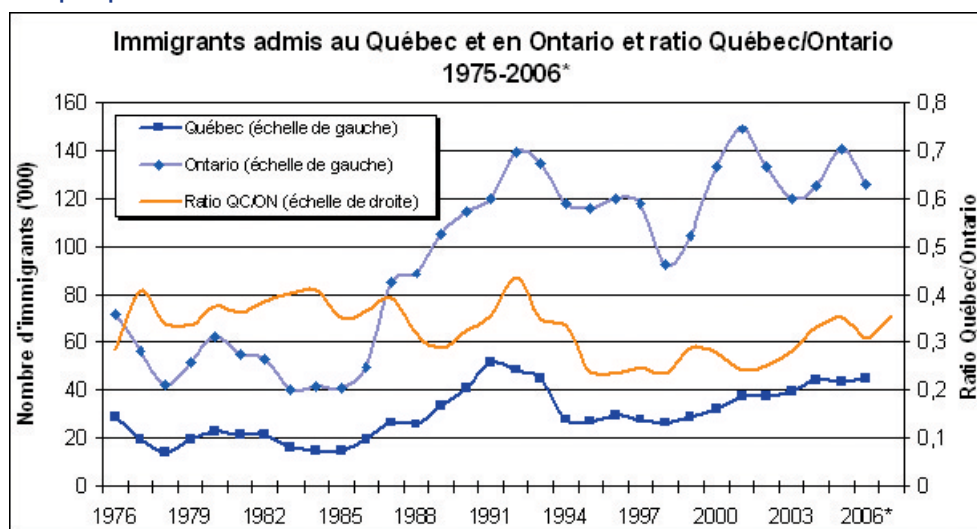
1. Apport démographique de l'immigration

Le nombre des immigrants admis est en hausse

La population d'origine immigrante représente un cinquième de la population canadienne, dont plus de la moitié réside en Ontario et un peu plus de 13 % au Québec. Cette part est inférieure au poids démographique du Québec au sein du Canada, qui avoisine le quart.

Le recours à l'immigration se fait dans un contexte de concurrence internationale. Le Québec n'arrive pas à égaler d'autres provinces et attire systématiquement moins d'immigrants que l'Ontario. Ainsi, bien que le nombre de personnes immigrantes admises au Québec soit en croissance depuis la fin des années 90, il demeure moins élevé qu'en Ontario (graphique 3.1). C'est durant les années 80 que le ratio Québec-Ontario a été le plus élevé, alors qu'il avait atteint en moyenne

Graphique 3.1



* Données provisoires pour 2006.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Immigrants, émigrants et résidents non permanents, Québec, Ontario, Canada 1951-2006**.

36 %. Ce ratio a diminué par la suite pour se fixer à 26 % dans la deuxième moitié des années 90, mais a amorcé une hausse depuis 2000 et se situe toujours au-dessus de 30 %.

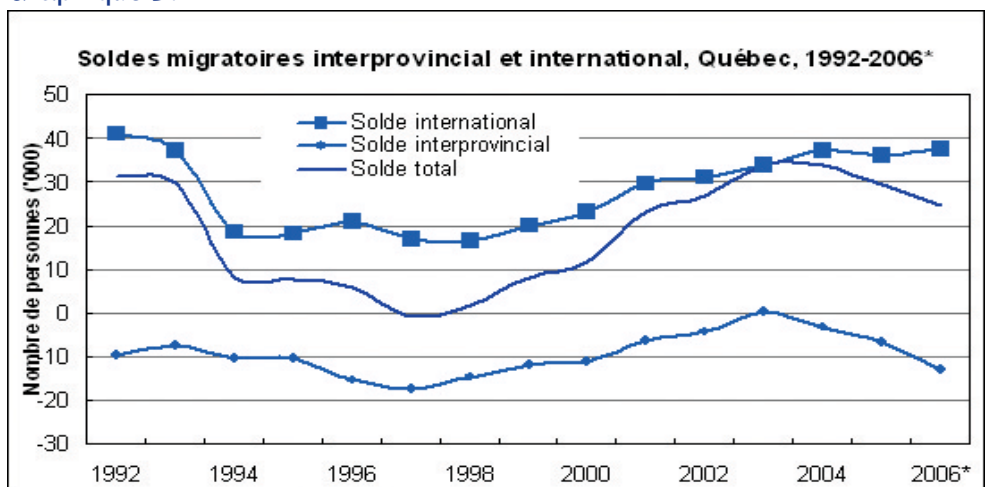
Le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2007 prévoit une hausse par rapport au niveau actuel. Le nombre de personnes immigrantes à accueillir pourrait atteindre 47 000. Les consultations sur la planification triennale 2008-2010 des niveaux d'immigration ont porté sur plusieurs scénarios de croissance, et le scénario de croissance moyenne, soit atteindre le nombre de 55 000 immigrantes et immigrants en 2010, est retenu. Toutefois, bien que l'immigration contribue de plus en plus à la croissance démographique, elle ne pourra à elle seule renverser la tendance démographique de la population au Québec.

L'immigration compense les pertes à l'échelle provinciale

Dans ses échanges démographiques avec les autres provinces, le Québec présente un solde migratoire négatif, mais qui a tendance à s'amenuiser depuis la deuxième moitié des années 90. Ainsi, après une perte de près de 18 000 personnes en 1997, ce solde, bien que faible, a été positif en 2003. Depuis cette date, il semble cependant se détériorer, et les données de 2006 révèlent une perte de près de 13 000 personnes immigrantes au profit des autres provinces.

Par contre, le solde international est positif et a dépassé les 37 000 personnes en 2006, soit une augmentation de près de 80 % comparativement à 1996. Le solde migratoire total au Québec, qui est la résultante des soldes interprovincial et international, a d'abord été à la hausse et a presque triplé de 2000 à 2004. Mais les pertes à l'échelle provinciale survenues au cours des trois dernières années ont provoqué sa baisse.

Graphique 3.2



* Données provisoires pour 2006.

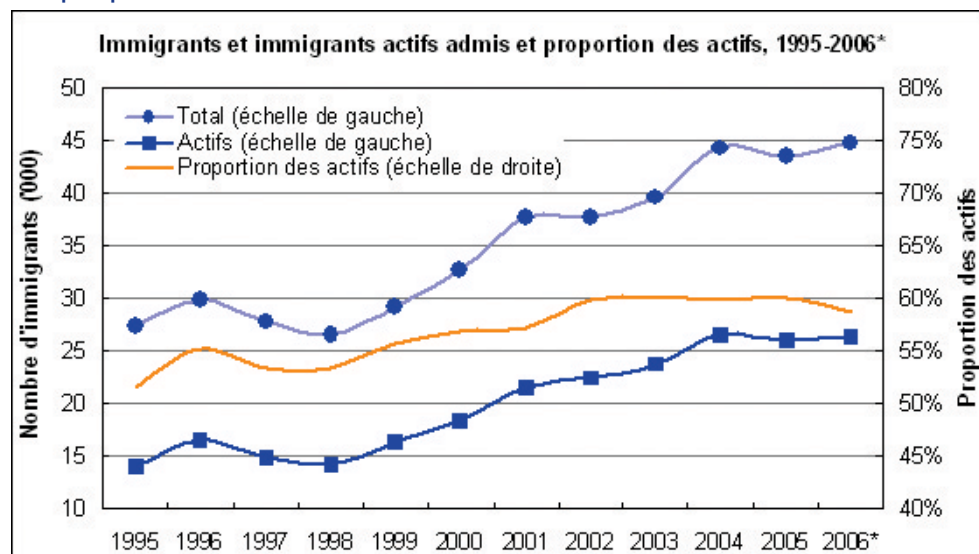
Source : Institut de la statistique du Québec, *Migrations internationales et interprovinciales*.

2 Profil socioprofessionnel des personnes immigrantes

Les immigrants actifs représentent la majorité des personnes reçues

Les immigrants actifs, c'est-à-dire ceux âgés de 15 ans et plus qui comptent se joindre à la population active, représentent la catégorie d'immigrants la plus importante. Depuis 1996, leur part a toujours dépassé les 50 % et a même atteint les 60 % ces dernières années (graphique 3.3). De plus, le nombre de ces personnes immigrantes ne cesse d'augmenter et a crû de près de 60 % entre 1996 et 2006. Plus de 200 000 immigrants travailleurs ont été accueillis au Québec pendant cette période.

Graphique 3.3



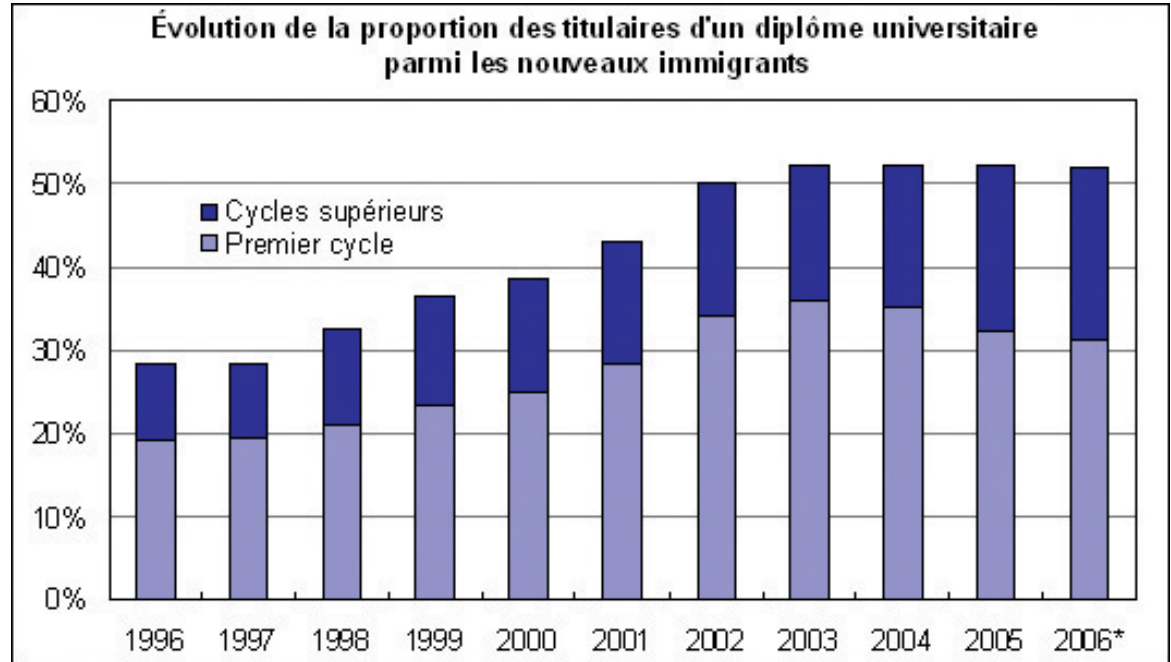
* Données préliminaires pour 2006.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Plus de la moitié des personnes immigrantes actives admises ont un diplôme universitaire

Les immigrants actifs admis au Québec ont un niveau de scolarité élevé. La part des titulaires d'un diplôme universitaire n'a cessé d'augmenter, passant de moins de 30 % en 1996 à plus de 50 % en 2006. Parmi ceux-ci, plus de 40 % ont un diplôme de deuxième ou de troisième cycle.

Graphique 3.4



* Données préliminaires pour 2006.

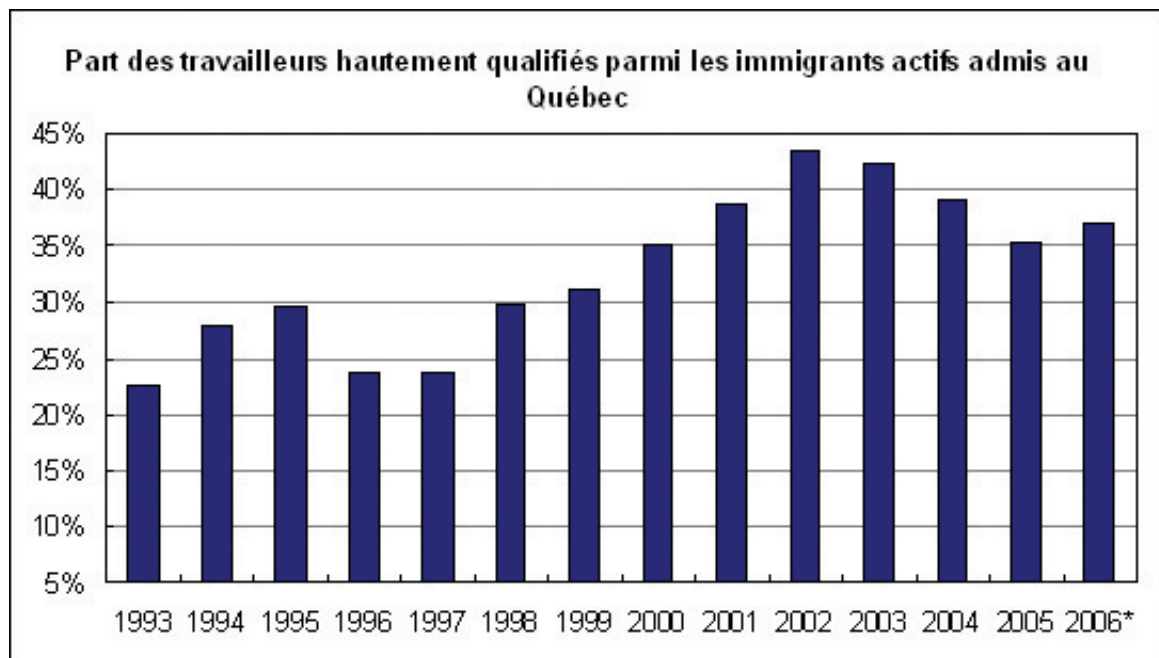
Source : CETECH à partir des données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Plus du tiers des immigrants sélectionnés sont hautement qualifiés

L'analyse par niveau de scolarité s'avère plus révélatrice des qualifications des immigrants reçus puisqu'elle porte sur l'ensemble des immigrants actifs, soit ceux qui ont déclaré ou non une profession. Les immigrants actifs pouvant être considérés comme hautement qualifiés eu égard à la profession ont connu une forte croissance et représentent une part importante des personnes immigrantes qui comptent se joindre à la population active. Cette part a beaucoup augmenté depuis les dix dernières années en raison de l'embellie qui a caractérisé les technologies de l'information. À ce moment-là, elle avait atteint plus de 40 % (graphique 3.5). Une baisse en 2004 et 2005 a cependant ramené cette proportion au niveau enregistré en 2000, soit 35 %, ce qui demeure tout de même nettement supérieur aux niveaux des années 90. En 2006, la part des travailleurs hautement qualifiés a dépassé le tiers (37 %), considérant l'ensemble des actifs qui étaient de l'ordre de 26 000. Mais rapportées au nombre des actifs expérimentés seulement (ceux qui ont déclaré une profession), les THQ représenteraient bien plus que cette proportion, soit trois personnes sur quatre.



Graphique 3.5



* Données préliminaires pour 2006.

Source : CETECH à partir des données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Quelque 20 % des personnes immigrantes actives admises exercent une profession liée aux sciences naturelles et appliquées

La répartition des immigrants travailleurs selon la catégorie professionnelle nous indique que les parts relatives des différents champs de compétence sont restées stables au cours des dix dernières années.

Les professions liées aux sciences naturelles et appliquées (SNA) ont toujours occupé le premier rang, avec 16 % entre 1997 et 2001 et 19 % entre 2002 et 2006. Un total de 14 000 et de 24 000 travailleurs dans ce domaine étaient reçus respectivement durant ces deux périodes. Les personnes immigrantes ayant une spécialité en affaires, finance et administration représentaient un peu moins de 10 % de l'immigration au cours de ces deux périodes. La part des sciences sociales est passée de 5 % durant la première période à 7 % durant la deuxième. Les professions qui relèvent de la santé et des arts, bien qu'elles soient en progression, sont les moins représentées.

Tableau 3.1

Total des personnes immigrantes actives admises au Québec selon la profession projetée de 1997 à 2006

	1997-2001		2002-2006		1997-2006	
CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (CNP)	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Ensemble de la main-d'œuvre	85 051	100,0	124 973	100,0	210 024	100,0
Travailleurs expérimentés	50 480	59,4	71 379	57,1	121 859	58,0
Gestion	2 477	2,9	3 566	2,9	6 043	2,9
Affaires, finance et administration	6 968	8,2	11 344	9,1	18 312	8,7
Sciences naturelles et appliquées	13 879	16,3	23 852	19,1	37 731	18,0
Santé	1 450	1,7	3 437	2,8	4 887	2,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4 386	5,2	8 573	6,9	12 959	6,2
Arts, culture, sports et loisirs	2 614	3,1	3 807	3,0	6 421	3,1
Autres travailleurs expérimentés	18 706	22,0	16 800	13,4	35 506	16,9
Nouveaux travailleurs	34 571	40,6	53 594	42,9	88 165	42,0

Source : CETECH à partir des données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

3 Situation des personnes immigrantes sur le marché du travail

Malgré leurs qualifications, les immigrants ont de la difficulté à intégrer le marché du travail

Les plus récentes données de l'Enquête sur la population active (EPA) présentent pour la première fois les indicateurs sur le marché du travail en 2006 pour les personnes immigrantes selon leur durée de résidence. Cette information existait auparavant dans les données des recensements, et paraissait donc à une fréquence de cinq ans, alors que l'Enquête sur la population active permet un suivi annuel.

Les immigrants représentaient 12 % de la population âgée de 15 ans et plus au Québec, comparativement à 22 % au Canada et à 32 % en Ontario. Seulement 8 % d'entre eux sont établis depuis plus de dix ans, alors qu'au Canada et en Ontario, cette proportion atteint respectivement 16 et 23 %. Près de neuf personnes immigrantes sur dix résident dans la région métropolitaine de recensement de Montréal. Avec la qualification dont elles disposent à leur arrivée, on pourrait s'attendre à une intégration relativement facile et rapide sur le marché du travail.

Les immigrants au Québec présentent des portraits différents sur le marché du travail. Les plus récemment arrivés font face à des difficultés d'intégration



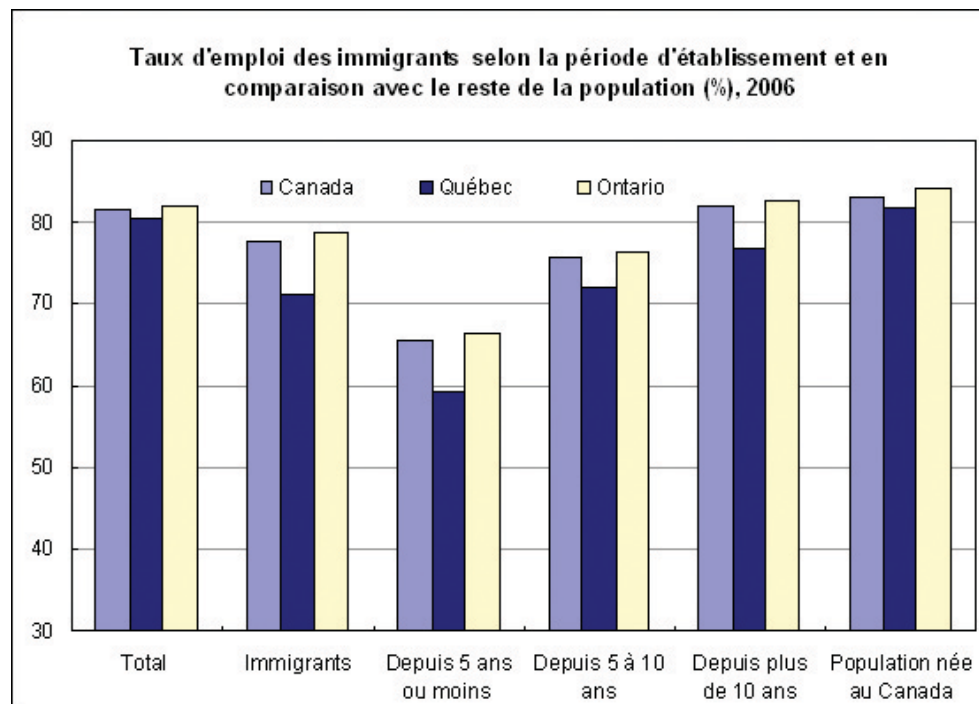
professionnelle, mais leur situation relative semble s'améliorer avec le temps. Les taux de chômage et les taux d'emploi de la population immigrante de longue date se comparent en général à ceux de la population née au Canada dans la plupart des provinces canadiennes. Les immigrants semblent par contre avoir plus de difficultés à se trouver un emploi au Québec qu'ailleurs au Canada.

Même après dix ans de résidence, les taux d'emploi de la population immigrante sont plus bas au Québec qu'ailleurs au Canada

C'est au Québec que l'écart entre le taux d'emploi des immigrantes et immigrants âgés de 25 à 54 ans et celui des non immigrants est le plus élevé. En 2006, ce taux était de 59,3 % chez les personnes établies depuis moins de cinq ans et se classait ainsi au dernier rang des provinces. Un écart de 22,6 points de pourcentage séparait ce taux de celui des personnes nées au Canada (81,9 %), et un écart de 6,1 points le différenciait de celui des immigrants récents dans l'ensemble du Canada.

La situation sur le marché du travail semble s'améliorer avec le temps; les écarts diminuent, mais sans pour autant disparaître complètement. L'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes établies depuis cinq à dix ans et celui des Québécois nés au Canada est de 9,9 points de pourcentage, et de 5,1 points dans le cas des immigrants qui résident au Québec depuis plus de dix ans.

Graphique 3.6



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

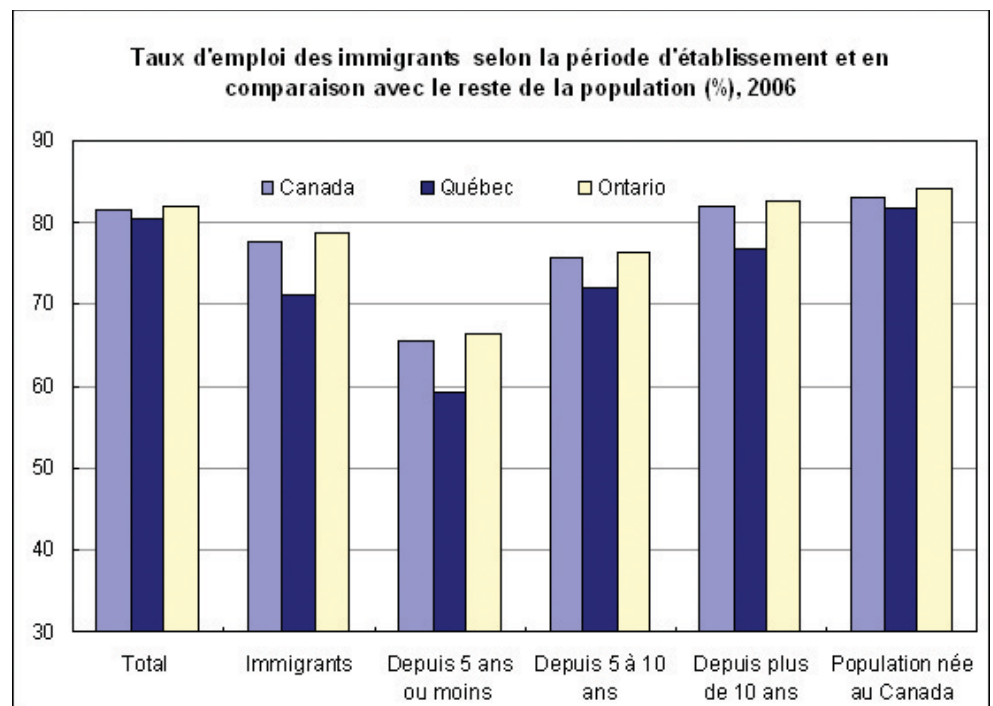
Avec des taux de chômage plus élevés qu'ailleurs au Canada, la population immigrante établie au Québec est la moins intégrée sur le marché du travail...

Le taux de chômage des immigrants du Québec âgés de 25 à 54 ans est supérieur à celui du reste de la population et à celui des personnes immigrantes établies ailleurs au Canada. En 2006, la population immigrante du Québec avait un taux de chômage de 12 %, contre 6,3 % chez celle née au Canada. Ce taux est davantage élevé chez les personnes arrivées depuis moins de cinq ans (17,8 %) que chez celles établies depuis plus de dix ans (9,2 %).

Le taux de chômage des immigrants ailleurs au Canada est relativement moins élevé, et les écarts avec le reste de la population sont moins prononcés. À titre d'exemple, en Ontario, la population immigrante a un taux de chômage de 6,3 %, contre 5 % pour la population née au Canada.

Les immigrants des provinces qui connaissent une forte demande de main-d'œuvre ont de plus en plus de facilité à intégrer le marché du travail. C'est le cas en Alberta, où l'écart entre le taux de chômage des personnes immigrantes (3,4 %) et la moyenne de la province (2,8 %) n'atteint même pas un point de pourcentage. Plus encore, le taux de chômage des immigrants établis depuis plus de dix ans (2,6 %) y est identique à celui de la population née au Canada.

Graphique 3.7



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



... d'autres indicateurs arrivent au même résultat

Les données de l'Enquête sur la population active (taux de chômage, taux d'emploi) témoignent de l'existence de difficultés d'insertion professionnelle chez la population immigrante. Ces données couvrent par ailleurs d'autres aspects du marché du travail qui ne sont pas disponibles pour les provinces séparément. Cependant, les résultats pour le Canada concernant l'âge, le sexe, la scolarité ou le profil sectoriel chez les immigrants rejoignent les constats tirés du recensement de 2001 pour le Québec.

Ainsi, selon les données de l'Enquête sur la population active de 2006, les jeunes immigrantes âgées de 15 à 24 ans au Canada sont le groupe qui éprouve le plus de difficultés sur le marché du travail. Les plus récemment arrivées d'entre elles ont un taux de chômage qui avoisine les 20 %, contre 14,8 % chez les hommes du même groupe d'âge.

Près du tiers des personnes immigrantes du Canada ont fait des études universitaires, contre seulement 16,1 % des personnes nées au pays. Cet avantage ne semble pas améliorer pour autant leur situation sur le marché du travail, puisque leur taux de chômage est plus élevé que celui des personnes nées au Canada.

Le secteur de la fabrication demeure le plus important employeur pour la population immigrante au Canada. En 2006, 20 % des immigrants les plus récemment arrivés travaillaient dans ce secteur, alors que le commerce constituait leur deuxième secteur d'emploi.

Conclusion

L'analyse de la situation des personnes immigrantes sur le marché du travail complète celle de leurs caractéristiques socioprofessionnelles au moment de leur arrivée. L'immigration contribue à la croissance démographique. Toutefois, elle n'est pas une finalité en soi, encore faut-il que la main-d'œuvre venue d'ailleurs réussisse à intégrer le marché du travail. Les données témoignent de sa difficulté à cet égard au Québec. Ces difficultés subsistent même après plus de dix ans de résidence, ce qui n'est pas le cas chez les immigrants établis ailleurs au Canada. Il y a là un certain manque à gagner considérant les besoins du marché du travail et la qualification des personnes immigrantes.

3.2 Vieillesse et participation à l'activité sur le marché du travail

Tout comme de nombreux pays industrialisés, le Québec connaît un vieillissement de sa population. Le nombre de personnes qui vont atteindre l'âge de la retraite augmentera au cours des prochaines années, et leur départ du marché du travail entraînera une baisse de la population active, car il n'y aura pas suffisamment de jeunes qui s'y joindront. Dans ce contexte, le défi serait d'élargir le bassin de main-d'œuvre dans la population. Dans «l'Avis du Conseil de la science et de la technologie» publié en 2004, les femmes et les jeunes retraités diplômés inactifs ou au chômage étaient des groupes de personnes ciblés pour relever les taux d'activité et contribuer ainsi à bonifier l'offre de main-d'œuvre qualifiée et moins qualifiée.

1 Vieillesse et activité sur le marché du travail

Le taux d'activité de la main-d'œuvre âgée de 55 ans et plus a connu une forte croissance entre 2003 et 2006

Le taux d'activité est influencé par de nombreux facteurs comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité ou la conjoncture. Parmi ces facteurs, l'âge constitue l'un des plus importants. Au Québec, le taux d'activité est de 65,5 % chez les 15 ans et plus. Il est au plus bas chez les 15-19 ans (51,9 %), dont la plupart sont aux études. Par la suite, il augmente progressivement avec l'âge pour atteindre le taux le plus élevé (87,6 %) chez les 35-44 ans. Enfin, il redescend graduellement et atteint le plus bas niveau (6,4 %) chez les 65 ans et plus.

Tableau 3.2

Taux d'activité, selon le sexe et le groupe d'âge au Québec en 2003 et en 2006 (en %)

	Hommes 2006	Femmes 2006	Tous 2006	Tous 2003	Variation 2003-2006 (points de pourcentage)
15 à 19 ans	52,5	51,3	51,9	53,4	- 1,5
20 à 24 ans	81,4	78,4	79,9	81,7	- 1,8
25 à 29 ans	89,9	83,4	86,7	86,6	0,1
30 à 34 ans	92,1	81,5	86,9	86,5	0,4
35 à 39 ans	91,7	83,5	87,6	87,5	0,1
40 à 44 ans	92,2	82,7	87,6	87,8	- 0,2
45 à 49 ans	91,3	83,7	87,4	85,6	1,8
50 à 54 ans	87,1	76,3	81,7	81,6	0,1
55 à 59 ans	71,6	56,8	64,1	61,7	2,4
60 à 64 ans	46,0	28,6	37,1	34,5	2,6
65 ans et plus	9,2	4,2	6,4	5,2	1,2
Tous	71,1	60,1	65,5	66,0	- 0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



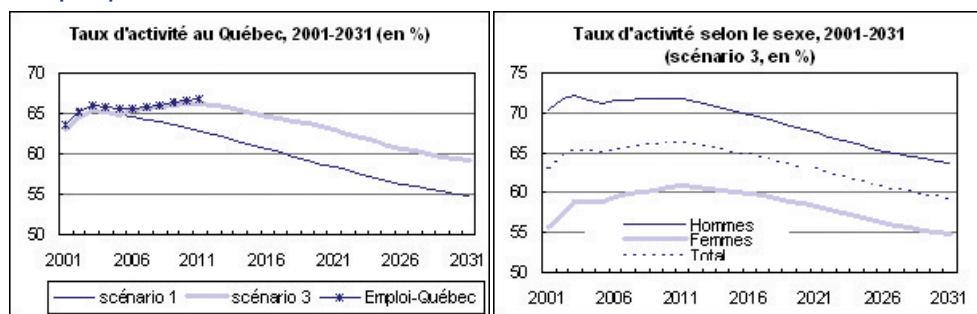
2 Évolution des taux d'activité au Québec

Le taux d'activité connaîtra inéluctablement une baisse

Le vieillissement de la population qui s'accroîtra dans les années à venir aura une incidence sur le marché du travail. Les perspectives du marché du travail de 2007-à 2011 publiées par Emploi-Québec ainsi que les projections de la population active de 2006 à 2031 de Statistique Canada permettent de prévoir quelques tendances pour l'avenir.

Statistique Canada a élaboré quatre scénarios d'évolution future de la population active. Le scénario de « croissance faible » (scénario 1) suppose une croissance démographique faible et le maintien dans l'avenir des taux d'activité à leurs niveaux de 2005. Le scénario 2 se base pour sa part sur un maintien des taux d'activité récemment observés au Canada et sur une croissance moyenne de la population. Le scénario 3 combine la croissance moyenne de la population et la poursuite des tendances haussières des taux d'activité observée depuis une dizaine d'années chez les hommes, surtout après 50 ans, et chez les femmes à presque tous les âges. Le scénario 4, un scénario de « forte croissance », suppose enfin une forte croissance démographique et la poursuite des tendances haussières des taux d'activité. Quel que soit le scénario, le taux d'activité diminuera au Québec, tout comme dans le reste du Canada. Il passerait de plus de 65 % en 2006 à 55 % en 2031 si les taux d'activité se maintiennent à leur niveau récemment observé (scénarios 1 et 2). Le déclin serait moins accentué (environ 60 %) si les taux d'activités continuaient d'augmenter comme au cours des quinze dernières années (scénarios 3 et 4).

Graphique 3.8



Source : Statistique Canada, *Projections de la population active au Canada, 2006-2031*, juin 2007.

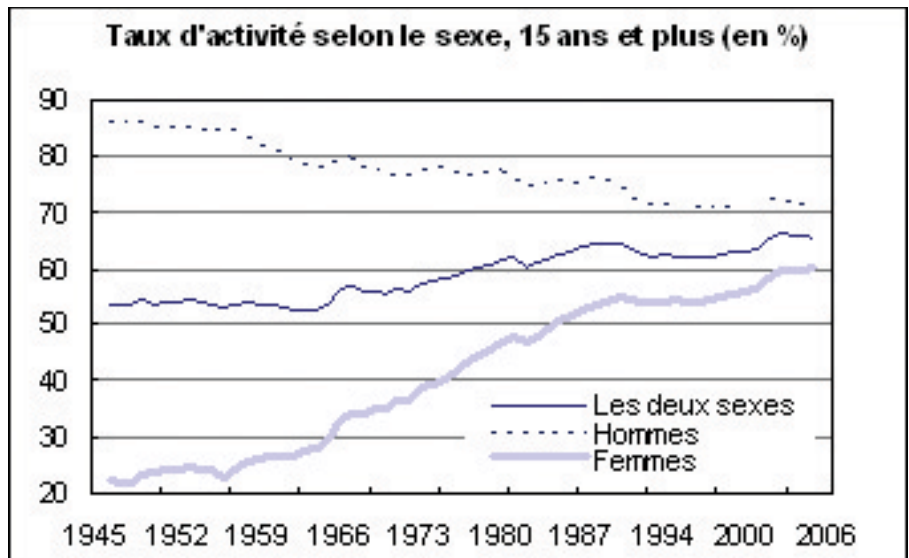
Remarque : La projection publiée par Emploi-Québec donne des résultats qui se rapprochent des scénarios 3 et 4 de Statistique Canada. Le taux d'activité de la population de 15 ans et plus augmenterait lentement au cours des prochaines années, ce qui le ferait passer de 65,5 % en 2006 à 66,7 % en 2011.

Comme pour toutes les prévisions, une mise en garde s'impose. En effet, ces projections sont basées sur des hypothèses qui sont susceptibles de ne pas se concrétiser dans les années à venir. La conjoncture économique, les politiques économiques et les comportements des individus pourraient changer, ce qui pourrait atténuer ou aggraver le problème éventuel de rareté de main-d'œuvre quand les personnes âgées quitteront en grand nombre le marché du travail.

3 La participation des femmes au marché du travail et son incidence sur la hausse du taux d'activité

Le marché du travail a été caractérisé par la progression soutenue du taux d'activité des femmes pendant les années 70 et 80, alors que chez les hommes il a plutôt diminué. Durant les années 90, le taux d'activité global a stagné autour de 62 %, mais la conjoncture favorable du début de la décennie l'a fait bondir pour atteindre le sommet de 66 % en 2003. Depuis les quatre dernières années, il est demeuré stable. Derrière ce plafonnement se cachent, cependant, des fluctuations chez certains groupes. En effet, le taux d'activité est resté presque inchangé (60 %) chez les femmes alors que, chez les hommes, il a baissé, passant de 72,3 % en 2003 à 71,1 % en 2006.

Graphique 3.9



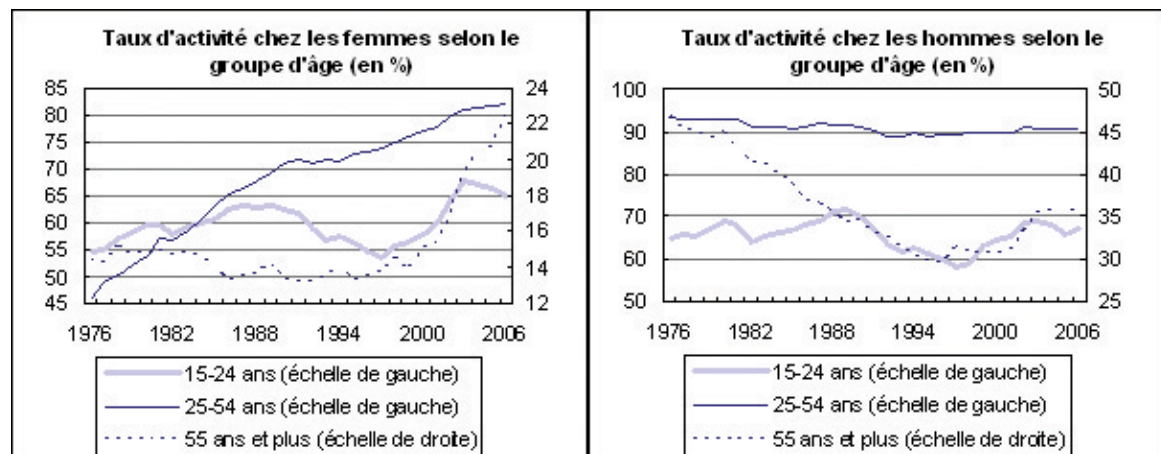
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux d'activité a stagné chez les hommes de 25 à 54 ans

L'observation par groupe d'âge montre que le taux d'activité global chez les femmes a stagné depuis 2003, puisque la hausse observée chez le principal groupe de la population active (25-54 ans) ainsi que chez les personnes de 55 ans et

plus a juste permis de compenser la baisse chez les jeunes de 15 à 24 ans. Chez les hommes, la baisse du taux d'activité global au cours des dernières années s'explique par la stabilité du taux chez le groupe des 25-54 ans. Parallèlement, les variations observées au cours des dernières années chez les 15-24 ans et les 55 ans et plus n'ont pas permis d'améliorer le taux d'activité des hommes de 15 ans et plus.

Graphique 3.10

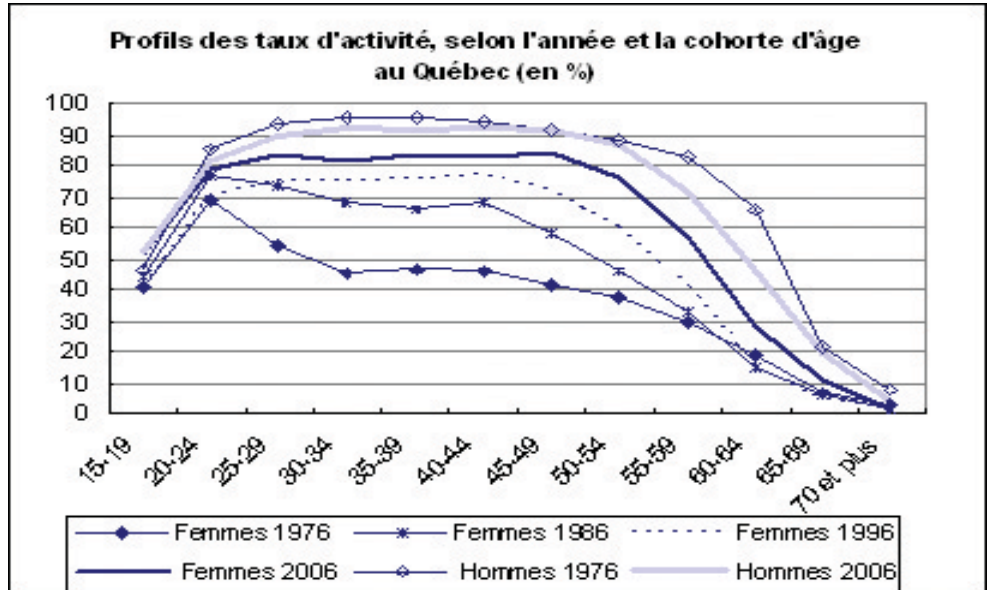


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux d'activité des femmes ressemble de plus en plus à celui des hommes...

Le profil du taux d'activité selon l'âge montre que la participation des femmes à la vie active est maintenant beaucoup plus élevée que par le passé. Chaque cohorte qui est entrée sur le marché du travail au cours des années 70 et 80 a affiché un taux d'activité plus élevé que la cohorte précédente. Avec le temps, l'écart entre les taux d'activité des femmes des cohortes récentes et ceux des cohortes qui les suivent immédiatement s'est amoindri, ce qui explique le plafonnement du taux d'activité des femmes au cours des années 90. Ainsi, les taux d'activité des femmes ressemblent de plus en plus à ceux des hommes : au lieu de se retirer momentanément du marché du travail vers l'âge de 25 ans comme avant, les femmes partent maintenant à la retraite vers la cinquantaine comme les hommes.

Graphique 3.11



... et les écarts sont presque comblés chez les plus jeunes

Si le taux d'activité global des femmes se rapproche de plus en plus de celui des hommes, les écarts diffèrent cependant pour chaque groupe d'âge. Depuis 1976, cet écart a été réduit de plus des deux tiers. En 2006, il était à son plus bas niveau, soit 11 points de pourcentage, pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus. C'est dans le groupe des plus jeunes que l'écart est presque comblé; il se situe désormais à 2 points de pourcentage. À l'autre extrémité et en raison de l'entrée plus tardive des femmes sur le marché du travail comparativement aux hommes, l'écart entre les taux d'activité des deux sexes chez les 55-64 ans demeure relativement élevé (16 points). Cet écart est par contre appelé à diminuer comme dans les autres groupes d'âge en raison du remplacement par les nouvelles cohortes de plus en plus scolarisées et plus actives.

Tableau 3.3

Évolution des écarts entre les taux d'activité par sexe en 1976 et en 2006

Groupe d'âge	1976 (%)		2006 (%)		Écart (H-F)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	1976	2006
15-24 ans	65,0	54,5	67,2	65,0	10,5	2,2
25-44 ans	94,6	48,4	91,5	82,8	46,2	8,7
45-54 ans	90,0	39,4	89,3	80,3	50,6	9,0
55-64 ans	74,8	24,3	60,2	44,1	50,5	16,1
15 ans et plus	76,7	41,4	71,1	60,1	35,3	11,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Des femmes plus actives mais aussi plus scolarisées

L'avancée des femmes sur le marché du travail est renforcée par l'augmentation de leur niveau de scolarité, ce qui devrait aider à satisfaire la demande en main-d'œuvre hautement qualifiée. Le tableau suivant montre que la proportion des diplômées universitaires en 2006 est respectivement de 18 % chez les 45-54 ans et de 14 % chez les 55-64 ans. Ces deux groupes seront remplacés par des cohortes beaucoup plus scolarisées. En effet, le tiers des femmes appartenant au groupe des 25-34 ans détiennent un diplôme universitaire, contre le quart chez les 35-44 ans.

Tableau 3.4

Proportion des diplômés universitaires dans la population totale du Québec, par groupe d'âge en 1990 et en 2006 (en %)

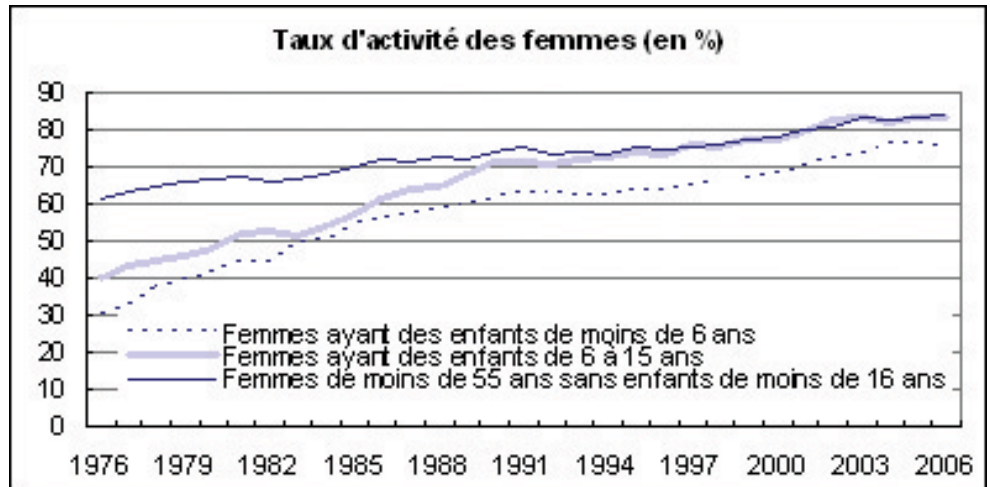
Groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	1990	2006	1990	2006
15-24 ans	2,4	2,7	3,5	6,1
25-34 ans	15,0	24,1	13,8	33,5
35-44 ans	16,5	24,7	11,7	24,3
45-54 ans	14,0	19,2	6,6	17,8
55-64 ans	7,2	18,8	3,8	14,2
15-64 ans	11,6	18,3	8,7	19,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les femmes ayant des enfants de moins de six ans sont plus actives qu'auparavant

Par ailleurs, les mères d'enfants de 6 à 15 ans sont maintenant aussi actives que les femmes sans enfant de moins de 16 ans. L'écart, qui était de 21,2 % en 1976, est comblé depuis 1997. En outre, les mères d'enfants de moins de six ans ont significativement augmenté leur participation. Leur taux d'activité a plus que doublé au cours des trente dernières années, passant de 30 % en 1976 à 75,5 % en 2006. Ainsi, elles sont maintenant presque aussi actives que les femmes sans enfant de moins de 16 ans. En effet, l'écart, qui était de 31,3 points de pourcentage il y a trente ans, s'est réduit à 7,9 points de pourcentage en 2006. Cette progression s'explique entre autres par le déploiement des garderies et la hausse de niveau de scolarité des femmes.

Graphique 3.12



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

4 Les départs à la retraite

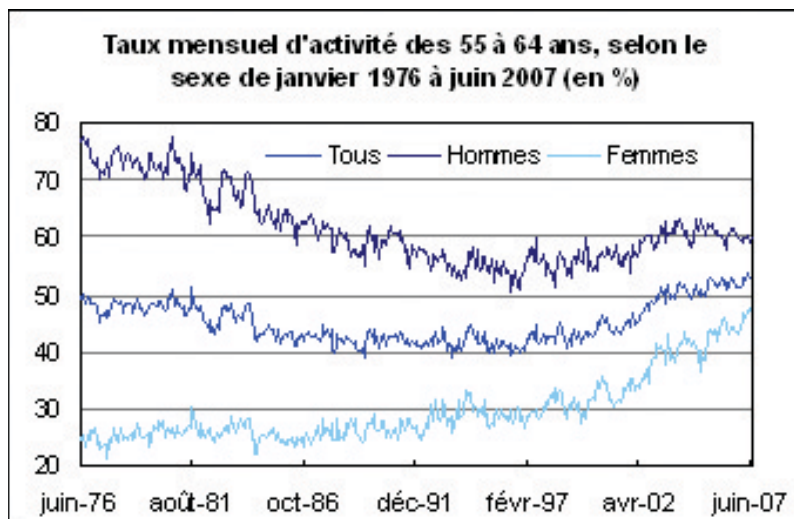
Depuis le milieu des années 70, le marché du travail a été marqué par une baisse de la participation des personnes âgées de 55 à 64 ans à la vie active, particulièrement chez les hommes. Ce phénomène a été causé, du moins en partie, par un retrait du marché du travail motivé soit par des difficultés d'adaptation aux nouvelles réalités du monde du travail subies surtout par les travailleurs âgés les moins qualifiés, soit par l'offre de programmes de retraite anticipée avantageux.

Cependant, vers la fin des années 90, cette tendance à la baisse s'est renversée, et le taux d'activité des personnes âgées a commencé à augmenter. Cette remontée du taux d'activité a également touché d'autres groupes d'âge, mais les personnes âgées de 55 à 64 ans se sont distinguées en enregistrant les plus fortes hausses entre 2001 et 2003 (augmentation de 7 points de pourcentage). La conjoncture favorable du début de la décennie, tout comme un niveau de scolarité plus élevé, ainsi que la chute de l'indice boursier de haute technologie NASDAQ (qui s'est répercutée sur le rendement des régimes de retraite) sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer la croissance du taux d'activité des 55 à 64 ans.

Le taux d'activité a continué d'augmenter chez les femmes de 55 à 64 ans au cours des dernières années

Depuis les trois dernières années, le taux d'activité global des 55-64 ans a connu une lente progression. Cette dernière résulte de tendances opposées chez les hommes et les femmes. En effet, chez les femmes, le taux d'activité a continué d'augmenter alors que, chez les hommes, il a de nouveau décliné.

Graphique 3.13

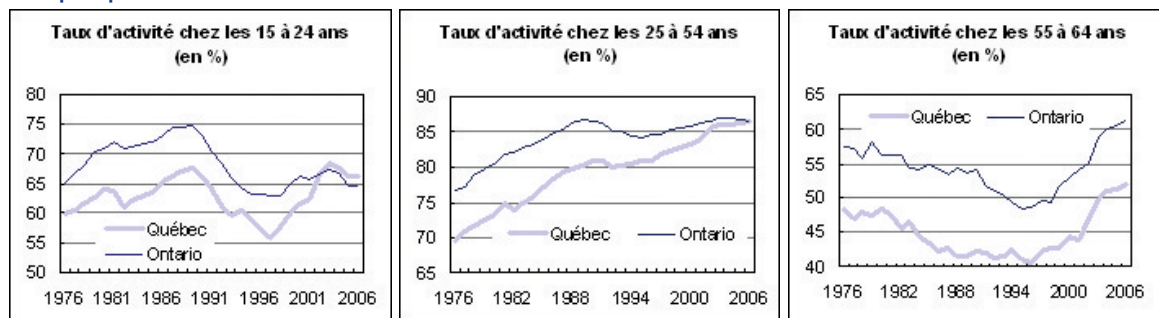


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

L'écart entre le Québec et l'Ontario persiste chez les 55-64 ans

Une comparaison avec l'Ontario permet de constater que le taux d'activité au Québec est encore susceptible de se relever. En effet, si, dans l'ensemble (15 ans et plus), l'écart entre les taux d'activité du Québec et de l'Ontario s'est réduit entre 2002 et 2006, il persiste chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (écart de 9,4 %). Cependant, le rattrapage est fait dans les autres groupes d'âge : chez les personnes jeunes (15-24 ans), le Québec a dépassé l'Ontario, tandis que, chez les plus actives (25-54 ans), les taux sont à égalité.

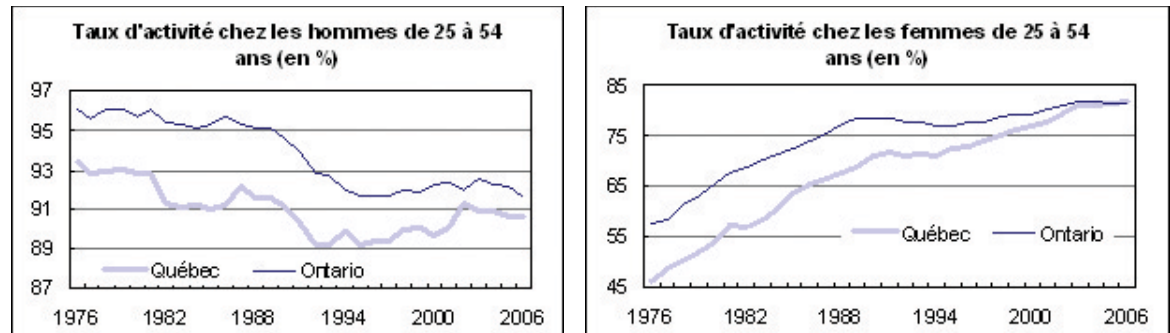
Graphique 3.14



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Bien que les taux d'activité au Québec et en Ontario soient à égalité chez les 25-54 ans, une décomposition par sexe révèle qu'il y a un rattrapage chez les femmes, mais qu'un écart de 1 point de pourcentage continue d'exister chez les hommes.

Graphique 3.15

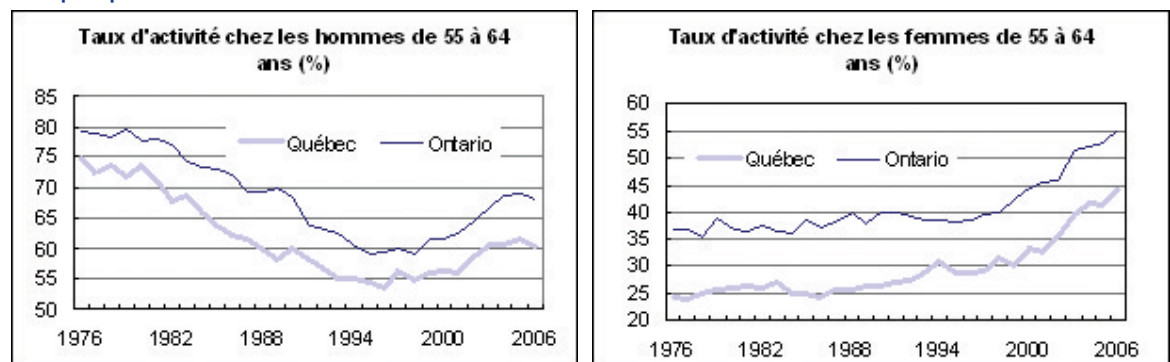


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Chez les 55-64 ans, l'écart entre les taux d'activité ontariens et québécois est plus prononcé

Par ailleurs, une analyse selon le sexe indique que l'écart entre les taux d'activité québécois et ontariens persiste aussi bien chez les hommes que chez les femmes âgés de 55 à 64 ans. Cependant, il est beaucoup plus prononcé chez les femmes (11,1 points de pourcentage) que chez les hommes (7,7 points de pourcentage). Ainsi, chez les personnes de 55 à 64 ans, le taux d'activité peut encore augmenter de plusieurs points. Chez les hommes, le défi consisterait d'abord à arrêter la baisse du taux d'activité enregistrée au cours des dernières années et par la suite à le relever au même niveau que celui des Ontariens du même groupe d'âge. Chez les femmes, il y a encore une possibilité de l'augmenter afin de le hisser d'abord au même niveau que celui des femmes ontariennes. Par la suite, le défi serait d'égaliser le taux d'activité des hommes.

Graphique 3.16



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

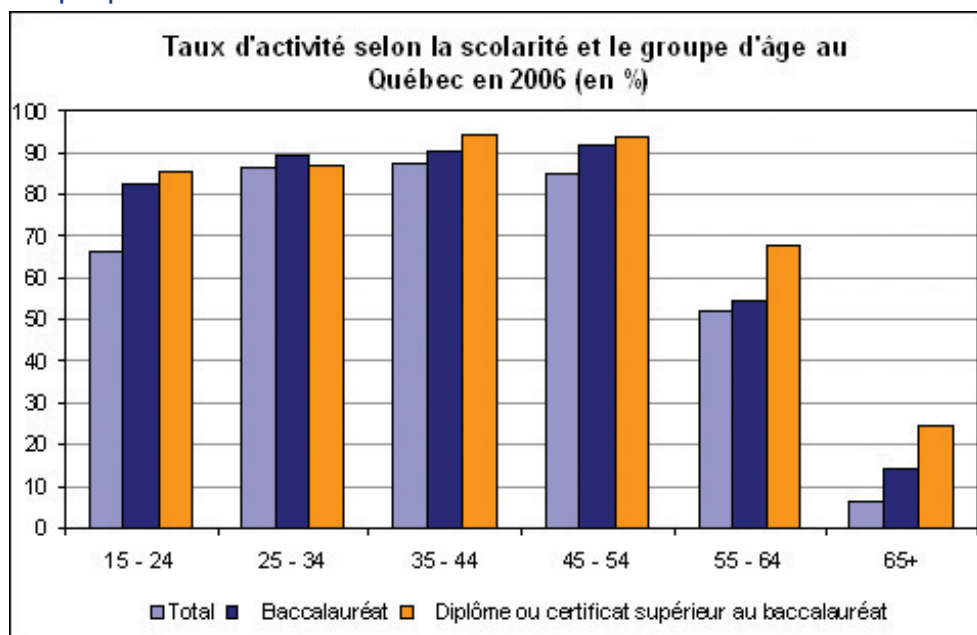
Les travailleurs plus scolarisés devraient rester plus actifs et alimenter ainsi l'offre de main-d'œuvre

L'examen des taux d'activité montre par ailleurs que les travailleurs plus scolarisés ont un taux d'activité plus élevé que la moyenne peu importe leur âge. L'écart est au plus haut chez les plus âgés d'entre eux. La main-d'œuvre âgée de 55 à 64 ans



qui détient un diplôme supérieur au baccalauréat a un taux d'activité supérieur de 15 points de pourcentage à celui de l'ensemble des travailleurs de ce groupe d'âge. L'écart est de plus de 18 points de pourcentage chez les 55-64 ans. On pourrait donc s'attendre à ce qu'une bonne partie de la main-d'œuvre plus âgée de demain, en principe plus scolarisée, puisse allonger sa vie active et alimenter l'offre de main-d'œuvre en conséquence. De plus, la nature des tâches des travailleurs plus scolarisés, qui exigent vraisemblablement moins d'efforts physiques, est une autre raison incitant à ne pas quitter le marché du travail plus tôt.

Graphique 3.17



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

5 Incidence du vieillissement de la main-d'œuvre sur les professions et les industries

Le vieillissement concerne toutes les professions, hautement qualifiées comme moins qualifiées...

L'analyse des professions hautement qualifiées selon l'âge révèle que le vieillissement touche toutes les catégories. Certaines professions sont plus vieillissantes que d'autres, mais le problème de remplacement des départs à la retraite devrait concerner tôt ou tard la majorité des professions. Ainsi, alors que les personnes âgées de 45 à 64 ans représentaient le quart de la main-d'œuvre hautement qualifiée de 15 à 64 ans en 1987, leur part a atteint les 40 % en 2006. Celle des personnes de 55 à 64 ans était quant à elle de 12 %. À la suite des départs à la retraite, les emplois hautement qualifiés profiteront sans doute, entre autres, aux femmes, qui sont de plus en plus scolarisées et de plus en actives, qu'elles soient à la recherche d'un emploi ou en quête d'une promotion. Les

jeunes, souvent en situation de surqualification en début de carrière, pourraient également se placer dans des emplois qui correspondent mieux à leur qualification et à leurs ambitions.

... mais à des degrés divers selon le niveau et le genre de compétence

Le vieillissement touche en effet tous les niveaux de compétence. Le problème de la relève se poserait avec plus d'acuité dans la gestion, où la moitié des personnes en emploi ont 45 ans et plus. Cette proportion s'explique par le fait que l'accès à ce type d'emploi suppose en général d'avoir à son actif quelques années d'expérience. Dans dix ans, les 16 % de travailleurs en gestion qui, en 2006, avaient entre 55 et 64 ans risquent tous d'être remplacés. Le personnel professionnel ne sera pas épargné, puisque les 45-64 ans constituent 40 % de cette catégorie. Cette catégorie d'âge est cependant moins représentée du côté des techniciens, soit 35 %, dont seulement le quart appartiennent au groupe des 55-64 ans. Quant au poids des 45-64 ans dans l'emploi moins qualifié, il est légèrement moins élevé que dans l'emploi hautement qualifié.

Tableau 3.5
Proportion des 45-64 ans selon le niveau de compétence

	1987	1996	2006
Hautement qualifié	24,5 %	31,0 %	39,5 %
Personnel de gestion	33,3 %	38,5 %	48,1 %
Personnel professionnel	21,6 %	30,9 %	38,9 %
Personnel technique	21,1 %	24,0 %	35,0 %
Moins qualifié	23,3 %	28,9 %	37,3 %
Total	23,7 %	29,7 %	38,2 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Le vieillissement concerne également tous les groupes de professions. C'est dans les affaires, la finance et l'administration et dans la santé que les concentrations de travailleurs âgés de 45 à 64 ans sont les plus fortes, soit respectivement 42 et 40 %. Cette proportion atteint 38,4 % dans les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion. Les travailleurs en sciences naturelles et dans les arts, la culture, les sports et les loisirs sont relativement plus jeunes que la moyenne alors que moins du tiers appartiennent au groupe des 45-64 ans.

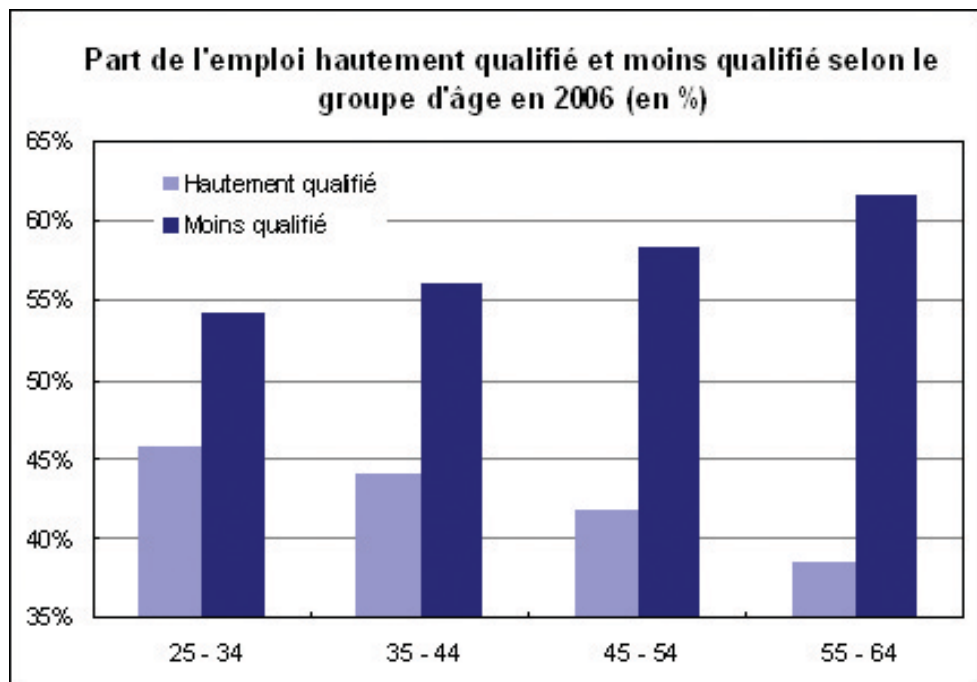
Tableau 3.6
Proportion des 45-64 ans selon le genre de compétence

	1987	1996	2006
Hautement qualifié	24,5 %	31,0 %	39,5 %
Affaires, finance et administration	25,0 %	31,2 %	42,0 %
Sciences naturelles et appliquées	18,1 %	21,0 %	31,5 %
Secteur de la santé	20,6 %	27,1 %	40,0 %
Sc. sociales, enseign., adm. pub. et religion	23,1 %	34,4 %	38,4 %
Arts, culture, sports et loisirs	17,8 %	19,4 %	32,3 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Par ailleurs, les cohortes plus âgées seront remplacées par une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. La proportion de l'emploi hautement qualifié dans les groupes plus jeunes est en effet plus élevée que chez les personnes qui quitteront bientôt le marché du travail, comme le montre le graphique suivant. On peut donc s'attendre à ce que ces cohortes demeurent plus longtemps sur le marché du travail que leurs aînés.

Graphique 3.18

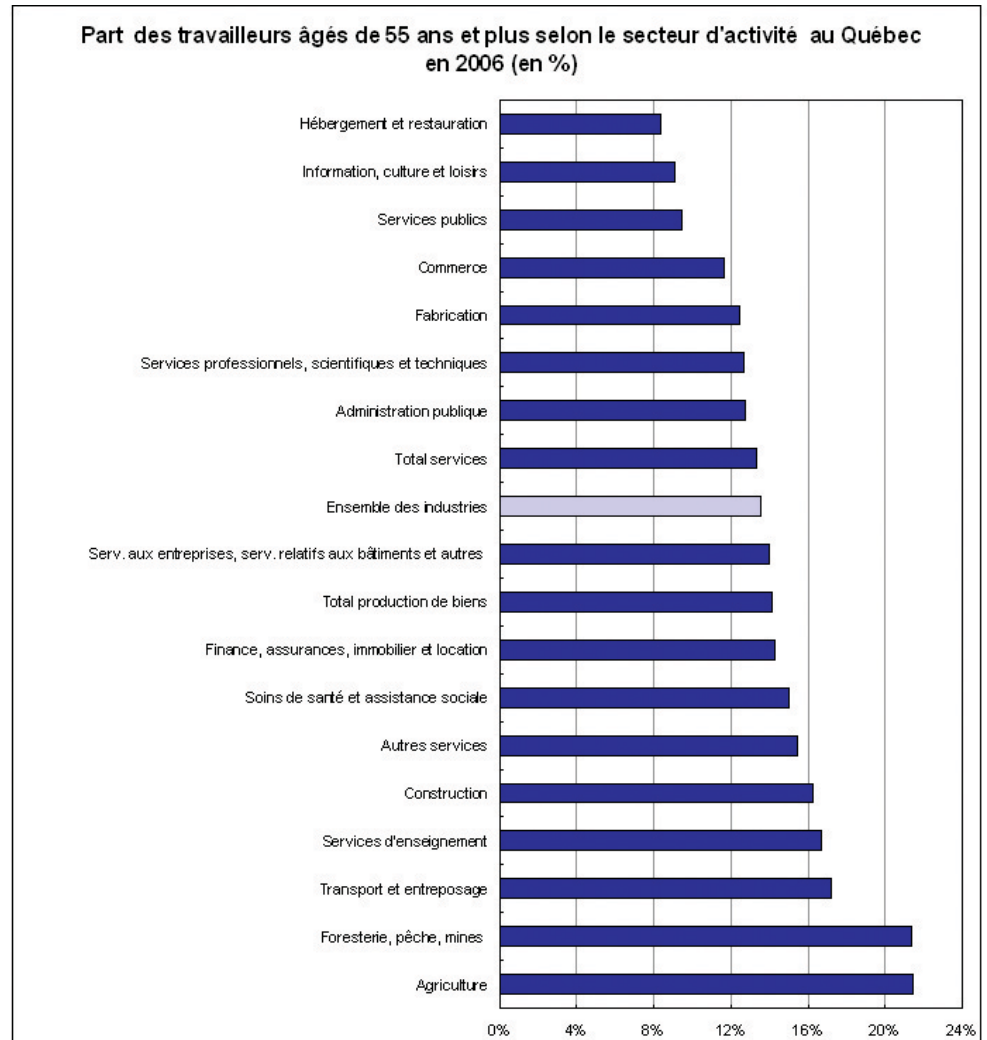


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Des secteurs d'activité plus vieillissants que d'autres

La part des 55 ans et plus parmi l'ensemble des personnes en emploi diffère selon le secteur d'activité (graphique suivant), mais certains secteurs sont plus vieillissants que d'autres. L'agriculture et les pêches sont les deux activités qui ont le plus haut pourcentage (21,4 %) de travailleurs âgés de 55 ans et plus, contre 13,5 % dans l'ensemble des industries. Parmi les secteurs qui présentent des proportions plus proches de cette moyenne, on retrouve certains secteurs à fortes proportions d'emplois hautement qualifiés. Il s'agit des services aux entreprises (14 %), de la finance et des assurances (14,3 %), des soins de santé et d'assistance sociale (15 %) et des services d'enseignement (16,7 %). Les services publics, l'information et la culture ainsi que l'hébergement et la restauration ont moins d'un travailleur sur dix âgé de 55 ans et plus.

Graphique 3.19



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; compilation CETECH.

Conclusion

La baisse du taux d'activité global dans les prochaines années est inéluctable. Cependant, la hausse de la participation à la vie active des jeunes retraités et des femmes pourrait l'atténuer au cours des prochaines années ou la retarder un peu. Par ailleurs, le vieillissement touchera toutes les professions et tous les secteurs d'activité, mais à des degrés divers. Le remplacement de la main-d'œuvre sera un défi majeur dans les années à venir.



Conclusion générale

Les chapitres précédents ont tracé un bref portrait de l'évolution du marché du travail hautement qualifié au Québec au cours des dernières décennies. Plus particulièrement, ils se veulent une mise à jour des analyses faites par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie en 2003 et publiées en 2004 dans l'ouvrage *Les travailleurs hautement qualifiés au Québec : Portrait dynamique du marché du travail*. Sans apporter une réponse unique et définitive, qui serait basée sur des faits observables et sur leur compréhension, à la question des potentielles pénuries de main-d'œuvre hautement qualifiée qu'on trouve en filigrane de l'analyse, cette étude propose une lecture cohérente de la réalité de l'emploi hautement qualifié et de son avenir potentiel. Les principaux constats qui en découlent sont présentés dans les prochains paragraphes.

L'emploi hautement qualifié poursuit sa croissance, mais son poids relatif semble avoir atteint un plateau

Après avoir connu un certain ralentissement au tournant du nouveau millénaire, l'emploi hautement qualifié a redémarré en force depuis 2004. Conséquemment, son poids relatif dans le marché du travail a repris sa croissance et a même atteint un nouveau sommet (40 %). Selon les projections d'Emploi-Québec, il pourrait bien s'agir là d'un plateau : ce niveau devrait demeurer sensiblement le même d'ici 2016. Ainsi, la tendance haussière du poids relatif de l'emploi hautement qualifié observée depuis quelques décennies aurait atteint son apogée. Sans pour autant stagner, l'emploi hautement qualifié devrait poursuivre sur sa lancée, mais à une cadence moins soutenue que par le passé.

Cependant, dans les faits, nous ne sommes pas à l'abri d'autres renversements conjoncturels ou structurels semblables à ceux qui ont entraîné l'importante progression de l'emploi hautement qualifié, notamment le développement des industries de haute technologie, et particulièrement le déferlement des technologies de l'information et des communications (TIC). En effet, l'évolution de ces secteurs a eu une incidence significative sur celle des travailleurs hautement qualifiés, spécialement sur ceux des sciences naturelles et appliquées. Ces derniers ont non seulement bénéficié de la frénésie qu'ont vécue les TIC à la fin des années 90, mais ont également subi les contrecoups de l'écroulement de la bulle spéculative qui a suivi, pour finalement reprendre de la vigueur depuis 2004. Ainsi, l'avancée de l'emploi hautement qualifié a été marquée par des changements parmi les professions les plus créatrices d'emplois : selon la période, les professions des sciences naturelles et appliquées, celles des affaires, finance et administration, celles de la santé ou encore celles des sciences sociales se sont échangées le rôle de moteur de la croissance de l'emploi, modifiant de ce fait la structure professionnelle de l'emploi hautement qualifié. Ainsi, à l'image de la vitesse de croisière de l'emploi hautement qualifié, sa structure professionnelle peut connaître divers soubresauts qui ne sont pas nécessairement prévisibles.

Le niveau de scolarité des Québécois continue sa progression

À l'inverse de la population québécoise, qui s'accroît de plus en plus lentement (et qui commencera même à décroître dans moins de trente ans), le nombre de diplômés du postsecondaire ou de l'université enregistre toujours une forte croissance, et cette dernière tendance ne semble pas sur le point de se renverser. En effet, le taux de fréquentation scolaire est à un de ses niveaux les plus élevés. De plus, même si les inscriptions sont à la baisse au collégial technique, elles continuent

d'augmenter à l'université. Le nombre d'étudiants croît non seulement dans les programmes de baccalauréat, mais également dans les programmes de maîtrise et de doctorat. Par ailleurs, les femmes ont grandement contribué à cette progression. Désormais, elles sont en majorité parmi les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise, et elles comblent progressivement leur retard par rapport aux hommes au doctorat.

Ainsi, d'un point de vue purement quantitatif, le Québec continuera de bénéficier de l'afflux de nouveaux diplômés. Toutefois, du point de vue qualitatif, des interrogations persistent, à savoir notamment si ces nouveaux travailleurs hautement qualifiés possèdent la formation, les habiletés et les compétences pour répondre aux besoins du marché du travail. La dernière décennie a en effet vu l'émergence du phénomène de la surqualification chez les plus jeunes cohortes de diplômés, phénomène qui n'a depuis cessé de prendre de l'ampleur. De plus, les choix professionnels des femmes, qui sont encore sensiblement différents de ceux des hommes, pourraient entraîner un certain déséquilibre sur le marché des professions, surtout quand viendra le temps de remplacer la main-d'œuvre masculine qui quittera massivement le marché du travail. Il est donc essentiel que les jeunes, et spécialement les jeunes femmes, aient accès à la meilleure information possible afin de faire des choix de carrière éclairés, tenant compte à la fois de leurs caractéristiques personnelles et des besoins du marché du travail. L'information sur le marché du travail peut jouer un rôle essentiel, en autant qu'elle soit connue et reconnue.

Le Québec accueille davantage d'immigrants, mais ces derniers éprouvent de la difficulté à intégrer le marché du travail, malgré leur qualification

Afin, entre autres, de retarder le déclin démographique et d'atténuer la rareté de la main-d'œuvre, le Québec accueille depuis quelques années davantage d'immigrants. Le Plan d'immigration du Québec prévoit en outre de nouvelles hausses des niveaux d'immigration annuels jusqu'en 2010. Malgré ces relèvements, les niveaux d'immigration du Québec demeurent à environ le tiers de ceux de l'Ontario, et les personnes immigrantes y éprouvent davantage de difficultés à intégrer le marché du travail. Bien que ces difficultés s'amenuisent avec la durée de l'établissement, elles sont toujours plus importantes au Québec qu'en Ontario. Pourtant, les immigrants qui s'installent au Québec sont non seulement majoritairement en âge de travailler, mais sont fortement scolarisés. Accueillir davantage d'immigrants n'est donc pas une solution aux éventuelles pénuries de main-d'œuvre si cette nouvelle main-d'œuvre, aussi qualifiée soit-elle, peine à intégrer le marché du travail.

Les défis en matière d'immigration auxquels fait face le Québec sont ainsi multiples : aux difficultés d'attraction de la main-d'œuvre s'ajoutent celles de rétention des nouveaux venus, liées notamment à leurs problèmes d'intégration au marché du travail. En ce sens, des solutions ont commencé à être explorées. Entre autres, les barrières à l'exercice de certaines professions font l'objet d'une attention particulière et ont même été levées à l'occasion. Ces efforts devront être poursuivis et intensifiés, particulièrement dans les professions pour lesquelles la demande sera vigoureuse dans l'avenir ainsi que dans celles qui connaîtront une demande conjoncturelle subite à laquelle on ne peut répondre rapidement par la formation. En outre, dans un monde où certaines industries ont besoin des meilleurs dans leur spécialité et où la concurrence pour ces ressources hautement qualifiées est mondiale et de plus en plus forte, le Québec se doit d'exploiter ses avantages comparatifs pour tirer son épingle du jeu. Il ne peut donc se permettre de n'être qu'une terre d'escale plutôt qu'une terre d'accueil.



À court terme, le taux d'activité pourrait encore gagner des points

En dépit de la majoration des niveaux d'immigration ou de la hausse de la natalité, le déclin démographique que connaîtra le Québec dans les prochaines décennies est irréversible. Au mieux, il pourra être retardé de quelques années. Par conséquent, le nombre de personnes en âge de travailler connaîtra inexorablement un recul, ce qui entraînera un repli du taux d'activité. Cependant, à court terme, le taux d'activité pourrait encore gagner quelques points. En effet, certains groupes de personnes peuvent encore augmenter leur participation au marché du travail, notamment parmi les femmes et les personnes plus âgées. Au cours des dernières décennies, les femmes ont fortement augmenté leur présence sur le marché du travail. Elles sont d'ailleurs à l'origine de la hausse du taux d'activité globale des trente dernières années. Chez les moins de 25 ans, elles sont maintenant aussi actives que les hommes. Dans les autres groupes d'âge, elles ont grandement réduit leur écart de participation par rapport à leurs homologues masculins. En fait, seules les femmes de 55 à 64 ans affichent encore un taux d'activité considérablement moindre que celui des hommes du même âge, malgré un rattrapage notable. Toutefois, indépendamment du sexe, les Québécois de 55 à 64 ans enregistrent des taux d'activité sensiblement inférieurs à ceux des autres groupes d'âge. Ces taux sont même plus bas que ceux de leurs pendants ontariens. D'ailleurs, alors que le taux d'activité des Québécois (hommes et femmes) a rejoint celui des Ontariens pour la majorité des groupes d'âge, l'écart chez les 55-64 ans persiste toujours. Ainsi, le taux d'activité des Québécois pourrait encore augmenter, si ce n'est que pour égaler celui de leurs équivalents de l'Ontario, d'autant plus qu'il est fort probable qu'une bonne partie des travailleurs âgés de demain, en principe plus scolarisés, prolongeront leur vie active en raison, entre autres, de la nature de leur travail, qui exige vraisemblablement moins d'efforts physiques que par le passé.

Du côté de la population féminine, son taux d'activité globale devrait gagner encore quelques points par l'entremise du remplacement graduel des générations de femmes plus âgées et moins actives par des générations de femmes plus jeunes et plus actives. Cet effet devrait se faire sentir davantage chez les femmes de 55 à 64 ans, qui dans les décennies à venir seront non seulement plus actives, mais également plus scolarisées. Au cours des dernières années, la mise en place de mesures de conciliation travail-famille a permis à plusieurs mères de rester actives sur le marché du travail. Tout en poursuivant sur cette voie, des mesures facilitant, entre autres, le travail et la retraite progressive pourraient être implantées de façon à inciter les travailleurs plus âgés à demeurer actifs plus longtemps.

La formation continue est encore l'affaire des travailleurs hautement qualifiés

Bien que la formation continue soit de plus en plus reconnue comme une réponse efficace aux pénuries de main-d'œuvre, elle demeure moins implantée au Québec que dans l'ensemble du Canada, qui déjà n'est pas en tête de peloton en la matière. Pourtant, le taux de participation des travailleurs québécois à des activités de formation a grimpé au début des années 2000, possiblement sous l'impulsion de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, et l'écart avec les autres provinces canadiennes s'est amenuisé. D'ailleurs, chez les personnes plus scolarisées, les taux de participation québécois à des activités de formation sont désormais semblables à ceux de l'ensemble du Canada. En fait, ce facteur est une constante dans le temps et dans l'ensemble du Canada : le taux de participation à des activités de formation

augmente avec le niveau de scolarité et, conséquemment, les activités de formation sont plus répandues dans les secteurs à forte densité de travailleurs hautement qualifiés. Par ailleurs, comme beaucoup de données portant sur la formation continue présentées dans ce document datent de quelques années, il serait intéressant de voir si, au cours de la période plus récente, le Québec a poursuivi son développement au regard d'une meilleure culture de formation continue. Quoi qu'il en soit, les revirements de tendance prennent du temps, ce qui porte à penser que le Québec risque fort d'avoir encore des efforts à fournir en la matière.

Comme en 2004, les pénuries généralisées ne sont pas encore en vue...

Le court laps de temps écoulé entre la présente mise à jour et l'étude de référence n'a pas laissé place à des retournements spectaculaires. En outre, les changements les plus notables se situent dans la reprise de l'emploi hautement qualifié et dans la recrudescence des offres d'emploi pour ce type de travailleurs. Cependant, comme l'a fait ressortir l'analyse, ces changements n'ont pas été suffisants pour que les difficultés de recrutement des employeurs deviennent hors contrôle. De plus, si la demande de travailleurs hautement qualifiés ne fléchit pas, il en va de même pour celle des travailleurs moins qualifiés. Enfin, la surqualification des travailleurs se maintient, puisque la population fortement scolarisée continue de s'accroître plus rapidement que le nombre de postes demandant une telle qualification. Le bassin de travailleurs hautement qualifiés n'est donc pas épuisé : les nouveaux diplômés, les immigrants hautement qualifiés (nouvellement arrivés ou non) et les personnes surqualifiées comptent parmi les ressources qui pourront l'alimenter. Ainsi, globalement, les pénuries généralisées de travailleurs hautement qualifiés ne pointent toujours pas à l'horizon. Par contre, la situation peut être fort différente à un niveau plus désagréé, soit au regard de professions particulières. En effet, certaines tensions, découlant de facteurs de nature conjoncturelle ou structurelle, pourront affecter des professions bien précises et les secteurs où elles se retrouvent. À ce sujet, l'utilisation de données plus récentes, notamment sur l'immigration et la formation continue, ainsi que l'exploitation de nouvelles pistes de recherche, comme la rémunération et l'adéquation formation-emploi, pourraient donner, sinon une réponse plus définitive à la question des pénuries de main-d'œuvre hautement qualifiée, du moins une réponse encore plus complète.

... mais, est-il possible de les éviter?

Dans une ère d'économie du savoir et de mondialisation, les chocs structurels sont de plus en plus fréquents et de moins en moins prévisibles. Dans un tel contexte, les déséquilibres sur le marché du travail sont inévitables compte tenu du caractère dynamique de ce dernier, qui reflète notamment l'évolution des besoins de la population. Les nombreuses possibilités d'ajustement du marché du travail à l'évolution de la situation économique, notamment le salaire, devraient cependant contribuer à faire reculer les perspectives de pénuries généralisées de main-d'œuvre hautement qualifiée. Toutefois, dans certains cas, les forces du marché ne seront pas suffisantes pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre hautement qualifiée, spécialement dans une époque où l'allocation des ressources se doit d'être de plus en plus optimale, leur rareté s'accroissant avec le vieillissement de la population. En conséquence, l'information sur le marché du travail revêt une importance grandissante, dans la mesure où elle permet aux individus et aux employeurs de faire des choix mieux éclairés.





Marché du travail *et emploi hautement qualifié au Québec*



www.cetech.gouv.qc.ca